

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2005.

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Mes chers collègues, je propose que nous commençons cette séance du Conseil Municipal.

Je demande à Madame PHEULPIN-COQUEL de bien vouloir procéder à l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mme CAPON, M. CHARLES, Mmes CLERBOUT, COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLLAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mme CARLIER (pouvoir), M. MAUROY, Mme REDLICH (pouvoir), M. SINAGRA (pouvoir).

Madame le Maire - Mes chers collègues, je souhaite vous saluer, ainsi que les Conseillers de Quartiers, les Lillois et Lilloises, et les journalistes qui sont avec nous ce soir.

Je vous rappelle que, ce soir, nous appliquons notre nouveau règlement intérieur.

Nous aurons un débat d'une heure répartie à la proportionnelle sur les violences qui ont eu lieu dans notre ville.

Puis, nous verrons un certain nombre de délibérations à propos desquelles il y aura des interventions.

Avant d'accueillir Madame Muriel CLERBOÛT qui va rejoindre le Conseil Municipal et de vous proposer de l'élire comme Adjointe au Maire de Lille, je souhaite aborder le carnet.

En quelques mots, je voudrais vous parler d'un homme qui a disparu depuis notre dernier Conseil Municipal en évoquant la mémoire de Pierre DASSONVILLE qui est décédé le 1^{er} octobre 2005 à l'âge de 77 ans.

Je veux saluer son épouse qui nous fait l'amitié d'être parmi nous aujourd'hui. Elle sait combien Pierre était un Elu marquant de notre Ville comme de la Communauté Urbaine, auprès d'Augustin LAURENT et de Pierre MAUROY.

Il était très connu des Lillois et des Lilloises. Chacun sait ce qu'il a apporté au moment des grands changements de notre ville et ce qu'il a apporté à la Communauté Urbaine notamment au moment des grands équipements comme celui du métro.

Je voudrais lui redire toute notre amitié et la peine qui a été la nôtre en apprenant le décès de Pierre.

Pierre DASSONVILLE a été Adjoint d'Augustin LAURENT de 1965 à 1973 et de Pierre MAUROY de 1973 à 1989.

C'était un homme fortement engagé dans le syndicalisme - il a fait toute sa carrière aux PTT- et au Parti socialiste.

Il aimait sa ville et il s'est engagé très fortement pour elle au fur et à mesure des délégations qui ont été les siennes.

Il s'est engagé dans l'urbanisme et le logement au moment même où Augustin LAURENT et Pierre MAUROY engageaient la rénovation de notre ville. C'était à l'époque où les courées étaient encore importantes, où il fallait assainir, rénover le quartier Saint-Sauveur et réaliser une politique de logement ambitieuse.

C'est ce qu'il a fait comme Président de l'Office HLM de 1981 à 1986.

Il ne faut pas oublier non plus que nous lui devons la construction du stade Grimonprez Jooris. Je ne rentrerai pas dans les débats actuels mais je voulais quand même le signaler.

Il s'est beaucoup investi dans la ville et particulièrement dans deux quartiers, le Vieux-Lille et Lille-Sud, et il a été auprès de Pierre MAUROY comme 1^{er} Vice-Président de la Communauté Urbaine de 1983 à 1989, là aussi sur tous les grands équipements de modernisation de notre Métropole.

Je pense bien évidemment au métro, mais aussi au Nouveau Siècle qu'il a suivi de bout en bout auprès de Pierre MAUROY.

C'était un homme fortement engagé, politiquement et syndicalement, mais aussi sur le terrain associatif, comme c'est le cas des hommes qui portent haut les valeurs qui étaient les siennes et qui les vivent dans leur vie professionnelle et dans leur engagement.

Il a présidé la ligue Flandre-Artois de judo de 1965 à 1975 et l'ASPTT de Lille de 1970 à 1981.

Chacun, ici, connaît le rôle de Pierre DASSONVILLE dans notre ville, dans ses fonctions d'Elu municipal, de conseiller communautaire, mais aussi de député de la 2^{ème} circonscription de 1981 à 1986.

On peut dire que Pierre DASSONVILLE a été, aux côtés des Maires qu'il a servis, un ouvrier inlassable de la rénovation et de la modernisation de cette ville qu'il aimait tant et qu'il

connaissait par cœur. Chacun se souvient des anecdotes que Pierre racontait sur tel ou tel endroit de notre ville, son histoire mais aussi sa vie de tous les jours.

Je voudrais, Madame, vous dire que de nombreux Lillois nous ont parlé de lui, vous redire la peine qui a été la nôtre, notre amitié à votre égard, et vous renouveler les sincères condoléances de l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les miennes.

Nous sommes très touchés que vous soyez parmi nous ce soir, je voulais aussi vous le dire.

Les autres éléments du carnet ne sont heureusement pas de la même nature.

Je voudrais tout particulièrement saluer Monsieur Mohammed OUERDI qui est Conseiller Municipal de Oujda et qui a été l'ouvrier majeur de notre jumelage avec Oujda.

Il est pour trois jours à Lille pour travailler sur les suites de nos rencontres à Oujda avec le Président de la Communauté, l'ensemble des autorités, mais aussi avec les associations et les habitants. Beaucoup de réunions vont avoir lieu aujourd'hui et demain dans le cadre des projets de coopération et de partenariat. Je lui souhaite un bon séjour dans notre ville et je lui demande de présenter nos amitiés au Président de la Communauté Urbaine d'Oujda.

Je veux aussi signaler une nomination importante à ceux qui ne l'ont pas vue, celle de Daniel DELOIT, en tant que Directeur Général de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille.

Loïc HERVOUET ayant fait valoir ses droits à la retraite, Hervé BOURGES a donc choisi le nouveau Directeur de l'ESJ.

Je rappelle que l'ESJ de Lille est la plus grande école de journalisme en France et une des plus grandes écoles européennes. Nous avons d'ailleurs fêté ses quatre-vingts ans récemment.

Vous savez les liens très importants qui unissent l'ESJ et la Ville.

Je voudrais souhaiter une heureuse retraite à Loïc HERVOUET et saluer le retour dans notre ville de Daniel DELOIT qui était, depuis juillet 2002, délégué du Président de Radio France, Jean-Paul CLUZEL, pour la région Grand-Est, et Directeur de France 2 Alsace. Auparavant, il avait travaillé à Radio France, alors Fréquence Nord, et c'est aussi lui qui a créé à Lille le premier magazine lillois de la chaîne de télévision M6.

Je voulais donc l'accueillir et lui présenter tous mes vœux de réussite dans ses nouvelles responsabilités.

De la même manière, je souhaitais informer le Conseil Municipal que Monsieur Luc DOUBLET avait été élu Président de l'Office du Tourisme de Lille pour succéder à Monsieur Jean DELANNOY, à qui nous avons rendu hommage lors du dernier Conseil Municipal.

Toujours dans ce carnet, je voudrais souhaiter la bienvenue à Said MEKOUEDJ comme Conseiller de Quartier de Lille-Sud.

Chacun vous connaît, d'abord parce que vous avez déjà été Conseiller de Quartier à deux reprises, de 1989 à 1995, et de 1995 à 2001, mais surtout parce que chacun sait le rôle qui est le vôtre dans le quartier de Lille-Sud.

Avec Jean CALIN, vous avez créé le Gant d'Argent, ce club de boxe française qui est aujourd'hui à un haut niveau national et international.

Permettez-moi de vous dire combien nous sommes heureux avec Bernard CHARLES de vous accueillir au Conseil de Quartier de Lille Sud mais aussi de vous remercier pour le travail essentiel que vous avez mené ces derniers jours dans ce quartier, autour de Bernard CHARLES et des Conseillers de Quartier, pour essayer de ramener le calme et de faire entendre raison à un certain nombre de jeunes.

Voilà pour le carnet.

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

- Installation dans ses fonctions d'un nouveau Conseiller Municipal.
- Election d'un nouvel Adjoint (*voir résultat du vote page 6*)

Mes chers collègues, je vous propose, avant les communications, d'accueillir notre nouvelle collègue de manière plus officielle.

Je vous rappelle qu'en septembre 2005, Pascal LENGLET a souhaité démissionner de son poste d'Adjoint au Maire de Lille. Le Préfet a accepté cette démission qui est devenue effective le 12 octobre dernier.

Nous accueillons donc aujourd'hui celle qui suit dans la liste de notre élection municipale, Muriel CLERBOUT.

Permettez-moi de dire un mot du départ de Pascal LENGLET.

Vous savez qu'il avait souhaité engager une reconversion professionnelle et s'engager dans une formation longue et lourde. Il a, pendant longtemps, fait des allers et retours entre Lyon et Lille, mais après son affectation professionnelle, il a souhaité démissionner de ses fonctions à Lille.

Je voudrais le remercier pour tout le travail qu'il a mené en direction des collèges, des lycées et de l'enseignement supérieur dans notre ville, et lui souhaiter un plein succès dans ses nouvelles fonctions professionnelles.

Comme je le disais, conformément à l'article 270 du Code électoral, c'est le candidat qui vient sur la liste immédiatement après le dernier élu qui est appelé à le remplacer.

Il s'agit donc de Muriel CLERBOUT, à qui je souhaite la bienvenue au sein de notre Conseil Municipal.

Je vous propose dès maintenant d'élire Madame CLERBOUT comme 21^{ème} Adjointe au Maire de la Ville de Lille.

Pendant l'élection, je vous parlerai de la délégation que je souhaite lui confier.

Nous allons désigner des secrétaires pour le dépouillement des bulletins de vote.

Ce sont les plus jeunes : Monsieur PECHARMAN n'est pas encore là, Stéphanie BOCQUET, Sarah PHEULPIN-COQUEL et Sylvie FOLENS.

Je vous rappelle la procédure à respecter pour le vote par procuration.

Le vote par procuration est admis pour l'élection du Maire et des Adjoints.

Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

J'invite par conséquent les Conseillers ayant reçu un pouvoir à se faire connaître lorsqu'on appellera le nom de la personne qui les a désignés.

L'élection des Adjoints a lieu conformément à l'article 2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales au scrutin secret à majorité absolue.

Si, après deux tours, aucun des candidats n'atteint la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour.

J'invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de ce 21^{ème} Adjoint.

Je demande, pour la forme, s'il y a d'autre candidat ? (non)

Pour ma part, je propose, au nom de la Majorité, Muriel CLERBOUT.

(vote à bulletin secret)

Pendant le dépouillement, je vous informe que j'ai décidé de donner la délégation des relations inter-quartiers à Muriel CLERBOUT.

Nous vivons tous dans l'idée que beaucoup d'hommes et de femmes sont repliés sur leurs quartiers alors que notre ville constitue un tout.

Chacun le sait, les Présidents de Conseils de Quartiers font un travail remarquable dans leurs quartiers. Nous avons d'ailleurs essayé de mettre en place des pôles d'excellence dans chacun des quartiers qui permettent aux habitants de bouger, d'avoir des relations inter-quartiers, des relations entre les écoles, des relations sportives, culturelles, des relations de solidarité, et je sais que Muriel CLERBOUT, de par ses engagements, notamment associatifs, est tout à fait passionnée par ces questions et souhaite contribuer à favoriser les liens sociaux entre les hommes et les femmes de notre ville.

Je souhaite qu'elle puisse remplir ses fonctions en lien direct avec ses collègues du Conseil Municipal, et notamment les Présidents des Conseils de Quartiers.

Le départ de Pascal LENGLET nous amène aussi à redistribuer la délégation dont il avait la charge jusqu'à présent, à savoir les collèges, les lycées, l'enseignement supérieur et la recherche.

C'était une délégation très importante, et donc nous avons décidé de répartir cette délégation entre deux collègues :

- Michel CUCHEVAL dont chacun connaît le rôle dans sa délégation d'Adjoint aux handicapés, à l'accessibilité, aux commissions de sécurité et d'accessibilité, et à qui je me propose de confier les lycées, l'enseignement supérieur et la recherche ;

- Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, déjà Adjointe aux retraités, aux personnes âgées, à l'action sociale et au logement, et qui a accepté de prendre la lourde charge de la délégation des collèges.

Certains ou plutôt certaines de nos collègues du Conseil Municipal accompagneront Madame STANIEC-WAVRANT dans le suivi permanent de ces collèges, suivi qui nécessite des liens avec les équipes éducatives et les parents, et qui pose aussi des problèmes techniques en lien avec le Conseil Général mais aussi des problèmes de politique sociale et éducative.

Je vous souhaite bon courage pour ces nouvelles tâches et ces nouvelles délégations.

Par ailleurs, le départ de Pascal LENGLET modifie la composition d'un certain nombre de Commissions municipales. Je ne vais pas vous en donner le détail, nous en avons déjà discuté. Ce sont les délibérations 916,917,918.

05/916 – Commissions municipales – Composition – Modification.

05/917 – Représentation de la Ville dans divers organismes – Remplacement de Monsieur LENGLET.

05/918 – Commission d'évaluation des transferts de charges – Désignation des représentants de la Ville – Modification.

Je vous propose de mettre au vote ces trois délibérations qui répartissent les Commissions en fonction des souhaits et des délégations d'un certain nombre de nos collègues.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de Madame BAERT et Monsieur LABBEE

Contre : Néant

Abstention : Madame BAERT et Monsieur LABBEE

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nous avons les résultats de l'élection de Madame Muriel CLERBOUT.

- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Bulletins nuls ou blancs : 7
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Madame CLERBOUT ayant obtenu 40 voix, soit l'unanimité des votes exprimés, nous pouvons la féliciter et l'applaudir.

(applaudissements)

Je vais lui remettre l'écharpe d'adjointe et, ensuite, elle pourra rejoindre sa place.

(remise de l'écharpe et applaudissements)

- Séance du 27 juin 2005 – Procès-verbal.

- Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

Adoptés.

- Rapport d'activité 2004 de Lille Métropole Communauté Urbaine – Information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

05/780 – Association "Lille 2006-2008" - Représentation de la Ville de Lille – Désignation des membres du Conseil d'Administration.

05/781 – Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille - Nomination d'un représentant de la Ville de Lille.

05/782 – Comité Local d'Animation de l'Insertion (CALI) de Lille – Représentation de la Ville – Désignation des membres.

05/783 – Commission Territoriale d'Insertion (CTI) de la Métropole de Lille – Représentation de la Ville.

05/784 – Agence Régionale d'Hospitalisation – Conférences sanitaires – Représentation de la Ville – Information. (voir débat pages 45 et 46)

05/785 – Société d'Epargne de Lille Ouest – Représentation de la Ville au Conseil d'Administration.

05/913 – Conseil de Quartier – Vacance de siège – Désignation d'un membre.

05/919 – Motion en faveur des victimes des incendies de véhicules. (voir débat et vote pages 44 et 45)

Adoptés.

05/920 – Vœu sur les associations. (voir débat et vote pages 50 à 53)

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire - Je poursuis mes communications.

Je vous rappelle qu'un certain nombre de manifestations ont eu lieu ou vont avoir lieu dans notre ville autour de la solidarité.

Tout d'abord, le 17 octobre, et cela est le cas depuis 1987, la France entière, l'Europe, et même certains pays au-delà de l'Europe, se réunissent pour la Journée du refus de la misère.

Cette année encore, Latifa KECHEMIR, que je remercie, a travaillé avec l'ensemble des associations de notre ville pour préparer cette journée d'actions et elles ont souhaité que ces actions soient menées dans les quartiers, autant que faire se peut, pour les journées du 14 et du 15 octobre.

De nombreuses initiatives ont donc eu lieu dans les quartiers, ce qui a permis aux Lillois et aux Lilloises de prendre connaissance de l'action menée par ces associations et de proposer éventuellement leur temps et leur énergie.

Enfin, le 17 octobre, le temps fort de la Journée du refus de la misère a eu lieu comme dans un village associatif sur la place du Théâtre avec le soutien de la Ville.

Cela a été l'occasion de rappeler une fois de plus notre engagement en la matière et je voulais saluer le travail de Latifa KECHEMIR et de l'ensemble des associations en la matière.

Le mois d'octobre a aussi été l'occasion de s'intéresser à une autre forme de solidarité, celle de l'économie sociale et solidaire qui, vous le savez, est une forme d'économie qui est tout à fait présente dans notre Métropole avec 10.000 établissements et 45.000 salariés. Christiane BOUCHART, qui est fortement engagée dans l'économie sociale et solidaire, porte en notre nom le plan de développement de l'économie sociale et solidaire dans notre ville avant de le porter, je l'espère, dans quelque temps, au niveau communautaire.

L'économie sociale et solidaire, ce sont des entreprises comme les autres, c'est-à-dire des entreprises qui créent des richesses, remplissent des services, créent des produits, mais elles sont aussi différentes des autres en ce sens que les résultats sont réinvestis dans l'entreprise ou dans des actions sociales et que leur mode de fonctionnement, très souvent, inclut de l'insertion, de l'accompagnement et de la formation.

C'est une forme d'économie qui prend une place de plus en plus grande dans notre pays. Au moment où certains ne pensent qu'à la rentabilité financière à court terme, je crois que c'est un bel exemple de solidarité et d'action pour le développement économique et l'emploi.

Je voudrais donc saluer le travail de Christiane puisque, le 29 et le 30 octobre, s'est tenue une opération grand public sur la place du Théâtre où les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont pu rencontrer les Lillois et donner lieu à plusieurs rencontres et débats intéressants.

Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail pour répondre à tous les besoins de notre société dans lesquels l'économie sociale et solidaire est particulièrement investie.

De la même manière, je voulais vous dire que se tiendra du 15 au 19 novembre la Semaine de la Solidarité Internationale. Nous parlions tout à l'heure d'Oujda, nous pouvons aussi parler de l'engagement de Lille au Sénégal.

Nous avons une vocation à porter la solidarité à notre place, c'est-à-dire à notre modeste place de ville sur le plan international et il est très important que ceci ait lieu. Je voulais donc remercier Ginette VERBRUGGHE qui organise cette Semaine de la Solidarité Internationale du 15 au 19 novembre à la Maison Folie de Moulins et à la Maison de la Nature et de l'Environnement, avec de nombreux partenaires associatifs.

Je voudrais aussi vous dire quelques mots du 16^{ème} Congrès du club des villes cyclables qui s'est tenu dans notre ville du 16 au 21 octobre dernier autour du thème « bien à vélo, bien dans ma peau ». C'est simple, clair, offensif et tout à fait intéressant !

350 Elus, experts et professionnels se sont rencontrés à Lille Grand Palais afin de s'interroger et de revendiquer la place du vélo dans la ville tandis que le grand public profitait d'un atelier de gravage anti-vol et d'une broc' à vélos installée place des Buisses.

Je voudrais saluer le travail de Marc SANTRE, Adjoint aux déplacements et transports, qui se bat tous les jours pour que le vélo prenne une place plus grande dans notre ville et saluer les agents de la Ville de Lille qui ont accompagné l'organisation de ce congrès.

Je voudrais aussi adresser des remerciements particuliers aux associations lilloises, et notamment à l'ADAV et à Ch'ti Vélo, qui ont contribué au succès de cette manifestation. Les échanges ont été riches et ont montré sur toutes les questions, que ce soit la santé, la sécurité, l'intermodalité des transports, l'aménagement du territoire ou le développement durable, ce que pouvait être l'apport du vélo dans une ville comme la nôtre.

Il faut saluer le fait que de nombreux voisins, belges et hollandais, étaient présents à ce congrès et ont pu apporter leur expérience.

C'est vrai qu'on entend souvent dire que nous ne sommes pas une ville du sud et qu'il est difficile de circuler à vélo, mais le vélo est plus implanté dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Aussi, regarder les expériences de pays bien plus en avance que nous dans ce domaine était intéressant.

La tenue de ce congrès à Lille est aussi une manière de reconnaître l'action menée par la Majorité municipale depuis 2001. Je voudrais redire ici notre attachement à développer un équilibre entre les différents modes de transport et à permettre que, d'ici la fin du mandat, on puisse circuler à Lille sur des voies vélo de manière ininterrompue pour un certain nombre de trajets.

C'est dire l'importance de ce congrès à Lille et l'importance du travail mené par Marc SANTRE au sein de notre municipalité.

Je voudrais aussi vous signaler que jeudi 17 novembre, à 18 heures, nous accueillerons les étudiants lillois à l'Hôtel de Ville. Nous les avons invités pour renforcer les liens entre ces jeunes qui font leurs études à Lille mais qui, parfois, n'en sont pas originaires et qui repartiront après, et ceux qui, au contraire, sont des étudiants lillois, pour faire en sorte de les sensibiliser encore plus à des opportunités d'intervention notamment dans des associations, mais aussi leur faire connaître l'ensemble des initiatives prises par la Ville et les services municipaux. Je pense à la Culture avec les cultures urbaines, l'opéra, les bibliothèques municipales, les Maisons Folie ; les sports avec les activités municipales, l'OMS, les lieux pour la pratique libre et aussi tout ce qui concerne la vie pratique, l'état civil et les élections.

C'est ce qu'apporte la Ville en tant que telle, mais ils seront aussi amenés à découvrir des associations qui seront présentes et qui sont actives dans divers domaines, comme par exemple l'action humanitaire, l'accompagnement scolaire ou extra-scolaire, la défense des droits de l'homme ou le respect de l'environnement.

Je crois que c'est une première après le récent Guide des Jeunes qui est sorti à la rentrée 2005, ou l'accueil des étudiants étrangers à la ville de Lille que nous réalisons chaque année.

Je voudrais donc remercier Frédéric MARCHAND de cette belle initiative.

Je dois aussi vous informer avec Annick GEORGET du renouvellement des membres du Conseil Municipal d'Enfants.

Nous travaillons à un Conseil Municipal Jeunes car beaucoup d'enfants que je rencontre dans la ville m'ont dit avec beaucoup de plaisir qu'ils avaient été élus, mais d'autres m'ont aussi dit qu'ils allaient quitter le Conseil Municipal d'Enfants et qu'ils aimeraient rester un peu plus. J'ai même vu au cirque jeudi soir un jeune garçon qui m'a dit : « j'ai décidé de te remplacer à la mairie, donc il faut que je reste au Conseil Municipal Ados, il faut que tu le crées ! ... »

Nous aurons donc un Conseil Municipal Jeunes qui poursuivra ce travail formidable mené par le Conseil Municipal des Enfants.

Le scrutin s'est déroulé les 18 et 19 octobre et 160 jeunes ont été élus.

Je remercie Annick GEORGET qui assure avec une bienveillante autorité le déroulement de ce scrutin, mais aussi plus généralement la responsabilité de ce Conseil Municipal d'Enfants et je salue toute l'équipe qui l'entoure.

Nous réunirons ce Conseil Municipal le 23 novembre prochain. Je vous rappelle que ce n'est pas simplement un lieu où l'on parle. Beaucoup de projets concrets ont vu le jour dans notre ville sur la solidarité, la préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers, grâce au travail mené par ce Conseil Municipal d'Enfants en lien direct avec les Présidents des Conseils de Quartiers.

Un mot sur le problème de la sécurité des façades de l'extension de l'Hôtel de Ville, que vous avez certainement vu dans la presse. Des fissures ont été découvertes en juin 2004 sur la façade de la nouvelle partie de l'Hôtel de Ville. Des expertises ont donc été engagées avec notre assureur, comme cela est le cas lors de sinistres de cette nature.

L'expert a rendu ses conclusions fin octobre en nous faisant part du fait que des briques d'habillage étaient susceptibles de se détacher du mur à certains endroits parce qu'elles étaient insuffisamment arrimées au support.

Je vous rassure tout de suite, le bâtiment est tout à fait stable, il est fait de béton, cela ne concerne que des briques d'habillage. Néanmoins, évidemment, il nous faut éviter qu'elles ne tombent à l'extérieur.

Nous avons donc immédiatement, dès la réception de ce rapport, installé un périmètre de sécurité des façades sur les deux cours intérieures, celle du côté parking Saint-Sauveur et celle du côté salle sous le Beffroi, celles où on nous disait qu'un risque pouvait se produire à tout moment.

Parallèlement, il s'agit de la partie la plus lourde sur le plan technique qui concernera l'ensemble des façades briques de l'extension côté place Augustin Laurent et rue Saint-Sauveur. Nous aurons à mettre en place un système de protection à certains endroits, qui préservera l'accès pompiers tout en limitant la circulation au pied des façades et sous les galeries. Nous pensons que ce sera un système dit filet de protection comme cela a été utilisé pour les bâtiments de la DDE.

Bien évidemment, nous engageons, avec les avocats de la Ville et ceux de la SCI Desrousseaux, tous les recours nécessaires puisque les travaux réalisés n'ont pas été conformes à ce qui avait été prévu.

Tout cela ne perturbera en rien l'accès habituel à l'Hôtel de Ville sauf peut-être sa vision qui sera un peu moins claire.

J'espère que nous avancerons rapidement dans ces contentieux pour pouvoir commencer ces travaux et retrouver un Hôtel de Ville qui soit le plus beau possible.

J'en viens maintenant au casino.

Je vous rappelle tout d'abord que même si la présence d'un casino dans la ville n'a pas fait partie des engagements que nous avons pris devant les Lillois lors de la dernière élection municipale, il nous a semblé que, la ville de Lille étant aujourd'hui une ville touristique, la présence d'un casino était un apport complémentaire à l'offre touristique de la ville, complétant ainsi d'autres équipements comme le Grand Palais et le Zénith. Par ailleurs, le casino apportera des ressources complémentaires à la Ville, ressources nécessaires pour financer un certain nombre de ses projets sans peser sur l'impôt des Lillois.

Nous avons lancé ce processus dans une délibération de décembre 2003 et nous faisons avancer ce dossier sous l'autorité de Dorothee DA SILVA avec détermination et patience car, comme je vous l'avais dit, ce sont des dossiers qui donnent lieu, eu égard aux enjeux extrêmement lourds sur le plan financier, à de nombreux contentieux.

Lyon a mis quatre ans pour aboutir, Bordeaux également.

Nous avons quant à nous commencé en janvier 2004 avec l'envoi de la publicité, nous avons reçu les candidatures dans notre commission fin mars 2004, envoyé le cahier des charges en mai 2004 et, en février 2005, un avis sur les offres de la commission DSP et le début des négociations comme cela est prévu dans la loi.

Comme je le disais, les contentieux sont extrêmement fréquents. Ainsi, Toulouse qui a commencé après nous, en est déjà à 11 procédures contentieuses. C'est un peu compliqué car, bien évidemment, ce contentieux est nouveau et les règles légales et complémentaires sont peu importantes. Il nous faut donc en permanence suivre l'évolution de la jurisprudence.

Tout d'abord, je voudrais dire que c'est une procédure que nous essayons de porter à la fois dans la plus grande transparence vis-à-vis des candidats et en même temps dans la plus grande confidentialité vis-à-vis de l'extérieur.

D'ailleurs, les membres de la commission de délégation de service public, comme les fonctionnaires de la Ville qui travaillent sur ce sujet, ont, à ma demande, signé un engagement de confidentialité qui est transmis à la justice.

C'est donc dans la plus grande confidentialité mais aussi dans la transparence entre les candidats que nous travaillons.

Je dois vous dire que le Journal des Casinos, qui est la référence de la presse spécialisée sur le sujet, a noté dans son édition du 21 septembre dernier que « la négociation lilloise s'est, semble-t-il, faite avec beaucoup plus de transparence que pour d'autres dossiers de grandes villes sans surenchère permanente ». Dont acte, sur le plan de l'organisation des choses, je crois qu'il n'y a pas de difficulté.

En revanche, le Tribunal Administratif de Lille a demandé à la Ville de reprendre la procédure au moment de la publicité au motif que nous n'avions pas mentionné la nécessité d'un casino provisoire dans notre appel d'offres initial.

Je vais vous dire les choses rapidement.

Lorsque nous aurons choisi notre candidat, nous demanderons au Ministre de l'Intérieur son autorisation. Nous remplissons les conditions puisque nous sommes ville touristique, etc - je ne rentre pas dans les détails - .Une fois que le casinotier que nous aurons retenu aura été accepté par le Ministre de l'Intérieur, il aura une période probatoire d'un an avant d'être autorisé définitivement à ouvrir son casino.

L'ensemble des casinotiers doivent d'abord s'installer dans un casino provisoire pendant un an avant d'obtenir l'autorisation définitive.

Nous n'avions pas mis cette clause dans l'appel d'offres, mais cela n'a pas empêché l'ensemble des candidats de nous proposer un casino provisoire. Ceci dit, on peut considérer que dès lors que nous avons répondu par la suite que nous trouvions que c'était une bonne chose que d'avoir un casino provisoire, il aurait fallu le mettre dans l'appel d'offres initial. C'est purement formel, mais c'est juridiquement fondé.

Nous avons donc décidé de ne pas faire appel de la décision devant le Conseil d'Etat et de reprendre la procédure là où le juge nous le demandait.

C'est la raison pour laquelle je vous demanderai dans quelques instants de voter la délibération 914 sur les conditions de dépôt des listes.

En effet, nous avons désigné notre commission de délégation de service public qui, conformément à la loi, comporte 5 noms et est élue à la proportionnelle. Mais nous n'avons pas préalablement -et aujourd'hui les textes l'imposent- délibéré sur la procédure de dépôt des listes. Vous voyez que c'est purement formel.

Donc, pour éviter d'être annulé dans six mois sur un problème formel, je vous propose de reprendre aujourd'hui la procédure de désignation de notre commission de délégation de service public en votant cette délibération 914 qui fixe les conditions de dépôt des listes.

Après en avoir discuté avec l'ensemble des Présidents de groupes, je vous propose que ces listes qui doivent comprendre au plus 5 noms, 5 titulaires et 5 suppléants au plus - il peut y en avoir moins, mais pas plus - puissent être déposées sur mon bureau avant 19 heures afin que, à la fin du Conseil Municipal, nous puissions désigner à la proportionnelle notre commission de délégation de service public.

Il n'y a pas de grande inquiétude, nous allons obtenir la même commission que celle que nous avons élue la dernière fois, mais nous aurons respecté les règles formelles.

Je vous demande donc de bien vouloir voter cette délibération 914 qui fixe les conditions de dépôt des listes sur mon bureau avant 19 heures.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD. - Madame le Maire, je vous ai écouté dans la présentation du dossier du casino et j'aurais aimé vous entendre sur les réactions qui ont été assez abruptes, en particulier de l'avocat du groupe Tranchant, Maître HERSANT qui dit : « nous avons deviné que nous avons été rayés de la liste par voie de presse spécialisée » et du Président Directeur Général du Groupe qui dit, contrairement à la revue que vous citez à l'instant : « la Ville de Lille a une façon étonnamment opaque de gérer un dossier aussi costaud. »

Ce sont quand même des accusations qui sont graves. Vous avez rappelé les contentieux récurrents qui entourent les affaires de casino, mais là, en l'occurrence, après le retrait de Partouche et cette affaire judiciaire qui s'engage, j'avoue que nous aimerions en savoir un peu plus.

Madame le Maire. - Comme je vous l'ai dit, la confidentialité est de règle. Ne comptez pas sur moi pour vous donner le moindre nom aujourd'hui.

Lorsque la Commission de délégation de service public a retenu un certain nombre de candidats après le premier dépôt d'offres, nous avons commencé, comme le veut la loi, une négociation avec ces candidats.

Rien ne nous impose de prévenir les candidats qui n'ont pas été retenus, et je dirai même que si l'on veut éviter des discussions, des arrangements sur d'autres lieux, nous avons intérêt à garder la confidentialité totale. C'est en tout cas ce qui nous a été dit par tous, y compris par l'expert désigné par le tribunal administratif à ma demande pour suivre l'ensemble de notre procédure qui nous a demandé de ne pas nous exprimer sur les candidats retenus ou gardés avant la fin de la procédure.

C'est la raison pour laquelle un candidat regrette de ne pas avoir été convoqué pour la négociation future et en déduit qu'il a été rejeté à un moment donné.

Ne comptez pas sur moi pour vous en dire plus car, encore une fois, nous comptons rester dans le cadre de la confidentialité.

Nous recommencerons la procédure, donc il peut toujours se présenter.

Je vais vous demander de voter sur la délibération 914 et je reviendrai ensuite sur Partouche parce que j'ai une autre information à vous donner. Cela permettra de faire les choses dans l'ordre.

Chemise n° 15

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

05/838 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.

Adopté.

05/914 – Commission de délégation de service public – Election des membres – Fixation des conditions de dépôt des listes.

Madame le Maire - Sur la délibération 914, sur la condition de dépôt des listes avant 19 heures,

qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Adopté.

Madame le Maire - Nous allons maintenant aborder le dossier d'actualité qui est malheureusement celui des violences dans les quartiers et pour lequel j'ai rappelé, avant que Monsieur DECOCQ n'arrive puisqu'il était à une commission avec Monsieur QUIQUET à la Communauté Urbaine sur le stade, que nous aurions un débat important ce soir sur ce sujet.

Conformément à notre nouveau règlement intérieur, nous avons considéré que nous pouvons passer une heure sur ce dossier en répartissant proportionnellement les temps de parole.

Organisation du débat "Les violences dans les quartiers"

<i>Groupes politiques</i>	<i>Temps de parole accordé</i>	<i>Intervenant</i>
Les Verts	10 minutes	Monsieur PLANCKE
Les Personnalités	10 minutes	Monsieur HANNA
Union Pour Lille	11 minutes	Monsieur DECOCQ
Parti Socialiste	20 minutes	Monsieur KANNER
Front National	4 minutes	Monsieur BERNARD
Parti Communiste	5 minutes	Monsieur CUCHEVAL

Je vais m'exprimer avant de donner la parole à Roger VICOT, Adjoint à la sécurité, qui vous apportera les éléments chiffrés dont vous avez besoin et qui s'exprimera en tant qu'Adjoint à la sécurité.

Je vais entamer ce débat en vous rappelant ce qui s'est passé dans notre ville et la manière dont l'équipe municipale a souhaité réagir. L'analyse que nous en faisons aujourd'hui encore à chaud, car si les choses se sont calmées depuis lundi dernier, où nous sentions que les choses commençaient à se calmer, je ne sais pas s'il faut parler d'un arrêt ou simplement d'une accalmie, il faut être extrêmement prudent.

Rappeler tout d'abord que les violences que nous avons connues dans notre ville, même si elles n'ont pas été jusqu'à comporter, et heureusement, des bagarres quasiment face à face entre la police et des bandes de jeunes, il y a bel et bien eu des violences lourdes qui ont concerné tant des biens privés, 125 voitures ont été brûlées depuis le 4 novembre, des containers ont été incendiés ainsi que des biens publics puisque trois écoles ont été touchées, aux Bois Blancs, à Lille Sud, de manière moins importante, et à Fives, l'école Broca, il y a quelques jours, un club des aînés aux Bois Blancs et une antenne de l'ANPE à Hellemmes.

Je voudrais redire devant vous, parce que c'est le premier mot que nous allons nous dire, que ces violences sont inacceptables, qu'elles portent sur des biens privés, souvent ceux des voisins de ceux qui ont perpétré ces violences, ou des biens publics, qui sont d'ailleurs plutôt synonymes d'accès aux droits, d'accès à l'égalité et dont il est incompréhensible que des jeunes veuillent les brûler, je pense par exemple aux écoles ou à l'antenne de l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Face à ces violences, la majorité municipale a mis en place un double dispositif.

Tout d'abord, et c'est bien évidemment le plus important, un dispositif de prévention qui nous a amenés à être sur le terrain toutes les nuits, autour des Présidents de Conseils de Quartiers, avec les services municipaux, des associations, les référents du quartier, des adultes, et notamment des parents d'élèves et beaucoup de jeunes qui étaient en désaccord total avec ces violences et qui ont été présents pour prévenir, pour dialoguer, pour apaiser les tensions naissantes et pour intervenir rapidement lors d'un incident.

Bien évidemment, chacun l'imagine, si une telle présence peut aider au dialogue, elle n'empêche pas l'ensemble des jeunes d'aller vers le but qu'ils se sont fixé.

Je voudrais saluer l'appui de nombreux adultes des quartiers, de nombreux parents, également des adultes référents d'associations sportives ou sociales, des intervenants des clubs de médiation, je pense par exemple aux intervenants d'Itinéraires qui ont été auprès des Présidents des Conseils de Quartiers chaque nuit dans les quartiers.

Je veux également remercier Roger VICOT, Adjoint à la sécurité, et Walid HANNA, Adjoint à la Politique de la Ville, qui ont tous les deux coordonné nos interventions sur les quartiers et qui ont quadrillé la ville auprès des Présidents de Conseils de Quartiers qui étaient entourés comme je vous l'ai dit d'un certain nombre d'adultes ou de jeunes, c'est-à-dire Bernard CHARLES, Françoise ROUGERIE, Jeannine ESCANDE et Walid HANNA sous ses deux casquettes.

L'ensemble des Elus, dans leurs délégations, se sont également mobilisés. Marc BODIOT chargé des centres sociaux ou Ariane CAPON, Adjointe au Maire chargée des écoles.

Je voudrais évoquer la réaction des Elus mais également de tous les services municipaux pour faire en sorte que l'ensemble de ces services puissent continuer à fonctionner dans les meilleures conditions. C'est ainsi que, par exemple, autour de Jeannine ESCANDE, une réunion avec les jeunes a eu lieu dès le lendemain du premier incident aux Bois Blancs qui avait touché à la fois une école et le club des personnes âgées, et que toutes les dispositions ont été prises pour que les élèves dont les parents ne pouvaient assurer la garde puissent être accueillis, et l'école a repris très rapidement.

A l'école La Bruyère, les choses étaient moins graves. A l'école Broca, en pleine nuit, la directrice était là avec le directeur de l'école qui accueillait les élèves le lendemain et de nombreux parents que j'ai vus cette nuit-là se sont proposés pour nettoyer l'école et ils l'ont fait, avec les services municipaux. Cela a été aussi le cas aux Bois Blancs.

Tout ceci pour dire qu'il y a eu une implication de beaucoup d'habitants de notre ville autour des services municipaux et autour des Elus pour essayer de répondre aux conséquences de ces violences.

C'est pour moi aussi l'occasion de remercier les services municipaux. Je pense bien évidemment à la police municipale qui a toujours été présente et qui a souvent été la première sur les lieux, ce qui est bien naturel, la police nationale ayant un travail majeur - j'y reviendrai dans quelques minutes - sur l'ensemble de la Métropole, donc, la police municipale et principalement Stéphane LATAWIEC - ce qui ne l'a pas empêché d'être papa au milieu de ces nuits-là - et les agents locaux de médiation sociale qui ont été très présents ainsi que les équipes techniques qui sont intervenues en permanence, que ce soit pour retirer les voitures brûlées ou mettre à l'abri les bâtiments qui avaient été attaqués à toute heure du jour et de la nuit.

Au moment où certains critiquent la police, nous avons mené un travail main dans la main avec la police nationale et je remercie le Préfet de Police qui a été en permanence à notre écoute par des coups de téléphone permanents chaque nuit, ce qui nous a permis, en fonction de ce que ressentaient nos Elus sur le terrain, d'agir de la meilleure manière possible.

Je remercie également les policiers qui, dans notre ville, ont agi avec efficacité et discernement et je me réjouis qu'il n'y ait pas eu ici d'incidents graves entre les jeunes et la police nationale.

Des caillassages de loin, malheureusement, il y en a eu, mais il n'y a pas eu d'affrontements comme on l'a vu avec des courses poursuites dans les quartiers.

De la même manière, je me félicite de l'action de la justice qui s'est mobilisée. Nous avons été en contact permanent avec le Procureur qui tout à l'heure me donnait les résultats de la circonscription dont Lille fait partie et qui compte l'ensemble de la Communauté Urbaine de Lille et même des communes du Pévèle. Il y a eu au total, sur environ 90 adultes déférés, 16 adultes condamnés avec 11 incarcérations avec des peines de 5 mois fermes en moyenne. Je le dis parce qu'il faut que ceux qui auraient l'intention de poursuivre ces violences aujourd'hui ou demain le sachent, ce qu'ils ont fait est grave et inacceptable et la justice a su là aussi sanctionner.

76 mineurs ont été placés en garde à vue, 37 ont donné lieu à des poursuites judiciaires et 14 à des mesures de réparation. Là aussi, la justice a agi avec la police nationale pour que rapidement un certain nombre de décisions soient prises qui n'ont pas été contestées parce qu'elles s'appuyaient sur des dossiers sérieux.

Je veux également rendre hommage aux pompiers. J'ai pu tout au long de ces nuits, avec les Elus qui m'accompagnaient, apprécier le travail qu'ont fait les pompiers, souvent d'ailleurs non protégés parce que la police ne pouvait pas être partout. Un travail effectué comme d'habitude avec un professionnalisme et un dévouement total.

J'ai particulièrement été touchée de voir la réaction extrêmement positive des habitants à leur endroit alors même que certains camions de pompiers avaient été caillassés par un certain nombre de jeunes.

Donc, un dispositif que nous avons mis en place, conforme à ce que nous faisons dans le cadre de notre politique de sécurité, je pense que Roger VICOT y viendra, où nous avons travaillé main dans la main entre les acteurs de la prévention, les adultes et les jeunes dans nos quartiers qui étaient à nos côtés pour essayer de faire entendre raison à des jeunes, souvent très jeunes, la police nationale et la justice.

A côté de ce dispositif de prévention, nous avons mis en place un dispositif pour accompagner les victimes des dégradations et pour les aider dans leurs démarches. Cela peut être un soutien psychologique comme cela peut être un accompagnement juridique ou technique vis-à-vis des assurances ou face à d'autres difficultés.

La maison de la médiation et l'association intercommunale d'aide aux victimes marchent à plein. Nous avons conforté ce service pour qu'il puisse être à la disposition des Lillois et des Lilloises. 211 personnes se sont adressées à ce service, toutes n'avaient pas des voitures brûlées, bien évidemment, mais elles avaient d'autres difficultés.

Si les assurances nous disent qu'au plan national 80% des personnes qui ont une voiture sont assurées contre les incendies dans ces quartiers, et c'est bien naturel, environ les 2/3 ne seraient pas couverts et seraient seulement assurés au tiers.

Nous avons donc là des hommes et des femmes, et nous en avons vu en allant dans ces services, dont la voiture était même parfois l'outil de travail et qui se trouvent dans des difficultés extrêmes.

C'est la raison pour laquelle je vous demanderai à la fin de la séance de bien vouloir vous exprimer sur une motion qui demande à l'Etat de faciliter l'indemnisation des personnes dont les assurances ne peuvent intervenir sur le sinistre dont elles ont été victimes.

Le Premier Ministre a dit qu'il chargeait le Ministre de l'Economie et des Finances de mettre en place un tel dispositif. Les préfets n'ont toujours aucune information, nous n'en avons eu aucune, il est important que nous demandions à l'Etat d'intervenir en la matière.

Nous avons donc mis en place deux dispositifs de prévention et d'accompagnement qui n'ont malheureusement pas empêché un certain nombre de violences mais qui ont permis d'accompagner l'action majeure de la police nationale et celle de la justice.

J'ai dit et je le redis que ces violences sont inacceptables et totalement condamnables.

D'ailleurs, une très large majorité des Lillois, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs difficultés ou leurs souffrances, est d'accord avec cette appréciation, nous avons pu le voir encore une fois toutes les nuits sur le terrain.

Ces violences, on l'a vu aussi, sont le fait - notamment les premiers jours - de jeunes adolescents avec lesquels, quand on arrivait à les appréhender, il était extrêmement difficile de discuter.

Si nous avons vécu cela, pour ma part, j'ai surtout compris que les propos qui étaient tenus à l'encontre des jeunes dans leur ensemble étaient non seulement erronés mais également de nature à entraîner des réactions complémentaires.

Les jeunes à Lille, dans ces quartiers, dans leur grande majorité, étaient aux côtés des Elus, aux côtés des associations et des parents, pour essayer d'empêcher les violences. Il faut le dire parce qu'on se tromperait de diagnostic et on stigmatiserait à tort si on faisait un amalgame totalement injuste dans des quartiers qui souffrent déjà de l'injustice de notre société.

Bien évidemment, cette crise n'est pas une crise des banlieues ou des quartiers comme on dit, c'est une crise de jeunes dans des quartiers qui aujourd'hui concentrent les difficultés de notre pays, que ce soit le chômage, la pauvreté ou les échecs scolaires.

Je l'ai dit tout à l'heure, rien ne justifie la violence, il y a d'autres manières de s'exprimer, il y a d'autres façons d'agir, mais il ne faut pas se tromper de diagnostic, nous n'avons pas

affaire tout d'un coup à des jeunes qui s'amuseraient à brûler des voitures, nous avons bien affaire à une société qui n'arrive pas aujourd'hui à lutter contre ces injustices.

C'est la raison pour laquelle - je le redis même si cela doit déplaire - je n'ai pas accepté, pour ma part, les propos du Ministre de l'Intérieur qui, entre la condamnation légitime des violences et la stigmatisation de toute une population, n'a pas su faire le tri. Il a par ailleurs utilisé, lors des premiers, ce n'étaient pas des incidents mais des accidents graves puisque deux enfants sont morts en région parisienne, il a utilisé des propos qui nous ont été rappelés jour après jour par tous les jeunes, y compris par ceux qui condamnaient les violences.

Je suis heureuse de voir que nombreux ont été les Elus républicains qui se sont exprimés contre ces propos, considérant qu'un Ministre de la République doit se tenir et ne peut pas employer les mots de la rue, sans compter que certains mots sont des mots de mépris qui ne peuvent être acceptés par ceux qui les entendent.

Je regrette aussi de voir que le Ministre de l'Intérieur persiste et signe dans ses déclarations de ces derniers jours. Quand on fait une erreur, il vaut mieux la reconnaître et surtout s'attaquer aux vraies causes qui créent aujourd'hui les problèmes qui sont les nôtres.

Ce que nous avons vécu, et la décision qu'a prise le gouvernement avec l'état d'urgence et dans un certain nombre de cas, des couvre-feux, montre, à mon avis, l'échec de la politique de sécurité que mènent actuellement le gouvernement et le Ministre de l'Intérieur qui s'est pourtant fait le héros de cette politique de sécurité.

Quand on a des jeunes qui brûlent les voitures, qui brûlent des équipements publics, bien évidemment, l'ordre républicain doit être ramené. Il doit l'être par une action de l'ensemble de ceux qui tiennent à notre République, tout confondu, jeunes, adultes, acteurs de la prévention, acteurs de la répression, élus de toutes tendances.

Pour cela, nous avons travaillé main dans la main avec tous ceux qui devaient ramener l'ordre.

Je ne pense pas, pour ma part, que des mesures d'exception étaient nécessaires. Or, ces mesures ont été annoncées mardi dernier et, depuis lundi, nous nous sommes rendu compte sur le terrain cette nuit-là que les choses étaient en train de se calmer. Je me réjouis d'ailleurs que le Préfet ait décidé de ne pas appliquer de couvre-feu dans les villes de la Métropole, considérant qu'il y avait d'autres moyens ici de ramener le calme.

Ce couvre-feu n'a d'ailleurs pas empêché la poursuite des incidents. Je voyais ce qui s'est passé à Lyon, à Strasbourg où le Préfet les a mis en place, ou encore à Orléans où le Maire lui-même a mis en place ce couvre-feu.

Il faut arrêter de prendre des mesures d'exception quand l'ordre républicain doit être maintenu par les moyens classiques et il faut arrêter de mettre en place des dispositifs qui ne sont pas efficaces car on se décrédibilise, y compris vis-à-vis des jeunes qui sont aujourd'hui ces auteurs de troubles.

La lutte contre l'insécurité est une action de tous les jours et je pense que la politique qu'a menée ce gouvernement n'est pas pour rien dans ce que nous avons vécu.

Je me réjouis qu'un certain nombre de Députés, y compris de Députés UMP qui se disent être proches de Monsieur SARKOZY, Yves JEGO, Patrick DEVEDJIAN et Pierre CARDO, pour ne pas les citer, ont dit combien ils considéraient que le couvre-feu était disproportionné et ont fait appel avec d'autres au retour de la police de proximité.

Cette police de proximité dont vous-même, Monsieur DECOCQ, vous nous avez dit que c'était du cocooning par rapport aux jeunes et qu'il valait beaucoup mieux la police d'investigation.

Nous, nous avons toujours pensé qu'il fallait un équilibre entre l'un et l'autre et je regrette qu'une fois de plus, après avoir supprimé cette police de proximité, comme il l'a fait pour les emplois jeunes qui, eux aussi, accompagnaient les jeunes dans les écoles, dans les associations, notamment dans ces quartiers, le gouvernement revienne en arrière pour ramener maintenant la police de proximité - nous l'attendons - comme on a essayé de ramener, de manière très mineure, il faut bien le dire, les emplois jeunes et très précaires dans l'Education Nationale.

Il faut encore une fois revenir sur un équilibre entre prévention et répression, les deux vont de pair, j'en suis convaincue et entre l'organisation d'une police de proximité qui redonne à la population confiance dans sa police qui la connaît et une police qui doit agir au moment des violences et bien sûr la police d'investigation.

Il faut également que nous sachions, dans des événements comme ceux-là, ne pas en rajouter. Ne pas en rajouter dans les propos s'ils ne peuvent être suivis d'actes.

Je me souviens des derniers cas où le Ministre de l'Intérieur par exemple a fait voter des lois pour empêcher le regroupement dans les halls d'immeubles ou pour empêcher le racolage passif. Nous savons que cela n'a eu aucun effet.

Quelle crédibilité a-t-on lorsqu'on fait voter des lois qui ne sont pas applicables ?

Faisons-y aussi attention, la démagogie revient parfois en boomerang.

De la même manière, la vidéosurveillance, on l'a vu, n'a eu aucun effet dissuasif. Malheureusement, cet homme qui a été mortellement blessé à Epinay pour avoir voulu photographier un lampadaire puisqu'il travaillait pour une entreprise d'éclairage, l'a été sous le feu des caméras. Alors, vous me direz, on retrouvera plus facilement les auteurs, certes, mais cela ne les a jamais empêché d'agir et pourtant ils sont de cette ville et connaissaient le système.

Nous avons déjà débattu de la vidéosurveillance, nous n'y reviendrons pas, mais il faut arrêter de faire croire qu'il y a une réponse unique et simple à ces problèmes.

Ce sont d'abord des problèmes sociaux, des problèmes de gamins déstructurés, il faut les prendre en charge, il faut les sanctionner quand cela est nécessaire mais il ne faut en aucun cas les stigmatiser ou faire de la démagogie sur de tels problèmes.

De la même manière, lorsque le Ministre de l'Intérieur annonce les expulsions de tous les étrangers qui auront été condamnés, il est contraire à la loi. Il a fallu qu'un certain nombre de Députés de sa majorité, ou que le Directeur Général de la police nationale lui-même intervienne pour rappeler qu'il y a des règles.

Bien sûr, personne ne peut nier que, dans notre pays, des hommes et des femmes qui portent une atteinte grave à l'ordre public - c'est ce que vient de rappeler Michel GAUDIN, Directeur Général de la police nationale - doivent être expulsés. Mais annoncer une fois de plus que tous les étrangers qui auront fait l'objet d'une condamnation devront partir, comment le dire alors qu'on sait que la loi ne le permet pas, que par exemple les mineurs ne peuvent pas être expulsés, de même que les étrangers qui séjournent depuis longtemps sur notre territoire, sauf si, bien évidemment, il y a une atteinte lourde à l'ordre public, c'est la loi, appliquons la loi. Si on veut la changer, ayons le courage de le faire.

Mais, là aussi, que d'effets d'annonces pour essayer de montrer, derrière les fauteurs de troubles, d'abord les jeunes dans leur entièreté et ensuite les étrangers, ce que nous ne pouvons accepter.

Je tiens à vous dire qu'en discutant tout à l'heure avec le Procureur, celui-ci nous a confirmé ce que nous avons vu sur le terrain, c'est que cet amalgame est d'autant moins acceptable qu'il y a, dans ces violences, des jeunes de ces quartiers qui sont de cultures extrêmement différentes.

A cet égard, permettez-moi de vous dire que je ne peux pas accepter non plus que la République s'en remette à la religion, quelle qu'elle soit, pour maintenir l'ordre.

Les imams, les prêtres, les rabbins peuvent s'exprimer au sein de leurs églises, de leurs synagogues, de leurs mosquées sur ce qu'ils pensent de ces événements, mais recevoir des imams à Matignon, les recevoir comme si tous les jeunes auteurs de violences étaient musulmans, c'est une erreur lourde.

C'est une erreur parce que la laïcité, ce n'est pas cela.

C'est une erreur parce que la République doit elle-même ramener l'ordre.

Et c'est une erreur parce que ces jeunes ne sont pas tous musulmans.

Comme l'a très bien dit l'imam de Lyon hier, à force de montrer du doigt une catégorie de personnes, il ne faut pas s'étonner qu'on envoie des cocktails Molotov contre les mosquées.

Donc, là aussi, ne faisons pas de la démagogie, ne faisons pas des analyses trop rapides, nous savons bien que nous portons chacun une part de responsabilité dans la situation de ces quartiers.

La responsabilité d'un gouvernement qui a abandonné l'objectif du chômage, qui a réduit toutes les subventions aux associations culturelles, sportives, sociales qui travaillent dans ces quartiers.

Un gouvernement qui a supprimé la police de proximité et qui n'est pas capable de réduire l'insécurité dans notre pays.

Un gouvernement qui ne crée plus d'emplois quand, nous, nous en créons 2 millions à l'époque.

Il faut aussi qu'il prenne sa part de responsabilité.

Nous réclamons non pas l'état d'urgence mais l'état d'urgence sociale, et pas seulement dans nos quartiers, pour tous ceux qui aujourd'hui souffrent du chômage et de la pauvreté.

Peut-être faudra-t-il un jour écouter un peu plus et ne pas remettre ce que l'on a retiré par idéologie. Je pense aux emplois jeunes, je pense à la police de proximité, je pense aux emplois d'insertion, aux subventions pour les associations.

Monsieur BORLOO a redit il y a quelques jours « Il va bien falloir remettre ce que nous avons supprimé ».

Il aurait mieux valu ne pas défaire par idéologie pour se rendre compte aujourd'hui des conséquences de tout cela.

Voilà tout simplement ce que je voulais dire.

La majorité municipale lilloise prend toutes ses responsabilités dans la situation actuelle de ces quartiers. Loin de moi l'idée de dire qu'il n'y a qu'un seul responsable mais je le redis très clairement, pour moi, l'ordre doit être ramené et les auteurs doivent être sanctionnés mais ce doit être l'ordre républicain, par un travail comme nous l'avons fait depuis dix jours, de la police nationale aux jeunes des quartiers, en passant par tous les acteurs de la prévention et de la répression.

Tout le reste, ce sont des effets de manches. La réalité, c'était d'être sur le terrain et de travailler comme nous l'avons fait pour empêcher que les choses arrivent.

Encore une fois, la police nationale, la justice et les pompiers dans notre pays font un travail remarquable, faisons-leur confiance plutôt que de faire des effets d'annonces et des effets de manches.

D'autre part, nous aurons la réponse dans un débat beaucoup plus large que nous mènerons au niveau national et dans notre ville. C'est d'abord une réponse pour que la situation sociale de notre pays s'améliore et, encore une fois, il faut que chacun prenne sa part de responsabilité. Nous continuerons, quant à nous, à essayer d'améliorer les conditions de vie des Lillois dans les domaines qui sont les nôtres.

Enfin, j'aimerais que nous arrivions, nous qui sommes des partis républicains, à respecter la république, à respecter la laïcité, à ne pas faire des amalgames et à se méfier de la démagogie qui a toujours amené au pire, dans notre pays comme ailleurs.

Les Français méritent mieux que cela. Ils méritent qu'on se dise de manière claire où sont les responsabilités, quelles sont les causes de ces maux qui durent depuis des années, même si elles ont été accentuées, accélérées par la politique du gouvernement actuel et par les propos d'un ministre qui ne sait pas remplir ses fonctions de manière républicaine.

Au-delà de cela, je voulais vous dire que la majorité municipale va continuer à travailler avec ces jeunes, avec leurs familles pour que leur situation s'améliore. C'est la seule réponse que nous pouvons porter aux côtés du maintien de l'ordre et de la condamnation des violences tel que nous l'avons fait tous ces derniers jours.

Je vous remercie.

Je passe la parole à Roger VICOT qui va donner un certain nombre d'éléments.

Monsieur VICOT. - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, je voudrais à la fois vous donner une information sur le bilan exact des événements qui ont marqué notre ville ces jours derniers mais aussi sur la manière dont s'est organisé le travail des différents acteurs sur le terrain.

Si Lille, malheureusement, n'a pas été épargnée par le mouvement que l'ensemble de notre pays connaît depuis deux semaines, nous pouvons souligner que le bilan est relativement moins lourd qu'ailleurs compte tenu de la gravité de ces événements.

Depuis le 4 novembre dernier, vous l'avez dit, ce sont effectivement 125 véhicules qui ont été incendiés sur le territoire de la ville. Tous les quartiers de la ville ont été touchés par ces événements dans des proportions diverses : 2 véhicules à Hellemmes, 4 à Lomme.

Il faut y ajouter des incendies ou tentatives d'incendies de lieux de vie, de lieux d'échanges, je pense au foyer des aînés et à l'école Maria Montessori des Bois Blancs, à l'école La Bruyère de Lille-Sud, au bâtiment qui abritait les activités des Francas à Fives Saint-Maurice, à l'école Broca à Fives récemment, aux locaux de l'ANPE d'Hellemmes.

Je veux souligner ici la qualité du travail que nous menons avec la police nationale dans ces moments difficiles. Comme toute action efficace, elle est avant tout une action de fond et surtout elle s'inscrit dans la durée. Ces rapports avec la police nationale sont permanents.

C'est aussi grâce au Contrat Local de Sécurité dont on a parlé récemment qu'ils sont confiants.

En se montrant à la fois efficace et mesurée, la police nationale ici à Lille a montré qu'il n'y avait nul besoin de mesures d'urgence pour que l'ordre républicain soit assuré sans débordement.

La justice de son côté – vous en avez dit un mot, Madame le Maire - a su prendre également les décisions qui s'imposaient compte tenu de la situation sur l'ensemble de l'arrondissement, Communauté Urbaine de Lille et Communauté de Communes du Pévèle. Vous l'avez dit, 85 majeurs ont été arrêtés, une quinzaine d'entre eux ont été jugés, 11 incarcérations avec une durée moyenne de condamnation entre 5 et 9 mois.

Les mineurs également, 76 ont été arrêtés et systématiquement présentés devant le juge pour enfants avec des réponses systématiques ou des mesures de réparation ou des mesures de placement pour certains de ces mineurs.

Je veux souligner également, mais vous l'avez dit, la motivation et l'implication de tous les acteurs de la prévention sur le territoire de la ville, les éducateurs spécialisés, les associations, les animateurs, tous présents sur le terrain avec vous, avec nous, jour et nuit dans les quartiers de la ville.

Et c'est aussi la philosophie de notre Contrat Local de Sécurité qui repose sur une idée maîtresse : c'est par l'action commune, les objectifs partagés, le partenariat systématique et le dialogue permanent que nous pouvons apporter des solutions aux problèmes de délinquance. Nous n'avons pas été obligés de mettre en place dans l'urgence un réseau d'acteurs, ils sont là au quotidien avec nous dans les quartiers.

Enfin, nous avons souhaité être au plus près des victimes de ces événements qui sont ressentis comme autant de drames individuels.

Avec la Maison de la médiation, avec l'association intercommunale d'aide aux victimes, association partenaire de la Ville depuis de très nombreuses années, nous les accompagnons, nous les orientons, nous les aidons dans leurs démarches auprès de la justice, auprès des assureurs. Nous leur apportons aussi un soutien psychologique très important nécessaire avec des professionnels car le traumatisme ressenti est la plupart du temps très fort et très déstabilisant pour ces personnes.

238 personnes ont pris contact avec nous, téléphoniquement ou en se présentant à la mairie, dans ces circonstances. C'est dans ces moments-là, dans ces épreuves, que le service public exprime tout son sens.

Voilà, Madame le Maire, en quelques mots ce que l'on peut dire à ce jour sur ces événements.

Madame le Maire.- Nous allons entamer le débat.

Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Madame le Maire, pensez-vous qu'il soit vraiment souhaitable que votre Opposition, c'est-à-dire la Majorité nationale, s'exprimât en premier ?

Ce matin, avec Pierre de SAINTIGNON, nous avons un peu organisé le débat et je lui faisais une suggestion, que je vous fais là - je ne sais pas s'il vous en a fait part - au débotté.

Ce serait que désormais, sur ces grands débats, je puisse m'exprimer, pour éviter, l'expérience aidant, le tir au pigeon vivant auquel on assiste à chaque fois... Je suis à la fois lucide et respectueux de mes adversaires puisque, en l'occurrence, le pigeon vivant, c'est nous.

Pour éviter cela, ne serait-ce pas mieux que nous puissions nous exprimer après mais que, naturellement, vous répondiez derrière ?

Madame le Maire.- Je pense qu'il vaut mieux que l'on fasse comme dans toutes les instances.

Je vous donne toujours la parole en premier parce que vous levez la main en premier, donc, par respect de l'Opposition, je vous donne la parole. Vous le savez bien, vous demandez toujours la parole en premier.

Si maintenant vous me dites que vous ne voulez pas parler en premier, on va faire comme au Conseil Général et au Conseil Régional, on va tourner. De cette façon, personne ne peut dire « On passe devant » « le tir au pigeon vis-à-vis de celui-là ».

Mon objectif n'est pas de vous attaquer, il est de défendre ce à quoi je crois.

Madame le Maire.- Cela n'a pas été demandé en Conseil Privé, là aussi, il faut qu'on s'organise, ce n'est pas devant tout le monde ici que les débats doivent avoir lieu, on l'a dit avant, je veux bien vous inscrire un peu plus loin, on va refaire un autre ordre. Je vais proposer de donner la parole à Dominique PLANCKE, à Michel CUCHEVAL, peut-être ensuite à vous-même et après on passera à Walid HANNA.

Monsieur DECOCO.- J'avais demandé d'intervenir derrière les Socialistes.

Madame le Maire.- Attendez. Il faut être au Conseil Privé et il faut le demander à ce moment-là, vous aviez votre représentant, rien n'a été demandé. Je vous promets qu'on le fera la prochaine fois, c'est-à-dire qu'on organisera les choses.

On va déjà faire un panachage aujourd'hui.

Mais ne levez pas la main en premier à chaque fois parce que, quand cela vous arrange, vous ne pouvez pas être le premier et, quand cela vous dérange, vous ne pouvez pas être le dernier.

Mais on fera cela, c'est très bien, vous avez raison, c'est une meilleure façon de respecter tout le monde.

Dominique PLANCKE.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, au nom du groupe des Elus Verts, comme vous l'avez fait vous-même, je tiens d'abord à exprimer notre solidarité et notre soutien aux Lilloises et aux Lillois qui ont été victimes des événements de ces dernières semaines. Vous avez évoqué ceux et celles dont les voitures ont brûlé et ceux et celles dont les domiciles, les commerces ou les lieux de travail ont été touchés, les enfants dont les dortoirs ou les salles de classes ont été endommagés, des associations comme Les Francas dont les locaux ont été détruits.

Nous voterons donc tout à l'heure la motion qui nous sera proposée en faveur des victimes des incendies de véhicules.

Nous voulons aussi rendre hommage, comme vous l'avez fait, aux pompiers, aux enseignants, au personnel éducatif en général, aux parents d'élèves et aux agents de la Ville, au médiateur, à notre collègue Roger VICOT et à nos collègues Elus, Présidents de Conseils de Quartiers et à tous ceux, y compris de nombreux jeunes, qui ont agi pour soutenir les victimes et ramener la tranquillité en accomplissant jour et nuit leurs tâches dans des conditions difficiles.

Ces violences sont inacceptables et elles sont autodestructrices. Elles nuisent essentiellement à ceux dont elles prétendent dénoncer l'exclusion.

Faire cesser les violences qui pèsent sur les populations qui aspirent légitimement au calme est évidemment nécessaire. Mais l'action des forces de l'ordre qui, à Lille, vous l'avez souligné, Madame le Maire, s'est bien passée, ne doit pas conduire à des surenchères et ne peut pas être la seule réponse.

Nous devons ouvrir d'autres chemins si nous ne voulons pas que se poursuivent ou se renouvellent les violences qui viennent de se produire. Seule une action collective permettra de définir les conditions d'une autre politique.

Car c'est un échec collectif que nous avons subi. L'incapacité des gouvernements successifs à faire reculer le chômage massif, l'explosion de la précarité, la systématisation des discriminations raciales et territoriales, comme la politique d'affaiblissement des services publics et le recul des droits sociaux qui apparaissent en pleine lumière aujourd'hui.

Mais ce sont surtout ces trois dernières années de politiques centrées sur le tout sécuritaire qui sont en cause. Le sabotage des actions de prévention, l'asphyxie du monde associatif, le démantèlement décidé en 2002 par le Ministre de l'Intérieur de la police de proximité, la tolérance à l'égard des discriminations quotidiennes, notamment envers les personnes étrangères ou supposées telles en raison de leur faciès, nous font mesurer aujourd'hui non seulement l'échec mais aussi la redoutable nocivité de cette politique.

Ce n'est pas seulement le langage du Ministre de l'Intérieur, c'est la politique et ce sont les actes de l'ensemble du gouvernement qui relèvent d'une logique d'apprenti sorcier.

Terrible illustration que ce décret paru le 4 novembre au Journal Officiel de notre République, ce décret publié alors même que nos voitures et nos bâtiments publics commençaient à brûler.

Ce décret supprime du budget 2005 de notre pays :

- ◆ 135 M€ de crédits de dispositifs d'insertion des publics en difficulté,
- ◆ 70 M€ du programme nouveaux emplois, nouveaux services,
- ◆ 15 M€ de financement de la formation professionnelle,
- ◆ 41 M€ de l'ANPE,
- ◆ 112 M€ de crédits pour la promotion de l'emploi,
- ◆ 46 M€ de crédits en faveur de la ville et de la rénovation urbaine,
- ◆ 72 M€ en faveur du logement,
- ◆ 44 M€ en faveur des transports en commun
- ◆ et retire aussi 2,3 M€ au service de protection judiciaire de la jeunesse et plus de 8 M€ de crédits pour la jeunesse et la vie associative.

Il y en a comme cela dix pages. J'arrête là cette énumération qui prouve, ligne après ligne, qu'on ne peut pas à la fois, comme le fait ce gouvernement, diminuer les impôts des plus riches et prétendre maintenir la cohésion sociale.

Le 8 novembre, le Premier Ministre, en décrétant l'état d'urgence, explique qu'il a sans doute été trop loin dans les suppressions de crédits aux associations et qu'il va leur redonner un peu d'argent. Il a parlé de 100 M€, je vous ai parlé de plusieurs milliards.

Mais un tissu associatif, cela ne se décrète malheureusement pas, cela se détruit beaucoup plus vite que cela ne se construit. Nombre d'associations, quel que soit leur domaine

d'intervention, quel que soit leur territoire d'intervention, victimes des restrictions budgétaires et de la fin des emplois jeunes, ont déjà licencié et parfois même cessé leurs activités.

Les Verts voteront donc tout à l'heure le vœu de soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, culturelles, sportives et de lutte contre les exclusions qui nous sera soumis à l'issue du Conseil Municipal.

Il faut cesser de traiter de manière provocante et disproportionnée ces événements, il faut faire confiance aux acteurs locaux, les élus, les associations, les citoyens, en sortant de la logique de surenchère et en offrant des perspectives.

Roger VICOT a bien rappelé l'importance du Contrat Local de Sécurité et son efficacité locale. L'Etat doit pour sa part reprendre ses marques en soutenant l'action des collectivités locales qui favorisent le lien social, en garantissant, comme nous nous efforçons de le faire à travers nos politiques municipales, un cadre de vie satisfaisant aux habitants.

Quelques mots sur l'état d'urgence.

On ne peut pas répondre à une crise sociale par un régime d'exception. User de la symbolique de l'état d'urgence, c'est réduire des dizaines de milliers de personnes, et en particulier les jeunes, à la catégorie d'ennemi intérieur.

Au-delà, c'est faire peser sur la France toute entière et sur chacun de ses habitants, notamment les étrangers que le gouvernement désigne déjà trop souvent comme des boucs émissaires, le risque d'atteinte grave aux libertés.

L'arrestation rapide de la plupart des auteurs des incendies de Fives et d'ailleurs prouve, s'il en était besoin, que la police et la justice n'ont pas besoin de la mise en place d'un régime d'exception pour faire efficacement leur travail dans notre ville.

Le groupe des Verts tient donc à vous apporter son soutien, Madame le Maire, pour votre opposition publique à l'instauration de cet état d'urgence.

Nous devons ouvrir une autre perspective que celle qui a conduit à l'impasse actuelle. Ceci passe par la mise à l'ordre du jour de trois exigences fondamentales :

- ◆ la justice
- ◆ l'égalité
- ◆ et le respect.

Ni le recours à des procédures judiciaires, ni le marquage de zones discriminées par une carte de l'état d'urgence ne sont conciliables avec l'objectif du rétablissement de la tranquillité publique et du dialogue démocratique.

La République doit reconnaître que le sort de nos populations, les discriminations qu'elles subissent, le chômage, la pauvreté, sont de notre responsabilité et constituent une violation de l'égalité républicaine.

Il s'agit de mettre en œuvre aujourd'hui concrètement une politique nationale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits.

Il faut mettre aussi un terme à tous les discours insupportables et dévalorisants, stigmatisants, qui font de tous les habitants de nos quartiers et de tous les jeunes des racailles, des barbares, des vandales.

Il y a là une véritable urgence nationale. Il faut substituer à l'état d'urgence policier un état d'urgence social afin que les actes de ceux qui nous gouvernent soient en conformité avec la devise de la République.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

(Temps de parole : 6 mn 30)

Madame le Maire.- Merci.

Walid HANNA.

Monsieur HANNA.- Madame le Maire, je vous remercie de me donner l'occasion de revenir sur les événements de la semaine dernière, événements que nous avons vécus, membres de la Majorité, heure par heure.

Mobilisés dès le premier incident avec le Maire, nous avons à votre demande, Roger VICOT et moi-même, assuré la coordination de la Ville sur le terrain en parfaite collaboration avec les Présidents de Conseils de Quartiers présents à nos côtés et aux côtés des habitants.

Cette semaine fut éprouvante pour tous, et particulièrement pour les Lillois qui ont vécu ces troubles, et dont certains ont vu brûler leurs biens.

7 nuits mouvementées, 7 nuits intenses, 7 nuits chaudes, mais qui auraient pu l'être beaucoup plus sans l'investissement et la présence durant ces 7 nuits et encore ce week-end de plusieurs dizaines de bénévoles.

Acteurs associatifs, Conseillers de Quartiers, responsables de structures, fonctionnaires municipaux, clubs de prévention, agents d'ambiance LMH, parents, et de nombreux jeunes se sont mobilisés dans chaque quartier pour parlementer, écouter, expliquer et calmer la colère.

Ce ne fut jamais simple, mais il fallait garder le lien, ne pas condamner la jeunesse comme elle l'a été sans appel et sans détail par le Ministre de l'Intérieur. Et durant ces 7 nuits, le lien n'a jamais été rompu. Discussions, médiation, débats improvisés, marche silencieuse, de nombreux échanges ont permis d'empêcher l'extension de ce mouvement de colère et d'éviter des dégradations encore plus importantes, comme les ont connues d'autres villes.

L'implication et la mobilisation de nos habitants furent fortes, les uns pour protéger les bâtiments, les autres pour passer des messages de paix, car cette mobilisation exceptionnelle dans ces motifs et circonstances n'est pas un phénomène rare dans nos quartiers.

Les habitants unis et mobilisés s'intéressent à leur quartier, et ils ont la volonté de ne pas rester en dehors de ce qui s'y passe. Dans les crises comme dans les fêtes, les habitants savent se mobiliser.

D'ailleurs, durant cette semaine, la vie a continué dans les quartiers.

Quelques exemples :

- ◆ **Samedi 5 novembre** : l'association « Femmes à Lille Sud » organisait une manifestation dans la salle polyvalente pleine à craquer, qui mettait à l'honneur les actions des habitants qui contribuent à l'amélioration de l'image du quartier, 7 trophées récompensant 7 habitants. Cette soirée se clôturait avec un concert de hip hop donné par des artistes du quartier, jeunes de 25 à 30 ans qui sont ensuite venus avec Bernard CHARLES et nous pour calmer les petits jeunes qui étaient dans la rue ce soir-là.
- ◆ **Dimanche 6** : la salle Concorde était aussi pleine de monde pour la fête du partage et de la solidarité organisée par 6 adolescentes du centre social et dont les droits d'entrée en denrées alimentaires ont été remis aux Restos du cœur.
- ◆ **Lundi 7** : aux Bois-Blancs, se tenait une rencontre entre une maman israélienne et une maman palestinienne dans une salle aussi pleine à craquer.
- ◆ **Mardi 8** : des représentants du Lion's Club étaient à Moulins à la Galerie Bleue avec les enfants et les familles pour remettre un chèque à Avenir Enfance.

Mais, Madame le Maire, maintenant que les tensions sont retombées et qu'une accalmie se profile, quel bilan tirer de cette semaine ?

Bien sûr, il faut condamner les incendies et les agressions gratuites, mais surtout il nous faut tenir compte des raisons de la colère.

Que nous ont dit ces jeunes ces soirs-là ? Des choses simples : manque de travail, discrimination à l'emploi, difficultés d'obtenir des logements, absence de considération et stigmatisation des quartiers, diminution des crédits des associations, suppression des emplois jeunes, suppression des adultes relais.

Vendredi après-midi, à votre demande, et après le premier incident aux Bois-Blancs, nous avons rencontré une centaine de jeunes avec Jeannine ESCANDE, Marc BODIOT et Frédéric MARCHAND.

Ils nous ont parlé des difficultés, de leurs difficultés, mais surtout, ils nous ont dit : expliquez-nous pourquoi on n'arrive plus à avoir d'emplois jeunes ? Pourquoi telle association n'a plus les moyens de nous aider dans nos projets ? Comment on fait pour s'en sortir ?

Madame le Maire, comment ne pas chercher les responsabilités ? Faire de la politique, c'est assumer sa parole. Cette semaine, Monsieur SARKOZY a allumé la mèche, nous étions là pour l'éteindre, mais où étiez-vous, vous les amis et les proches du Ministre ?

Pas sur le terrain ! Je n'ai vu aucun membre de l'Opposition municipale...

(vives protestations de l'Opposition)

Vous étiez loin des jeunes et de leurs familles !

Vous ressemblez à ce Gouvernement, vous aimez la jeunesse mais vous n'aimez pas les jeunes ! C'est cela, la réalité !

J'ai passé des nuits jusqu'à 3 heures du matin, j'étais dans la circonscription de Monsieur DECOCQ à plusieurs reprises, vous n'étiez jamais là où il faut... jamais à côté des jeunes.

Le sursaut, le vrai, est venu de toutes ces associations, des clubs de prévention, des conseils de quartiers et des bénévoles qui ont occupé le terrain avec nous.

(vives protestations de l'Opposition)

S'il y avait révolte, elle était de ce côté ...

Madame le Maire.- Laissez parler Monsieur Walid HANNA ! ...

Monsieur DECOCQ.- C'est inadmissible !

Madame le Maire.- Laissez-le s'exprimer ...

Monsieur DECOCQ.- Il dit n'importe quoi !

Madame le Maire.- Vous avez demandé à parler après lui, donc vous lui répondrez, Monsieur DECOCQ ! Vous avez demandé qu'il parle avant vous, et maintenant, vous n'êtes pas content ...

Monsieur DECOCQ.- Je ne veux pas polémiquer, on a autre chose à vous dire ...

Madame le Maire.- Je n'ai pas polémiqué ... Il vous dit les choses telles qu'il les pense, donc laissez-le s'exprimer !

Terminez, Monsieur HANNA.

Monsieur HANNA.- S'il y avait révolte, elle était de ce côté. C'était leur façon à eux de crier leur colère et de s'exprimer autrement, mais vous n'étiez pas là pour les entendre !

Les habitants ne demandent qu'une seule chose, c'est qu'on arrête de stigmatiser leurs quartiers.

Des annonces ont été faites par le Premier Ministre qui promet des moyens nouveaux pour les quartiers. En réalité, après nous les avoir retirés, on nous les redonne. C'est donc qu'ils étaient nécessaires ! Dommage qu'il ait fallu ces événements pour que notre Gouvernement s'en aperçoive !

La majorité municipale va poursuivre son action au quotidien auprès de tous les Lillois. La baisse de crédits de l'Etat sur la Politique de la Ville depuis 2001 nous a empêchés de concrétiser certaines actions, mais nous avons toujours su répondre présents et travailler à améliorer le vivre-ensemble dans nos quartiers.

Je terminerai sur un exemple.

Depuis 8 mois, nous travaillons à l'organisation d'un forum aux Bois-Blancs, avec les jeunes, construit avec eux. Il aura lieu le samedi 26 novembre de 14 h à 19 h, je vous invite à y participer et à venir écouter ces jeunes, parce que écouter, c'est le début du respect.

Merci.

(applaudissements)

(temps de parole : 6 mn 48)

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCOQ.- Dans les quelques minutes que j'ai ...

Madame le Maire.- Vous avez 11 minutes, ce qui donne quand même le moyen de s'exprimer.

Monsieur DECOCOQ.- Oui, je le pense aussi, et donc je me consacrerai à ce que je voulais vous dire et non pas à répondre aux attaques personnelles et infondées de Walid HANNA. Je me réserverai une autre fois pour lui dire ce que j'en pense.

J'espérais que ce débat ait lieu, je vous remercie de l'avoir organisé, et je crois qu'effectivement, c'est le moment de dialoguer, de s'écouter, et non pas de s'invectiver !

Comme mes collègues l'ont fait, d'abord, je vous donne acte, Madame le Maire, de la condamnation sans ambiguïté de ces violences. Ce n'est pas parce que Walid HANNA a été aussi incorrect avec moi que je ne reconnaitrai pas son propre travail de présence sur le terrain et le travail de ses collègues qui est réel avec les différents responsables associatifs.

Je m'incline comme vous devant le courage des pompiers.

Je me satisfais de la réserve, de la retenue des policiers, et du traitement pénal que vous avez évoqué car il est important qu'il y ait une chaîne entre l'action policière et l'action judiciaire.

Donc, le débat qui s'engage ce soir est un débat qui dépasse complètement le problème Droite/Gauche, et il engage encore moins, comme je l'ai entendu, la responsabilité personnelle du Ministre de l'Intérieur car si vous en restez là, c'est sûr, il n'y a aucun espoir de changer les choses !

Le discours de Nicolas SARKOZY évite au contraire l'amalgame en ne banalisant pas la violence. On sait très bien que 1% seulement des habitants des quartiers ont participé à ces violences. Tout à l'heure, Roger VICOT parlait des mineurs, et vous-même, Madame, parliez des 76 mineurs interpellés et des suites judiciaires, eh bien, le Procureur de la République me confiait que beaucoup de ces mineurs sont sans casier judiciaire.

C'est d'ailleurs pour cela que nous devons faire bouger les choses.

Je dirai que la posture, je n'ose pas dire l'hystérie anti-SARKOZY, n'est d'ailleurs pas partagée par la majorité des Français qui lui font confiance parce qu'ils ont bien compris le ressort de son action, plus de fermeté pour les délinquants et plus de générosité pour ceux qui veulent s'en sortir.

Je crois qu'il faut être capable de remettre en cause la routine de nos idées reçues. Pour ce faire, d'abord se tourner un peu vers le passé. Nous n'avons pas le temps de faire l'analyse du modèle social de ces trente dernières années, mais si on nous dit que la Politique de la Ville, que font toutes les politiques gouvernementales, a échoué, ce qui est manifestement vrai, alors c'est aux torts partagés puisqu'il y a quinze ans de Gauche et quinze ans de Droite.

J'irai même un peu plus loin, je crois que c'est aux torts partagés avec la société toute entière. Quand on parle de discrimination à l'embauche, on parle bien des employeurs et des personnels de certaines sociétés, et pas simplement des politiques, de Gauche ou de Droite !

La difficile mixité sociale, là aussi, vient de certaines pratiques dans des quartiers, pratiques qui rendent les choses difficiles.

A Lille, on ne peut pas dire quinze ans de Droite, quinze ans de Gauche puisque, depuis pratiquement cinquante ans, vous êtes en charge des responsabilités et de faire bouger les choses.

Non, il n'y a pas eu d'exception lilloise. Bien sûr que des choses positives ont été faites à Lille, mais notre rôle d'Opposition est de repérer, de pointer ce qui ne va pas et qui fait qu'on est passé des quartiers ouvriers à des vraies banlieues où la vie est difficile.

La mixité sociale ne s'est pas développée, elle a même régressé.

Le chômage a augmenté. 9,8% au niveau national contre 18,2% à Lille.

La déscolarisation frappe ici aussi.

Alors, habitat, emploi, formation, voilà des leviers sur lesquels il faut agir. Ces trois constats trouvent leur source principale dans l'idéologie qui a de tout temps marqué la vie politique de cette municipalité.

J'en prends deux, trois exemples.

La Maison de l'Emploi. Dans la lecture de la délibération et dans les premiers contacts que j'ai pour la Maison de l'Emploi de Lille –qui n'est pas encore en place, mais c'est une autre affaire– je n'ai pas vu beaucoup de place pour les employeurs, et ce sont pourtant ces employeurs qui sont un des leviers essentiels de ces futures Maisons. L'Etat y participera à hauteur de 1 M€.

La zone franche. Le fameux Toyota lillois dont on parle souvent à juste titre. J'ai dit et redit ici que cette zone franche n'était pas assez supportée par la mairie. Elle a pourtant créé 3.145 emplois d'après les derniers chiffres qui datent de 2003. Pourtant, je rappelle aussi que, dans le projet de loi de finances de 2002, le Gouvernement de Lionel JOSPIN avait décidé de mettre fin à ce dispositif.

La sécurité. Systématiquement, vous êtes contre toutes les mesures, y compris la vidéo-surveillance. Personne n'a prétendu ici que c'était l'alpha et l'oméga de toutes les mesures de sécurité, mais elle a au moins un mérite essentiel, c'est qu'elle lutte contre l'impunité. Or, c'est l'impunité qui est la cause de la multi-récidive dont nous souffrons aujourd'hui.

Il faut tout de même rappeler qu'entre 1997 et 2002, c'est-à-dire le Gouvernement auquel vous avez appartenu, +18% d'augmentation de la délinquance, 4 millions de crimes et délits, chiffre jamais atteint dans notre pays, contre – 8% depuis 2002 !

Et puis, je voudrais dire un mot de votre responsabilité, non pas personnelle, mais collective car d'élection en élection, vous avez généré des espoirs toujours déçus, notamment parce qu'il y a ambiguïté en matière d'emplois auprès des jeunes des quartiers ! Ces espoirs toujours déçus, vous en portez collectivement la responsabilité historique et directe dans un système qui perdure encore aujourd'hui.

Tout à l'heure, on parlera des centres sociaux. A ce jour, il n'y a pas de critères objectifs, connus de tous, concernant l'attribution de financement.

Sur le présent, vous avez stigmatisé le Gouvernement dans votre lettre dans les quartiers. Je rappelle tout de même l'énorme subvention de l'ANRU, 25% du coût, 96 M€ sur les 400 M€ ! Voilà un beau projet que vous devriez exploiter au maximum pour que les habitants s'approprient cette reconstruction urbaine.

La DSU est en augmentation de 5% par rapport à 2004. Cela représente quand même 7 M€ !

Je ne parle pas du commissariat central dont vous avez stigmatisé le retard apporté soi-disant pour des raisons électorales... Mais c'est quand même bien notre gouvernement qui a pris cette décision ultime ! Ce que vous n'aviez pas réussi à faire en son temps !

Enfin, les équipes de réussite éducative. 2 équipes sont en place en 2005, 5 sont prévues à l'horizon 2007. 400.000 € de subvention, et le portage juridique qui sera assuré par la Caisse des Ecoles, au moins pour 2005, devrait développer 3 équipes d'ici 2007.

Je voudrais conclure sur les voies d'avenir parce que je vous ai entendue faire un procès sévère notamment du Ministre de l'Intérieur et du Gouvernement en général, mais dans ce débat, quelles sont vos propositions nouvelles ? Quelles sont les idées nouvelles qui sont avancées par les uns et les autres ?

Le soutien aux associations, j'en suis parfaitement d'accord, mais ne confondez pas les emplois jeunes et le soutien aux associations.

Je sais bien que les emplois jeunes ont été déterminants pour les associations qui avaient des problèmes énormes de financement. Aujourd'hui, vous pouvez disjoindre la situation, il faut soutenir financièrement les associations en trouvant un nouveau dispositif que celui des emplois jeunes qui n'avait pas d'avenir en tant que tel.

Les emplois jeunes étaient faits pour les jeunes, pas pour les associations.

De la même façon, il faut soutenir davantage la zone franche. Peut-être créer un « Monsieur Zone Franche », quelqu'un qui soit le référent pour développer au maximum cette possibilité.

S'agissant de la police de proximité, je pense qu'il faut aller jusqu'au bout du raisonnement.

La compétence régalienne de l'Etat, c'est l'investigation, le judiciaire et la police de répression. Il faut que cette police soit une police nationale. Et la prévention qui est une compétence municipale doit être faite par la police municipale qui doit assurer ce rôle de police de proximité.

Dans le cadre des lois CHEVENEMENT, on a pris de très bonnes mesures à la Communauté urbaine sur le développement économique tout en gardant la taxe professionnelle unique. Ne doit-on pas revoir le rôle d'initiative économique des Maires par rapport à la création des emplois ?

Enfin, je crois qu'il faudra un jour modifier la logique de la Politique de la Ville pour l'ouvrir à l'ensemble des associations et faire sauter cette géographie des quartiers qui est extraordinairement stérilisante.

J'entends dire un peu partout qu'il faut remettre le Maire au centre du dispositif. Même mes amis politiques à Paris en conviennent !

Moi aussi, j'y suis favorable, mais vous conviendrez avec moi qu'il y a un problème sur lequel il faudra avancer dans le débat... En effet, que ferait le Maire au centre d'un dispositif qu'il combat par philosophie - ce qui est son droit - jour après jour ?

Je crois qu'une crise, comme disait François MITTERRAND, ne se résout que dans son paroxysme, je pense qu'il n'y a pas de fatalité et que nous devons rebondir dans cette crise pour avancer dans les réformes nécessaires.

(applaudissements)

(temps de parole : 11 mn 27)

Madame le Maire.- Monsieur RICHIR, il ne vous reste plus de temps. Monsieur DECOCQ ne s'est pas encore habitué à la nouvelle organisation. Prenez quand même 2 minutes.

Monsieur RICHIR.- Beaucoup de choses ont déjà été dites. Je pense qu'il faut trouver quelques raisons d'espérer et d'entreprendre.

Quand on a écouté l'intervention des Maires de Droite, de Gauche, de l'UDF, de l'UMP, du PS, du PC, on a bien senti une même volonté de porter les aspirations de la population, les mêmes déchirements et cela a probablement, par là, réconcilié, s'il en était besoin, les citoyens avec l'importance de la démocratie locale et montré, en tout cas, les voies qu'il fallait suivre.

Je le dis sans ambages, certains des propos de Nicolas SARKOZY m'ont aussi choqué en tant que citoyen. J'ai surtout eu l'impression que si le chef de parti était efficace, l'homme d'Etat n'était peut-être pas suffisamment expérimenté.

J'ai retrouvé par contre ce sentiment d'expérience auprès du Premier Ministre qui a bien perçu qu'il fallait corriger la trajectoire, ce que de nombreux députés ne cessaient de lui répéter au travers de certaines lois qui étaient effectivement inapplicables. J'avais d'ailleurs dit en son temps à Christian DECOCQ que, par exemple, la loi sur les bas d'escaliers d'immeubles était totalement inapplicable, j'avais même proposé de le démontrer. Il y a des gens qui sont tous les soirs dans ces bas d'escaliers d'immeubles, et pendant toute cette période, les professionnels ont continué à travailler et à œuvrer.

Au-delà de cela, ce qui est important dans ce pays, c'est que tout ce qui cherchera à diviser échouera et tout ce qui cherchera à rassembler pourra avancer. Je crois que notre société est en piteux état, elle l'est au travers des déficits qu'elle lègue aux générations futures, elle l'est surtout au travers des ruptures de continuité républicaine. Sur une politique comme celle de la ville, on ne peut pas avancer durablement en ligne brisée. Il est important qu'il y ait des inflexions, mais il faut aussi qu'il y ait une véritable continuité d'action.

Je regrette d'ailleurs que des hommes comme Jean-Louis BORLOO ou Gilles de ROBIEN qui ont fait la preuve sur leur territoire de ce qu'ils sont capables de faire, comme d'autres, n'aient pas été mis plus en avant dans ce domaine.

Enfin, dernier point, et j'en resterai là, mais il y aurait bien d'autres choses à dire, on voit bien l'importance des réformes qu'il faut accomplir en matière de police pour avancer vers la police de proximité. Je vous engage d'ailleurs à lire l'excellent livre de Sébastien ROCHET « Police de proximité » qui nous renvoie dos à dos en disant que c'était une bonne solution, mais que la Gauche n'a pas été assez loin dans son développement, et qu'il faut la remettre en œuvre. Je suis d'ailleurs persuadé qu'avant peu, elle le sera.

Ces jours-ci, j'ai aussi entendu d'autres souffrances. Par exemple, la souffrance de ces enseignants qu'on nomme pour leur premier poste dans ces quartiers difficiles. Nous connaissons tous ces jeunes enseignants qui sont confrontés à ces difficultés alors même qu'il faudrait les gens les plus chevronnés.

On voit bien que chacun, dans le territoire où il est, doit aujourd'hui œuvrer pour qu'on puisse croire à ces quartiers, mettre le maximum de forces et des gens de la meilleure qualité possible.

Enfin, par rapport aux propos de Nicolas SARKOZY, il y a une chose qui me heurte profondément et que je souhaite dire avec force, c'est que, dans ce pays, il est essentiel que les hommes et les femmes des quartiers des villes, des territoires, continuent à avoir envie de vivre ensemble.

Or, je crois que le véritable problème aujourd'hui, on l'a vu au travers d'un certain nombre d'écrits d'intellectuels qui ont su écrire savamment ce que chacun ressent confusément, qu'il

s'agisse d'Eric MORIN dans son travail sur « le Ghetto social, enquête sur le séparatisme social », qu'il s'agisse de "l'Atlas des fractures sociales urbaines" et ainsi de suite... aujourd'hui, le risque est que nous assistions durablement à une société de plus en plus fracturée où chacun se retrouve entre soi et n'a plus envie d'aller vers les autres.

Cela avait commencé avec les odeurs sur les paliers, je crains que cela ne continue... en tout cas, les hommes et les femmes démocrates de ce pays doivent combattre tout cela. On a le droit d'être de Droite, on a le droit d'être de Gauche, on a le droit de participer à la vie démocratique.

En revanche, on a l'exigence de croire que les hommes et les femmes de ce pays doivent tous trouver leur place et, aujourd'hui, un certain nombre d'hommes et de femmes ont été blessés dans ce pays. Il faudra continuer à aller au-devant d'eux, croire en leur avenir, croire en leur quartier, car c'est là qu'est le chemin.

En politique, on a le droit d'être un chef de parti efficace, on a surtout le devoir de devenir, lorsqu'on le dirige, l'homme d'Etat qui explique là où il y a un chemin pour tous.

(applaudissements)

(temps de parole : 4 mn 35)

Madame le Maire.- Monsieur RICHIR, nous avons bien fait de vous donner une partie de notre temps de parole parce que vous montrez ce qu'est véritablement la République.

Il n'y a pas de sous-entendu, n'en cherchez pas, je dis les choses clairement...

Patrick KANNER.

Monsieur KANNER.- Madame le Maire, effectivement, les applaudissements du Conseil Municipal aux propos de Monsieur RICHIR montrent l'intérêt que nous lui avons porté.

Madame le Maire, mes chers collègues, nos débats du Conseil Municipal du 26 septembre dernier relatifs au Contrat Local de Sécurité présenté par notre collègue, Monsieur VICOT, prennent ce soir une dimension toute particulière, et deux conceptions bien tranchées de la gestion de la sûreté dans la cité avaient alors été exprimées.

Rappelons-nous de manière peut-être un peu caricaturale...

C'était d'un côté la vidéo-surveillance contre la police de proximité, celle qui a été liquidée en 2002.

C'était le discours et la pratique sécuritaire contre le traitement de fond du chômage et de la précarité.

C'était encore la remise en cause du rôle préventif des associations contre le maillage fin des territoires des quartiers.

Mes chers collègues, une politique se mesure à ses résultats.

Personne d'entre nous, le 26 septembre dernier, n'aurait osé imaginer que la commission européenne aurait pu débloquer 50 M€ pour aider la 5^{ème} puissance économique mondiale à surmonter des violences urbaines !

Personne n'aurait non plus osé imaginer ce 26 septembre dernier, dans cette même salle, qu'une loi d'exception, vieille d'un demi-siècle et prise en période de guerre, serait réactivée pour trois mois, voire plus !

Plutôt que d'instaurer le couvre-feu, il eut fallu circonscrire l'incendie sociale et en tout cas ne pas allumer les mèches au travers de provocations populistes, d'invectives caricaturales, qui n'ont eu comme seul résultat que de stigmatiser la désespérance de milliers de nos concitoyens.

La prochaine étape sera-t-elle celle de la mise en œuvre de l'article 16 de la Constitution de sinistre réputation et qui avait abouti en 1962 à la création des tribunaux militaires d'exception qui ne seront supprimés qu'en 1981 par François MITTERRAND ?

Mes chers collègues, si guerre il y a, elle doit être menée contre la pauvreté et non pas contre les pauvres.

Je ne vous donnerai qu'un seul exemple dans le domaine de l'éducation qui, vous le savez, m'intéresse particulièrement dans cette instance.

Puisque nous parlons d'éducation, quelle est la seule mesure tangible que le Gouvernement s'apprête peut-être à prendre ?... en tout cas, il l'a annoncée... le retour trente ans en arrière à l'apprentissage dès 14 ans pour les jeunes des banlieues !

Nous sommes pour l'apprentissage, la preuve, nous y avons recours dans nos propres services pour des jeunes sortis de la scolarité obligatoire dans un vrai parcours positif d'accompagnement et de qualification. Mais le projet de la Droite de recourir à l'apprentissage dès 14 ans consiste, lui, à rétablir pour ceux qui vivent déjà dans la relégation sociale la relégation scolaire pourtant abandonnée depuis près de 47 ans par le Général de GAULLE lui-même et ses Ministres de l'époque qui imposaient en 1958 la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

Avec de telles mesures, comme le dit Philippe MEYRIEU, tout le monde aura peut-être le socle, mais seuls quelques-uns auront la statue, et ce projet ne forme-t-il pas les prémices d'un nouveau recul des moyens accordés à l'Education Nationale tels qu'ils ont été rappelés par plusieurs de nos collègues tout à l'heure ?

Cependant, depuis deux semaines, nous nous étonnions du silence assourdissant du leader lillois de l'Opposition, Monsieur DECOCQ, sur l'ensemble de ces questions sensibles.

Alors, j'ai essayé de savoir, de comprendre, et j'ai eu une lecture attentive du Journal officiel qui m'a permis de voir que le Député de la 3^{ème} circonscription du Nord était beaucoup plus bavard !...

Bonhomie calculée à Lille, même avec une forme d'ouverture que nous avons vue ce soir, mais sarkozysme dur et sans faille à Paris quand il s'agit de défendre le budget du Ministre de l'Intérieur jeudi dernier.

Je ne résiste pas au fait de vous sortir quelques morceaux choisis des propos tenus il y a quelques jours par notre collègue, Christian DECOCQ, certes en tant que Député de la nation.

« Les crédits incessants, constants et abondants de la Politique de la Ville n'ont pas enrayer ce phénomène. Pourquoi ? Parce que la Politique de la Ville est une politique d'action sociale qui ne doit pas être confondue avec une politique de prévention spécialisée.

Pourquoi en est-on arrivé à assimiler ou à confondre action sociale et prévention de la délinquance ? Parce que la culture de la Gauche consiste à attribuer la responsabilité des dérives délinquantes aux pressions que la société ferait peser sur chacun de nous. »

Monsieur DECOCQ. - Vous n'êtes pas d'accord avec ça ? ...

Monsieur KANNER.- « Quelle est donc la réponse à apporter ? C'est la vôtre, Monsieur le Ministre - nous dit Monsieur DECOCQ - la nouvelle dynamique de répression et de prévention de la délinquance et, dans ce domaine, nous ne pouvons plus nous contenter d'actions fondées sur une démarche socialisante et compréhensive à l'égard des actes de délinquance.

« Trop d'actions sont reconduites automatiquement sans être évaluées par crainte de mettre en péril trop d'associations » - je vous avez défendues tout à l'heure, Monsieur DECOCQ.

« Pour la collectivité - le coût n'est pas acceptable. »

Mais le propos, le plus inacceptable celui-là, est dans votre conclusion, Monsieur le Député, quand vous nous dites que « personne, dans cet hémicycle, n'a oublié que l'instrumentalisation du Front National par la Gauche a contribué à des triangulaires qui ont vu l'alliance objective du Front National et du Parti Socialiste pour battre la Droite Républicaine. Je l'ai observé à Lille et j'en sais quelque chose... »

Monsieur DECOCQ, vous laissez entendre dans ce propos que ces événements dramatiques que nous dénonçons les uns et les autres seraient pour la Majorité municipale une aubaine électorale, ce qui est un scandale dans cette instance...

Monsieur DECOCQ.- C'est le résultat des élections ! Merci de l'avoir rappelé !

Monsieur KANNER.- Avec de tels propos de votre part, on comprend mieux pourquoi les crédits destinés à ces quartiers ont autant été sacrifiés.

Je vous renvoie, mes chers collègues, à la lecture du dernier rapport du Secours Catholique qui dénonce le creusement de la fracture sociale.

Alors que dire de l'aveu du Premier Ministre qui annonce le rétablissement de crédits aux associations des quartiers sensibles ? On nous dit que gouverner, c'est choisir... alors, bravo pour le résultat ! Et s'il y avait un prix du pompier pyromane, le Gouvernement mériterait manifestement le premier d'entre eux !

En plus, ici, avec votre lettre ouverte, Monsieur DECOCQ, vous arrivez après la bataille ! Manifestement n'est pas pompier qui veut !

Monsieur DECOCQ.- Je ne peux pas répondre avant !...

Monsieur KANNER.- Plus gravement, le non respect des engagements pris devant la nation par le Président de la République, en terme de lutte contre la fracture sociale en 1995 et de lutte contre l'insécurité en 2002, aboutit à prendre en étau les collectivités territoriales chargées de compenser l'incompétence des dirigeants nationaux actuels.

Alors, bien sûr, il ne s'agit pas de tomber dans l'angélisme. Dans ces violences urbaines, il y a des manipulateurs, mais il y a aussi des manipulés. Il y a des casseurs qui doivent être punis, mais il y a aussi des jeunes paumés ! Il y a des protecteurs de trafics en tous genres, mais il y a aussi des victimes de cette économie souterraine !

Mais il y a essentiellement des citoyens qui veulent encore espérer dans notre République !

Le retour à l'ordre est impératif, mais il risque de masquer une réalité effrayante si des solutions nouvelles ne sont pas trouvées. Le danger des événements actuels est en effet celui du retour à un calme trompeur qui conduise implicitement à la reddition de la République.

Oui, il y a bien une autre politique possible dans nos quartiers. Elle implique une méthode, des moyens, une présence humaine et une volonté sociale retrouvée.

Elle nécessite des investissements financiers considérables, mais qui ne sont pas faramineux au regard du coût de la violence et de ses conséquences pour notre société.

C'est tout le sens du vœu que Madame le Maire soumettra tout à l'heure au vote du Conseil Municipal. Avec l'ensemble des groupes de Gauche de cette assemblée et avec le groupe socialiste, nous vous apportons, Madame le Maire, notre total soutien dans la clarté du combat que vous menez contre ces événements, mais surtout dans les solutions que vous nous proposez.

Je vous remercie.

(applaudissements)

(temps de parole : 9 mn 57)

Madame le Maire.- Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, vous avez dit que ces événements ressemblaient assez peu à la guerre civile, mais on est quand même en face d'une insurrection urbaine et je dois dire qu'à force de regarder le film de Mathieu KASSOVITZ « La Haine », la réalité a fini par crever l'écran.

Chacun l'admet aujourd'hui ici, le bilan est lourd, tant humain que matériel.

La loi républicaine a été bafouée ouvertement, provoquant la stupeur dans le monde entier. Et il faut avouer que ce genre d'événement, de l'autre côté de la Méditerranée, aurait été traité de manière différente.

Ce qui est le plus accablant, c'est l'impuissance des pouvoirs publics, la faiblesse des moyens des forces de l'ordre, la disproportion des réponses judiciaires.

Comment prétendre incarner la sécurité et être autant malmené ? En fait, la crédibilité de Monsieur SARKOZY est bafouée sur son terrain de prédilection.

Ce que je trouve scandaleux, c'est que le fait qu'un « flic » soit tabassé n'est plus une information, mais aujourd'hui un simple rapport de police.

Le préalable, c'est que l'Etat doit se faire respecter. Il n'y a pas de liberté hors la sauvegarde de l'ordre public, rappelait Daniel MAYER, le Président du Conseil constitutionnel.

Souvenons-nous, ces voitures brûlées, outils de travail de personnes à faibles revenus, souvent achetées à crédit !

Souvenons-nous de ces équipements publics vandalisés, ceux qui profitent aux plus fragiles d'entre nous, ceux dont certains jeunes clamaient l'insuffisance.

Mais à côté de l'impuissance de ces pouvoirs publics, c'est aussi la Politique de la ville en dépôt de bilan.

Réhabiliter les banlieues, Madame le Maire, nous en sommes d'accord, mais il faut aussi regarder en face trente ans d'incohérence de la politique dite d'intégration.

Monsieur de VILLEPIN nous a fait de larges promesses, comme l'extension des zones franches urbaines, mais nous savons tous qu'il n'y a pas d'économie sans sécurité.

Nous savons tous aussi que la condition posée par les casseurs n'est pas de rouvrir le robinet aux subventions.

J'ai relu avec intérêt le rapport d'un de vos anciens collègues du Parti Socialiste, Julien DREY, qui avait pondu quelque chose de très intéressant en 1992, rappelant que la police cédait trop souvent aux injonctions diverses, dénonçant l'économie parallèle, l'argent facile et les comités de caïds dans certaines banlieues.

Mais aujourd'hui, nous avons franchi un nouveau seuil « qualitatif » si vous me permettez cette expression, avec une ethnisation de la violence, il ne faut pas se le cacher, cette délinquance qui ne vise pas à avoir de l'argent, mais qui a la volonté de manifester son existence, son appartenance à une bande, où les valeurs de l'honneur sont devenues des références permanentes.

Certes, je ne trouve pas que le couvre-feu soit la solution unique. Il permet néanmoins dans la situation du moment de casser les casseurs et de purger un certain nombre de trafics. Mais il faut avouer aussi que les lois sont désarmées quand elles tombent dans le mépris.

Alors, il faut que nous ayons des réponses adaptées à cette Intifada à la française et? malheureusement, le Gouvernement français cède trop souvent à l'intimidation, vous l'avez rappelé en recevant officiellement des représentants auto-proclamés de communautés.

Il faudrait dialoguer avec les émeutiers, mais sur quoi ? Avec ceux qui défilent le matin après avoir saccagé la nuit ? C'est d'ailleurs après vos échanges avec des jeunes des Bois-Blancs que l'école Montessori a été incendiée !

Certes, il est difficile d'éteindre les incendies quand la violence est partout, dans la musique, la télé...

Madame le Maire.- Il vous reste 3 secondes !

Monsieur BERNARD.- Il n'y a pas de réponse unique, je suis d'accord, Madame le Maire.

L'expulsion des délinquants étrangers ou, contrairement à ce qu'a dit Monsieur KANNER, la diminution de l'âge d'entrée en apprentissage, vont dans le bon sens, mais ce n'est pas suffisant.

Le regroupement familial, l'acquisition automatique de la nationalité, le collège unique, la disparition du Service National, autant de fractures sociales qui sont aggravées et qui sont devenues aujourd'hui une véritable chienlit nationale !

A force de tolérer de grands désordres, on engendre aujourd'hui de grandes injustices.

Je vous remercie.

(temps de parole : 4 mn 30)

Madame le Maire.- Monsieur CUCHEVAL.

Monsieur CUCHEVAL.- Madame le Maire, j'ai bien noté moi aussi le ton mesuré utilisé par Monsieur RICHIR, et c'est une excellente chose, mais je ne crois pas pour autant qu'on puisse sur ce dossier dépasser les clivages Droite/Gauche.

Par exemple, Monsieur DECOCQ nous a proposé en conclusion de son intervention un nouveau transfert de charges en direction des communes, avec un nouveau rôle qu'il attribuerait à la police municipale.

Les violences urbaines répondent en fait à notre sens à un déni de démocratie sans précédent. L'ultra-libéralisme, pourtant rejeté le 29 mai 2005, tout particulièrement dans les quartiers populaires et les banlieues, n'a jamais été aussi arrogant.

Et si nous condamnons ces actes de vandalisme sans aucune ambiguïté, nous constatons que les quartiers sensibles subissent de plein fouet la crise du capitalisme, tout particulièrement sous certains de ses aspects. Vous avez d'ailleurs rappelé, Madame le Maire, et je n'y insiste pas, la crise du logement social, l'échec scolaire, le chômage, la ghettoïsation, etc.

J'observe que, face à ces problèmes, le Gouvernement ne recherche pas des solutions, mais déploie au contraire une certaine démagogie.

La partition jouée par Nicolas SARKOZY, dès avant le début de cette crise est exemplaire. Pour masquer les responsabilités du Gouvernement, il se charge de désigner les coupables, les parents, les immigrés, les musulmans, favorisant le communautarisme au passage pour rassurer et récupérer l'électorat de Droite et d'extrême Droite.

Il ne s'agit donc pas de dérapage, mais d'objectif politicien.

Les politiques antérieures dont les auteurs eux-mêmes s'accordent à souligner les insuffisances avaient pourtant le mérite d'aller dans le bon sens. Depuis 2002, la Droite au pouvoir a tout fait pour envenimer les choses, suppression des emplois jeunes, de la police de proximité, des crédits accordés aux quartiers. Dominique PLANCKE en a donné le détail tout à l'heure, je n'y insiste pas.

Une réponse parmi d'autres du Premier Ministre peut sembler invraisemblable tant elle concilie à plaisir économie pour l'Etat, provocation, démagogie et inefficacité, c'est le retour à l'apprentissage à 14 ans, dont vient de parler Patrick KANNER.

Je dis économie pour l'Etat. En effet, l'échec scolaire coûte cher, mais au lieu de chercher à le résoudre, ce qui demande des moyens, on supprime la scolarité. Il fallait y penser !

Je dis démagogie. Bien sûr qu'un enfant - je rappelle qu'à 14 ans, on est encore un enfant !- en difficulté à l'école, dans une école qui ne peut pas, ne peut plus prendre ses besoins en compte, ne demande qu'à s'en échapper.

C'est inefficace pourtant parce que cet enfant sera envoyé chez un patron qui, le plus souvent, n'a nul besoin de personnel non qualifié et s'avérera incapable de donner cette formation, faute précisément d'une formation de base suffisante.

Qui a parlé d'opposition entre de VILLEPIN et SARKOZY ? On voit bien au contraire qu'ils s'entendent comme larrons en foire sur le dos des premières victimes de leur politique, c'est-à-dire les plus pauvres, pour appeler un chat un chat !

Pour faire oublier son manque de moyens, ses provocations et son irresponsabilité, Monsieur SARKOZY a trouvé une affirmation péremptoire « la police est bien accueillie dans tous les quartiers ».

Pourtant, une multitude de témoignages de jeunes et d'adultes concernant les gardes à vue, chasse au faciès et autres bavures viennent infirmer cette assertion.

L'Opposition lilloise emboîte le pas du Ministre de l'Intérieur en exigeant des caméras partout. Ce sera peut-être le seul mérite de ces nuits agitées, de montrer l'inanité de cette proposition. Les caméras n'y ont pas manqué, pas plus que les témoignages, mais bien des arrestations restent lettre morte faute de preuves.

Toutes les conditions sont réunies d'une véritable fracture et la colère est maintenant révolte. En prendre la mesure, c'est changer radicalement de braquet.

Permettez-moi de présenter quelques propositions à ce sujet.

Il faut d'abord rétablir l'ordre. Ce n'est pas seulement faire cesser les incendies de voitures qui sont la conséquence d'un désordre au moins aussi grave, le mépris de la République pour une partie de nos concitoyens. Il faut en premier lieu rétablir le dialogue avec les populations de nos quartiers, même si à Lille on peut dire qu'il n'a jamais été entièrement rompu.

Il faut reconnaître leur dignité à ces habitants.

C'est rétablir une police de proximité, renforcer ou rétablir les liens entre les élus, les associations, la police, l'Education Nationale, les bailleurs sociaux, etc.

Il faut retrouver le chemin d'une véritable politique de prévention en cessant en particulier de faire mine de s'interroger gravement sur le choix illusoire entre prévention et répression tant il est clair qu'il faut les deux et que ces deux facettes d'un même respect du droit à la sécurité pour tous ne s'adressent pas aux mêmes.

La prévention par le sport, l'éducation, la culture, la vie associative, c'est pour tout le monde. Alors que la répression s'adresse à une petite minorité de délinquants.

Il faut encore s'attaquer plus résolument aux économies parallèles, mais en allant jusqu'au bout, jusqu'aux instances internationales et au contrôle des officines de blanchiment de l'argent sale. On entend dire ici et là que nous aurions perdu la bataille de la drogue. Allons donc ! C'est ici encore une question de moyens et de volonté politique.

Je rappelle deux éléments à ce sujet : le premier est que l'un des propos le plus souvent entendu est « tout le monde les connaît » dans les quartiers ; le second c'est que les Hollandais aussi ont dit non à cette Europe ultra-libérale qui porte en elle la libre circulation des marchandises et au final de toutes les marchandises, y compris illicites.

Mais ici encore la répression contre les trafiquants n'a pas de sens si elle n'est pas accompagnée d'une politique de suivi des toxicomanes, de prévention et de santé à l'échelle des besoins.

Je souhaite encore qu'on respecte mieux les jeunes et leurs familles en s'attaquant non pas aux pauvres, mais à la pauvreté. Celle-ci touche des millions de personnes dans un pays riche, le nôtre, je n'y insiste pas, Patrick KANNER en a parlé tout à l'heure.

Il faut un vaste plan d'éradication de la pauvreté, la suppression de toutes les lois portant atteinte aux libertés et établir une citoyenneté de résidence en donnant le droit de vote à ceux qui vivent en France.

Il s'agit bien en effet de généraliser enfin le plein exercice de la citoyenneté. A propos de zones de non droit, souvenons-nous que les droits du citoyen s'arrêtent trop souvent aux portes des entreprises.

Par ailleurs, la citoyenneté est de fait réduite à la portion congrue pour les chômeurs, les personnes porteuses de handicap, les personnes issues de l'immigration, etc.

L'emploi et la formation doivent constituer non plus une préoccupation parmi d'autres, mais bien l'axe principal de toutes les politiques publiques dans la période à venir, à l'inverse du retour néandertalien à l'apprentissage dès 14 ans.

Les outils de ces politiques existent. Il suffit de les activer correctement. Ce n'est pas seulement, mais ce sont avant tout les services publics, par définition accessibles à tous.

Ce sont eux qui peuvent revitaliser nos quartiers, y créer dans la continuité du lien social, et impulser une dynamique communicative aux autres activités, en particulier au commerce de proximité. Je ne les liste pas, ce serait trop long, mais nous les avons tous en tête.

Au contraire, le Gouvernement s'attaque aux services publics en les privant de moyens et aux entreprises publiques en les privatisant.

Mesure-t-on la provocation que représente une publicité qui fait dire à un actionnaire d'EDF « tout cela est à nous ». C'était à nous, à nous tous en tant que citoyens ! Ce patrimoine, qui contribuait à notre indépendance énergétique, est bradé aux affairistes. De même pense-t-on vraiment promouvoir une véritable politique publique des transports en privatisant les autoroutes, en ouvrant le capital de la SNCF à la concurrence ?

Ces décisions doivent être rapportées dans l'urgence.

Commençons donc par un inventaire chiffré des besoins, et présentons-les solennellement ensemble à l'Etat.

Le Groupe communiste est à votre disposition, Madame le Maire - c'est une proposition - pour participer à une délégation de notre Conseil en Préfecture, comme cela s'est fait en de nombreux endroits.

Je vous remercie, chers collègues, de votre attention.

(applaudissements)

(temps de parole : 8 mn 18)

Madame le Maire.- Je vais dire quelques mots pour conclure.

Dans ce débat sur les événements qui se sont produits dans notre ville - je m'adresse à Christian DECOCQ - nous avons deux conceptions de la politique. On ne peut pas sans arrêt dire des choses ici et faire le contraire à Paris.

Monsieur DECOCQ.- Il faut arrêter avec ça !

Madame le Maire.- Attendez, laissez-moi terminer, s'il vous plaît, je vais vous répondre.

Nous avons deux responsabilités en tant qu'homme et femme politiques. La première c'est de faire en sorte, lorsqu'il y a des événements comme ceux-là, de ramener l'ordre et là nous pouvons tous nous retrouver pour considérer que l'ordre républicain doit exister. C'est ce qu'attendent de nous les Français et c'est ce que nous avons fait dans notre ville, avec ceux qui étaient là et qui voulaient travailler avec nous.

Mais nous avons aussi la responsabilité d'homme et de femme politiques de défendre ce que nous défendons partout avec le même discours.

Vous me disiez tout à l'heure que nous avons des responsabilités dans la situation actuelle, je l'ai dit moi-même, sur la crise du logement par exemple, mais vous ne pouvez pas ici expliquer que le chômage remonte dans notre ville, ce qui est vrai, alors qu'il avait baissé de 4 points quand j'étais Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et voter le contrat nouvelle embauche, la suppression des emplois jeunes, la suppression des CES. Dominique PLANCKE l'a dit tout à l'heure.

Au lieu d'être ici avec nous auprès des jeunes, vous dites que vous êtes plus Sarkoziste que Sarkozy à l'Assemblée Nationale et vous défendez le budget du Ministère de l'Intérieur dont on vient de dire tout ce qu'il entraîne, notamment depuis deux ans et demi la suppression de la police de proximité que tout le monde aujourd'hui - y compris des Députés UMP proches de SARKOZY - reconnaît comme étant une erreur, eh bien, vous, vous continuez à dire à Paris « Non, non, non ».

Ayez le même discours à Paris et ici, c'est cela faire de la politique.

J'entends votre discours feutré, votre discours bonhomme quand vous êtes à Lille « Elle est dure - c'est moi- et moi je suis gentil ». Mais ce n'est pas ça la politique, la politique, c'est être cohérent. Ce n'est pas aller dire aux jeunes d'ici « Je vous ai entendus » et dire à Paris « Il a raison quand il les traite de racailles ».

Non. La politique, c'est dire la même chose, c'est être cohérent, c'est accepter les conséquences de ce que vous décidez. Quand vous votez des budgets qui baissent les impôts sur le revenu, quand vous vous apprêtez à voter le budget 2006, 3,5 milliards d'euros de baisse d'impôts sur le revenu et de droits de succession.

3,5 milliards, ce serait la généralisation des 35 heures, ce seraient les 350 000 emplois jeunes, ce seraient 400 000 personnes en formation.

Eh bien, vous faites ce choix ! Alors, assumez-le ! Et ne venez pas ici nous faire un discours, la main sur le cœur, en disant « Madame le Maire, comment se fait-il que vous n'acceptiez pas qu'on se mette autour de la table ? »

Nous ne sommes pas d'accord.

Nous sommes d'accord pour rétablir l'ordre, je l'ai dit, nous avons travaillé main dans la main avec ceux dont c'est la responsabilité de défendre la République mais, sur le terrain social, vous faites une politique inverse à ce que nous croyons.

Sur le terrain de la sécurité, Monsieur SARKOZY se plante alors qu'il s'en est fait le héros et par des gesticulations multiples. Nous ne sommes pas les seuls à le penser, y compris au sein de votre parti, ce débat existe, alors, acceptez de le porter ici. Acceptez de porter la responsabilité des décisions que vous prenez.

Vous me dites que la DSU a augmenté de 5%. Combien de fois faudra-t-il que je rappelle qu'un amendement a été déposé par un Député du Nord, que vous avez voté, et qui limite à 5% l'augmentation de la DSU à Lille alors qu'elle va augmenter de 200% à Roubaix et de 150% à Tourcoing ? Pourquoi ?

Parce que le Maire est socialiste ?

Eh bien, dites-le !

Vous nous parlez de la déscolarisation des enfants.

2 ans ? Qui aujourd'hui ferme des écoles et nous dit qu'on ne peut pas faire entrer les enfants de

Mais je réponds uniquement à ce que vous avez dit, Monsieur DECOCQ !

C'est votre gouvernement qui nous dit que 50% d'enfants de 2 ans à l'école à Lille c'est trop et qu'il faut redescendre à 20%, ce qui est la moyenne nationale.

Je donne cet exemple parce que vous venez de me parler de déscolarisation. Je ne parle pas d'autre chose, je réponds à ce que vous avez dit.

La mixité sociale : défendrez-vous avec nous au Conseil de Communauté l'application des pénalités de la loi SRU pour que les maires qui ne remplissent pas les crédits de mixité sociale paient effectivement les sanctions et ne se voient pas redonner cet argent ?

Voilà la réalité et la cohérence. Il ne s'agit pas de tenir un discours et puis de faire le contraire dans les actes.

J'admets que nous ne soyons pas d'accord, je vous respecte, je l'ai dit tout à l'heure... si, quand vous m'avez dit « Vous me donnez toujours la parole en premier » parce que vous levez la main.

Ayez le courage de défendre ici les conséquences de la politique que vous votez là-bas. Pour moi, c'est cela la politique, c'est avoir le courage de prendre ses responsabilités. Je l'ai dit, nous avons une responsabilité collective sur la situation de ces quartiers mais certains en ont plus que d'autres et notamment par la politique qui est menée ces dernières années.

Alors, pourquoi devrais-je vous dire que je suis d'accord avec un gouvernement qui met en place la régression sociale, qui a détruit tous les moyens d'accompagner ces jeunes, les emplois jeunes, c'est ce que disait Monsieur VERCARMER il y a quelques jours dans Nord-Eclair, jusqu'à la police de proximité ou aux aides aux associations pour lesquelles nous allons voter une motion tout à l'heure ?

Comment pourrais-je dire que je suis en accord avec Monsieur SARKOZY qui vient, c'est vous qui l'écrivez dans votre lettre ouverte –entre parenthèses, vous devriez peut-être me l'envoyer si vous voulez que je la lise...

Monsieur DECOCQ.- Je l'ai envoyée jeudi soir.

Madame le Maire.- Alors, la poste marche mal. Enfin, on peut aussi se l'apporter, ce n'est pas très difficile.

Monsieur DECOCQ.- Je ne vais pas demander l'autorisation non plus...

Madame le Maire.- Bien sûr que non, vous avez le droit de faire des lettres ouvertes.

Vous dites que le Ministre SARKOZY a supprimé la double peine. Dans les discours mais pas dans les faits.

Monsieur DECOCQ.- C'est faux !

Madame le Maire.- Alors, pourquoi la rétablit-il quand il nous annonce là que tous les étrangers vont partir dès lors qu'ils auront participé à ces violences urbaines ? Et, encore une fois, le Directeur Général de la Police Nationale et de nombreux juristes s'expriment aujourd'hui pour dire que ce n'est pas possible.

C'est cela la démagogie, c'est dire une chose et faire le contraire. Et c'est cela l'incohérence en politique.

Quand vous êtes Député à Paris, pensez aux Lillois et aux Lilloises. On ne peut pas tenir un double discours, on ne peut pas être bonhomme ici et Sarkoziste et fier de l'être à Paris, ou alors, il faut trouver de la cohérence.

Je suis d'accord sur une chose, Monsieur DECOCQ, il faut toujours l'unité nationale pour rétablir l'ordre. Vous remarquerez qu'en aucun cas je n'ai mis de l'huile sur le feu, en aucun cas je n'ai exprimé la moindre justification des actes de violence, j'ai travaillé avec tous ceux qui voulaient être là et cela est naturel pour rétablir l'ordre que réclamaient nos concitoyens.

Mais nous ne sommes pas d'accord sur les causes et les manières d'y remédier. Ayez le courage de défendre ici à Lille ce que vous votez à Paris. Ou alors, la politique n'a plus de sens.

Et cela ne m'empêche pas de respecter ce que vous êtes. Je vous dis simplement de tâcher de faire attention parce que le double discours est peut-être ce qui décrédibilise le plus la politique dans notre pays.

Je voudrais maintenant vous proposer une motion.

(Monsieur DECOCQ demande la parole)

Non, non.

Monsieur DECOCQ - Sinon, je demande une suspension de séance.

Madame le Maire.- Si c'est cela pour vous la démocratie, demandez une suspension de séance. Nous avons respecté les temps de parole, nous avons même donné des minutes en plus...

Monsieur DECOCQ - J'ai été mis en cause personnellement !

(réaction du groupe UPL)

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, vous m'avez envoyé une lettre ouverte que je n'ai pas reçue. Vous l'avez reprise tout à l'heure, je vous réponds. Cela ne vous fait pas plaisir que je vous dise que vous avez voté la loi qui fait stagner la DSU pour Lille, cela ne vous fait pas plaisir mais c'est la vérité. Rien de ce que j'ai dit n'est faux.

Vous avez parlé, je termine ce débat, et je demande à chacun d'entre vous si vous êtes d'accord pour voter une motion...

Monsieur DECOCQ.- En application du règlement intérieur, je demande une suspension de séance.

Madame le Maire.- Elle est de droit, Monsieur DECOCQ.

Cinq minutes de suspension de séance.

Là, vous vous croyez à l'Assemblée Nationale, allons-y.

(suspension de séance)

Madame le Maire.- La séance est reprise. Je demande à chacun de bien vouloir reprendre sa place.

Mes chers collègues, je vais vous présenter la motion en faveur des victimes des incendies de véhicules.

Monsieur DECOCQ.- Quand on reprend la séance, on redonne la parole à celui qui a demandé la suspension de séance.

Madame le Maire.- Levez la main, Monsieur DECOCQ, si vous voulez avoir la parole.

Monsieur DECOCQ.- Ce n'est pas à moi de la demander, c'est à vous de la donner.

Madame le Maire.- Non. Il y a des suspensions de séance sans explication. Si vous voulez en donner une, c'est à vous de lever la main.

Monsieur DECOCQ.- Alors, je vous demande la parole.

Madame le Maire.- Eh bien, je vous la donne, Monsieur DECOCQ, ne vous énervez pas !

Monsieur DECOCQ.- Je vous remercie. Mais je ne m'énerve pas.

Madame le Maire.- Qu'est-ce que ce serait ...

Monsieur DECOCQ.- Je vais vous dire, Madame.

Ce soir, une étape est franchie. Très franchement, toute ma vie politique, modeste, plaide en faveur de mon esprit de tolérance. Je respecte vos idées, je respecte les combats politiques, je l'ai dit, et souvent vous m'avez gratifié du même respect.

Ce soir, en m'accusant de double langage, vous essayez de me disqualifier - cela porte ce nom-là - c'est une technique, la disqualification, je ne l'accepte pas.

Je n'ai pas de double langage. Simplement, vous présentez des choses qui sont des actions politiques qui se comprennent parfaitement.

Un seul exemple et j'en ai terminé.

Je crois que le contrat nouvelle embauche peut participer à la lutte contre le chômage, donc, naturellement, je le vote. Je ne vois pas en quoi c'est un double langage.

J'arrête là parce qu'on ne va pas reprendre le débat sur le fond, je respecte l'ordre du jour et mes collègues, mais voilà ce que je voulais vous dire.

Moi aussi, je ne fais pas de la politique -pas à Lille et spécialement ici- pour entendre ce genre de disqualification à mon encontre que je ne mérite en aucune manière.

Voilà ce que je voulais vous dire.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, faire de la politique, c'est accepter le débat. A chaque fois que l'on dit quelque chose, vous vous vexez, vous demandez des suspensions de séance. Il faut avoir le courage de défendre ce que vous faites.

Quand vous m'écrivez et quand vous me redites tout à l'heure que dans notre ville le chômage a augmenté ces trois dernières années, permettez-moi de vous répondre que c'est quand même plus de la responsabilité de ceux qui ont supprimé les emplois jeunes, les contrats emplois solidarité, mis en place le contrat nouvelle embauche que de moi-même. Cela vous énerve...

Monsieur DECOCQ.- Là, je suis d'accord.

Madame le Maire.- Excusez-moi mais c'est la vérité.

Quand vous dites que nous avons échoué sur la sécurité, je vous dis que nous n'avons sans doute pas réussi mais que ce n'est pas mieux pour vous. La preuve, on est obligé d'avoir un ordre d'exception, on est obligé de revenir sur la police de proximité, après l'avoir supprimée.

J'essaie simplement de vous dire « Mettez-vous face aux lois que vous décidez ». Ne dites pas ici à Lille « Je suis un homme d'ouverture, je suis un homme de dialogue, etc... » alors que vous votez des budgets qui servent la clientèle des plus riches, alors que vous supprimez des subventions aux associations. Je vous dis simplement « Assumez ». Vous avez le droit, je vous respecte, mais assumez les décisions qui sont les vôtres.

A partir de là, si nous sommes là uniquement pour dire « Mais oui, Monsieur DECOCQ, vous avez raison. Mais oui, vous êtes gentil » eh bien, vous êtes un homme respectable mais je ne partage pas vos opinions, ayez le courage de les défendre quand on est au Conseil municipal, comme vous les défendiez jeudi dernier en soutenant le budget du Ministre de l'Intérieur.

C'est la seule chose que j'ai voulu dire et je crois l'avoir dit dans ces conditions.

Maintenant, puisque vous pensez comme nous aux victimes, je vous propose une motion en faveur des victimes des incendies de véhicules.

Après avoir rappelé, je l'ai dit tout à l'heure, que nous pensons que la moitié ou les deux tiers de nos concitoyens lillois ne sont pas assurés contre le risque incendie, cette motion demande d'abord aux assureurs d'indemniser dans des délais rapides ceux qui sont assurés et demande ensuite à l'Etat de mettre en place un dispositif exceptionnel permettant une indemnisation immédiate et sans autre condition que celle d'avoir été victime des récents événements. L'indemnisation par les pouvoirs publics doit être rapide, systématique et non soumise à l'appréciation au cas par cas du juge administratif.

Par ailleurs, nous demandons dans cette motion, comme l'ont déjà fait un certain nombre de Maires et de Conseillers Généraux, que l'Etat indemnise les collectivités locales pour les dommages causés aux bâtiments publics.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, j'ai relu cette délibération sur laquelle nous sommes d'accord sur le fond mais elle ne fait qu'interpeller l'Etat.

Je serais bien plus favorable à une proposition plus volontariste, ne serait-ce que la prise en charge par la Ville des franchises d'assurances, la prise en charge, pour les personnes dont les voitures ont été détruites, des frais de location de voitures, etc.

J'avoue que cela ne me pose aucun problème que les impôts de la Ville servent à ce genre de services aux habitants qui ont été victimes de ces incidents.

Madame le Maire.- Moi non plus, cela ne me pose pas de problèmes, si l'Etat ne fait pas son travail. Seulement, on a parlé de catastrophe nationale, on a parlé d'émeutiers, moi, je n'ai pas employé ces termes, mais quand c'est le cas pour les agriculteurs, on indemnise sur le budget national et c'est une très bonne chose.

Alors, est-ce qu'on traite différemment les classes populaires de nos quartiers qui ont vu des écoles brûler et qui ont vu leurs voitures brûler ?

C'est la question que je pose à l'Etat. Si l'Etat n'apporte pas de réponse alors qu'il s'y est engagé, alors, je vous ferai une proposition au Conseil de décembre mais j'espère que l'Etat remplira ses responsabilités.

De la même manière, je vous le dis, Monsieur DECOCQ a parlé tout à l'heure des pouvoirs du Maire sur la police, je ne demande pas de pouvoirs sur la police. Je considère qu'il y a une police d'Etat, la police de la République, qui fonctionne partout de la même manière. C'est celle-là, avec la justice, que nous devons non seulement respecter mais à laquelle nous devons également nous rallier.

Je considère que nous sommes là, avec la police municipale, pour accompagner, avec les acteurs de la prévention, mais je ne demande pas de pouvoirs en matière de police, c'est à l'Etat de faire respecter les règles républicaines.

Bien évidemment, nous y avons songé mais le Premier Ministre s'est engagé, il n'y a rien aujourd'hui. Reposons-lui la question comme beaucoup de maires le font. Nous prendrons éventuellement des dispositions, mais j'espère que nous n'aurons pas à les prendre car s'il s'agit bien d'une catastrophe nationale, l'Etat doit payer sur le budget. Voilà, c'est ce que je crois utile.

Je mets aux voix cette motion.

Qui vote pour : tous les groupes

A l'unanimité, c'est très bien.

J'espère que vous la défendrez auprès du Ministre de l'Intérieur dont vous êtes si proche et j'espère que nous l'obtiendrons. C'est là où nous verrons votre efficacité, Monsieur DECOCQ.

(Réaction de Monsieur DECOCQ)

Madame le Maire.- Ce n'est pas le débat. On est sur un débat important et sérieux, je ne rigole pas parce que tout ce qui s'est passé est sérieux et que la catastrophe qu'il y a actuellement dans la politique de régression sociale, c'est sérieux. Donc, cela ne me donne pas du tout envie de rire, je vous le dis très sérieusement.

J'ai une demande de Monsieur RICHIR sur la délibération 784 (Chemise n°1)

Monsieur RICHIR.- C'est une délibération qui met en place les conférences sanitaires dans le cadre de la mise en place des SROS.

Vous y siégez de droit en tant que Maire bien entendu et Charles SULMAN en tant que suppléant, autant que de besoin.

Je voulais savoir s'il était arrêté une modalité de travail pour consulter les acteurs de terrain sur les positions que prendrait la Ville dans cette conférence sanitaire.

C'est une simple demande d'information.

Madame le Maire.- Cette volonté de débat a été mise en place par l'Etat et c'est une bonne chose. J'ai demandé à Charles SULMAN, qui est délégué à la santé, de m'y représenter.

Par définition, nous allons consulter, et nous connaissons un peu le sujet, l'ensemble des acteurs de la santé lillois, publics et privés, dès lors que les travaux auront commencé mais ce n'est pas encore tout à fait le cas.

Charles, si tu veux dire un mot.

Madame STANIEC.- Madame le Maire, c'est l'Etat qui a la maîtrise de cette opération et qui rédige le document. D'après les informations que nous avons, l'Etat a déjà rédigé le document alors que, normalement, il aurait dû y avoir des conférences de territoires pour établir le diagnostic, élaborer des préconisations par territoire. Cela devrait permettre la rédaction du SROS et donc de définir ensemble les priorités.

Nous allons voir demain à cette réunion comment cela va se passer mais nous sommes un peu contrits de la façon dont les choses se passent. Je vous rappelle que, pour la première fois, des élus sont invités à participer à ces conférences de territoires et que, avec les partenaires associatifs et les différents établissements qui sont dans notre réseau habituel, il y avait sans doute un certain nombre de choses à dire.

Je crains malheureusement que nous ne soyons simplement là pour acter un document qui a été rédigé sans concertation puisque même nos partenaires de la Fédération hospitalière de France n'ont aucune information.

Nous verrons donc demain ce qui nous sera dit par l'Etat.

Monsieur SULMAN.- Je vais un peu répéter ce qui vient d'être dit.

En tout cas, ce qui nous paraît un peu difficile c'est que le projet semble assez bouclé et qu'on va nous consulter un peu tardivement pour un projet qui doit être complètement finalisé au mois de mars, alors que beaucoup de travail devra être réalisé en amont. Il y a donc là un vrai souci parce que, encore une fois, nous allons être un peu noyés - il y a quelques Elus - dans un nombre très important de personnes qui vont participer à ces réunions et qui ont des points de vue très divers.

Encore une fois, c'est une maîtrise totale de l'Etat.

Nous verrons demain, puisque nous allons essayer d'infléchir ce projet qui n'est pas bien finalisé, enfin si, il est finalisé mais pas comme nous le voudrions. Nous espérons pouvoir faire quelque chose mais nous ne sommes absolument pas persuadés d'avoir les moyens de le faire.

En tout cas, nous allons être très attentifs à ce qui se passe et je pense que tous les élus de la région concernés seront présents.

Madame le Maire.- Décidément, les choses ne se passent pas très bien en ce moment.

Monsieur RICHIR.- Ma question était réellement innocente mais, finalement, peut-être pas tant que cela.

Madame le Maire.- Effectivement. Vous ne pensiez pas mettre à ce point-là les pieds dans le plat...

Monsieur KANNER, chemise n°13.

Chemise n° 13

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

Madame le Maire, mes chers collègues, on l'a dit et redit tout à l'heure, rien ne peut justifier que l'on brûle des voitures, des clubs pour personnes âgées et encore moins des écoles, en oubliant peut-être cette phrase de Victor HUGO « Une école qui s'ouvre, c'est une prison qui se ferme ».

Si rien ne peut le justifier, tout doit être mis en œuvre pour éviter d'en arriver à ces extrémités. C'est le sens, avec bien d'autres politiques municipales, de notre projet éducatif global qui n'est pas la juxtaposition d'actions ciblées mises bout à bout mais bien une politique à caractère stratégique.

Je voudrais vous en reparler rapidement ce soir en évoquant aussi les moyens pour mettre en œuvre cette politique qui vise à la réussite au sens large du terme des jeunes Lillois, Lommois et Hellemmois de notre ville.

Dès l'adoption du projet éducatif, le 7 mars dernier, le travail a été engagé, mes chers collègues, et les moyens conséquents votés ont été mobilisés. Le Conseil Municipal de ce soir, avec 25 délibérations portées par différents collègues sous l'égide du projet éducatif global, apporte, si besoin en était, la preuve que nous tenons nos engagements ou que nous sommes en voie de les tenir.

J'aurai d'ailleurs le plaisir, dans un prochain Conseil Municipal, probablement celui de décembre, de vous présenter les quatre premiers projets éducatifs locaux qui sont la déclinaison territoriale de ce projet éducatif global.

Ces quatre projets concernent Fives, Moulins, Wazemmes et Lille-Sud. Nous aurons l'occasion d'en reparler et vous verrez notamment au travers de ces diagnostics que les questions sociales sur les causes de l'exclusion reviennent en permanence et, sans vouloir alourdir le trait, il est manifeste que les politiques sociales sont une des solutions pour lutter contre l'échec scolaire de beaucoup de nos jeunes concitoyens.

En tout cas, d'ores et déjà, Madame le Maire, nous avons mis en œuvre des projets structurants.

Dans le domaine de la culture avec notamment Catherine CULLEN, le plan musique est mis en œuvre, cinq musiciens intervenants ont été embauchés et des projets remontent déjà des groupes scolaires et commencent à se mettre en action.

Le plan lecture est aussi bien engagé avec Sarah PHEULPIN-COQUEL et un diagnostic des pratiques et de l'accès à la lecture a été réalisé. Nous allons acquérir 150 000 ouvrages nouveaux et cinq premiers assistants bibliothécaires sont en voie de recrutement.

Madame DEMESSINE participe aussi dans le domaine du sport avec la création de deux nouveaux centres de loisirs sportifs, des centres de vacances organisés avec l'UCPA et un premier stage de formation des bénévoles des clubs et associations sportives a déjà été réalisé.

Et puis je n'oublie pas des choses peut-être encore un peu plus concrètes pour nos concitoyens.

La création d'espaces périscolaires, 8 nouvelles structures ont été ouvertes depuis la rentrée scolaire à Fives, à Lille-Sud, à Moulins, etc.

Cela aboutit à de nouvelles embauches, de nouveaux contrats d'apprentissage, avec une participation active, je tiens à le souligner, des centres sociaux, maisons de quartier, en lien bien sûr avec notre collègue Marc BODIOT.

Les engagements, je le disais, sont en voie d'être tenus.

Mais le domaine de l'éducation est un domaine partagé et la Ville de Lille a toujours répondu présente, quelles que soient les majorités politiques, pour participer aux dispositifs contractuels et partenariaux initiés par l'Etat : les contrats bleus, l'ARVEJ, etc.

C'est dans cet esprit que nous avons signé - et Madame CAPON a toujours été à l'initiative de ces différentes signatures - aussi le Contrat Enfance, le Contrat Temps Libre, le Contrat Educatif Local, soit avec la CAF, soit avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

C'est également grâce au dispositif nouveaux emplois, nouveaux services et aux emplois jeunes que nous avons pu développer l'ARVEJ, avec le succès que l'on connaît. Dès le vote du plan de cohésion sociale, nous avons choisi de nous engager de manière volontariste, en créant les conditions d'un partenariat nécessaire au plan local.

Notre volonté est claire, mes chers collègues, notre engagement est sans faille, non partisan, quand tout le monde remplit ces mêmes engagements. Et là, les chiffres sont imparables.

Les crédits du Contrat Educatif Local et de la Politique de la Ville sont en baisse.

Le Contrat Educatif Local est passé de 160 000 € d'aides de l'Etat en 2001 à 30 000 € en 2005.

La Politique de la Ville est passée de 1,7 M€ pour la ville de Lille en 2001 à 720 000 € en 2005, alors même que les aides éducateurs de l'Education Nationale avaient été supprimés.

Nous sommes aujourd'hui la seule collectivité à financer le dispositif ARVEJ sur le quartier de Moulins.

Que dire des équipes de réussite éducative, tant vantées par Monsieur le Ministre BORLOO ?

Malgré nos expériences, nous nous sommes engagés et, conformément à notre attitude constante, nous avons choisi d'intégrer ce dispositif des équipes de réussite éducative. Ce programme prévoit de financer des équipes pluridisciplinaires de soutien chargées d'une aide individualisée et personnalisée des enfants et adolescents en fragilité mais aussi de leurs familles.

Pourtant, et malgré ce que nous a dit tout à l'heure Monsieur DECOCQ, le fossé est encore grand entre les annonces et la réalité.

Le budget prévu par la loi se situe par année entre 350 000 et 400 000 € par équipe.

Le dossier présenté par la Ville a bien reçu un avis favorable et il prévoit de mettre en place cinq équipes sur un plan de cinq ans.

Le budget, par contre, de 400 000 € qui aurait pu sembler confortable pour l'année 2005 est aujourd'hui étrillé. Les mauvaises nouvelles n'ont pas tardé à venir. 15 actions engagées qui étaient financées par l'Etat dans le Contrat de Ville à hauteur de 150 000 € et donc portées par Monsieur Walid HANNA ont été réorientées vers le dispositif des équipes de réussite éducative.

Il en est de même pour 6 dossiers du Contrat Educatif Local financés à hauteur de 28 000 € par l'Etat.

Les 400 000 € annoncés par le Gouvernement se trouvent ainsi amputés de 178 000 € à prendre sur le budget des équipes de réussite éducative. En fait, on nous reprend d'une main ce qu'on nous a donné de l'autre et, malheureusement, un courrier de Madame la Sous-Préfète à la Ville du 10 octobre dernier est venu assombrir ce tableau puisqu'on nous annonce une subvention de 2006 qui serait identique à celle de 2005 alors que nous devons créer deux nouvelles équipes pour un an sur notre ville.

Un budget quatre fois inférieur à celui attendu. On est loin du compte tant au plan local qu'au plan national.

On pourrait imaginer que seule la ville de Lille serait visée. Malheureusement, non, et cela est confirmé par le décalage entre la loi de cohésion sociale votée en janvier 2005 qui prévoyait pour l'éducation des jeunes dans les quartiers sensibles un budget de 64 M€ ; seuls, 32 M€ ont été affectés cette année.

Elle programmait 176 M€ pour 2006 ; seuls, 64 M€ sont inscrits dans la loi de finances.

Mes chers collègues, si nous adhérons aux objectifs assignés à ces équipes, nous ne pouvons que dénoncer le marché de dupes dans lequel le Gouvernement veut nous entraîner en ne tenant pas, lui, ses engagements annoncés pourtant à force de médias.

Et que dire des Contrats Temps Libre ?

Les Caisses d'Allocations Familiales, le Président de Lille, son Directeur, se retrouvent aujourd'hui à nous dire qu'ils ne pourront pas tenir les engagements qu'ils avaient pourtant potentiellement contractualisés avec nous pour le lancement du Projet Educatif Global.

Ainsi, le manque de financement sur 2005 s'élèvera probablement à 240 000 € au titre d'un deuxième contrat qui, finalement, ne sera jamais signé.

Enfin, et pour terminer, un mouvement associatif qui est en danger. Des diminutions de subventions depuis 2001 et particulièrement en 2005 touchent l'ensemble du mouvement associatif.

Le bleu, c'est-à-dire le document de travail, du budget 2006 confirme et aggrave les engagements. On nous annonce la suppression de 800 emplois d'enseignants mis à disposition des mouvements d'éducation complémentaire de l'école publique, reconnus pourtant par le Ministère de l'Education Nationale pour la qualité et l'efficacité de leur action.

D'ailleurs, le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale, et en particulier Yves DURAND - qui est parti sur Paris - en ont demandé le rétablissement.

Ce sont ainsi plus de 30 grandes associations et fédérations qui se sont mobilisées et que nous souhaitons soutenir ce soir dans leur juste revendication par l'adoption d'un vœu que proposera tout à l'heure le Maire au Conseil Municipal.

Mes chers collègues, lutter contre l'exclusion, lutter en faveur de l'éducation, cela passe là aussi comme ailleurs par des moyens. Je ne parle pas de schizophrénie, cela risquerait de faire intervenir Monsieur DECOCQ qui demanderait une suspension de séance, nous n'avons pas besoin d'une de plus ce soir. Je tiens simplement à dire que la Ville de Lille s'engage à fond dans le domaine éducatif. Elle souhaite simplement que cet engagement soit reconnu et partagé par les partenaires qui ont travaillé avec elle sur l'ensemble de ces dossiers.

Madame le Maire, au regard du débat que nous avons eu tout à l'heure, investir sur l'éducation et sur l'avenir de notre jeunesse, c'est la meilleure prévention des incidents et des violences urbaines que nous avons connus depuis deux semaines dans cette ville.

Madame le Maire. - En effet.

Très bien. Je vous remercie, Monsieur KANNER, d'avoir rappelé l'ensemble de ces faits et surtout d'avoir présenté les premières actions du Projet Educatif Global.

Je mets maintenant aux voix les délibérations 826 à 834.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Elles sont adoptées à l'unanimité. Je vous remercie.

05/826 – Associations liées à l'enfance - Avenants.

05/827 – Délégation Enfance - Quartier de Fives - Actions liées à l'enfance – Subvention au Centre Social Mosaïque.

05/828 – Délégation Enfance - Quartier de Fives - Actions liées à l'enfance – Demande de subvention pour l'association "Les Francas de Lille".

05/829 – Centre Social Maison de Quartier des Bois-Blancs – Projet d'accueil des 12-16 ans – Demande de subvention.

05/830 – Centre Social Concorde, Faubourg de Béthune - Actions concernant l'enfance de 6 à 18 ans - Demande de subvention.

05/831 – Centre Social et Maison de Quartier du Vieux-Lille - Projet d'accueil des 12-16 ans - Demande de subvention.

05/832 – Quartier du Vieux-Lille - Actions liées à l'enfance - Demande de subvention pour "La Maison de quartier du Vieux-Lille".

05/833 – Délégation Enfance - Quartier de Vauban Esquermes - Actions liées à l'enfance – Demande de subvention pour "La Maison de Quartier Vauban-Esquermes".

05/834 – Centre Régional de Documentation du Tiers Monde - Financement de trois projets d'éducation au développement durable.

Adoptés.

- Ouverture de nouvelles structures d'accueil périscolaire municipales – Information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Madame le Maire - Je redonne la parole à Patrick KANNER pour présenter le vœu de soutien aux associations (délibération n° 05/920).

Monsieur KANNER. - Un vœu court mais qui est aujourd'hui en délibération dans de très nombreuses collectivités territoriales en France.

Au nom du Maire, je vous lis ce vœu.

« Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 14 novembre 2005, réaffirme que les activités de l'ensemble des associations contribuent au lien social et à la construction d'une société plus solidaire et démocratique dans la commune, le département et la région.

Reconnaît l'action citoyenne et la dynamique générées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire, culturelles et sportives et de lutte contre les exclusions sur le territoire.

S'inquiète des conséquences des baisses de subventions.

S'associe à leur interpellation des pouvoirs publics lorsque les associations revendiquent le maintien des aides financières pour poursuivre leur mission d'intérêt général. »

Madame le Maire.- Qui vote pour ?

(Monsieur DECOCQ demande la parole)

Allez-y, Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- A la lecture du vœu tout à l'heure en arrivant au Conseil Municipal, j'avais pris la décision avec mon groupe de le voter, pour des tas de raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas.

Compte tenu de la façon éhontée intellectuellement dont depuis maintenant une heure et demie on transforme nos propres avis, nos propres expressions, la façon dont à l'instant Monsieur KANNER a parlé des équipes de réussite éducative, effectivement, quand on n'est pas d'accord avec une politique qui est menée, quand vous êtes au Gouvernement, vous en changez et vous rebalayez autre chose, évidemment, c'est tout le sens de la politique.

Donc, nous nous abstenons sur ce vœu.

Madame le Maire.- Permettez-moi quand même sur le fond, Monsieur DECOCQ, de vous dire que nous, les équipes de réussite éducative, nous sommes pour, nous l'avons dit, ce sont des équipes qui visent, autour d'un personnel éducatif, à ramener des psychologues et autres pour aider les jeunes les plus en difficulté.

Simplement, on a oublié de nous dire que ce que nous apporte l'Etat pour la réussite éducative, on nous le retire dans tout le reste, pour d'autres populations qui ne sont pas des jeunes en très grande difficulté.

Attendez, je vous ai écouté, le respect, c'est aussi de s'écouter.

On a donc oublié de nous dire que tous les Contrats Temps Libre, l'ARVEJ et autres, c'est-à-dire des contrats qui aident par exemple des jeunes dans le quartier de Moulins à l'ARVEJ Victor Duruy qui, le matin, vont à l'école, 6 jours sur 7 et qui, l'après-midi, font de l'action sportive, culturelle, de l'action à la citoyenneté parce que, pour des jeunes qui ont des difficultés à porter leur attention, qui n'ont pas les moyens d'aller au spectacle ou ailleurs, c'est une forme qui a des résultats tout à fait importants et le Gouvernement ne peut pas dire le contraire puisque nous sommes arrivés -il faudrait que vous regardiez les résultats- au passage en sixième, à multiplier par trois le nombre de jeunes qui savent lire, écrire et compter depuis qu'il y a l'ARVEJ. Eh bien, on nous supprime ces crédits et on nous dit qu'ils vont vers les équipes de réussite éducative.

La seule chose que nous disons c'est que, nous en avons prévu deux, on nous a financé les deux, on nous a enlevé tout le reste, on en avait prévu deux autres l'année prochaine, et là, on nous dit « Non, il n'y a plus d'argent ».

Donc, même si vous croyez à vos équipes de réussite éducative, pourquoi en 2006 ne finance-t-on pas ce à quoi l'Etat s'est engagé dès 2005 ?

Voilà les questions que nous posons. Ce sont des chiffres, ce sont des faits.

Alors, si on vous rappelle les chiffres et les faits et que cela vous met de mauvaise humeur, je ne peux rien dire.

Ne votez pas. Les associations lilloises comprendront que vous ne demandez pas que le Gouvernement rétablisse les subventions qu'on nous supprime depuis deux ans et demi.

Monsieur BERNARD a demandé la parole.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, pour une explication de vote, comme nous avons reçu ce vœu tout à l'heure en Conseil Privé.

Vous nous aviez habitués à des vœux politiques forts. Là, je dois dire que je suis surpris pour ne pas vous dire même carrément déçu par la vacuité de ce genre de propos. On a l'impression que c'est un vœu qui découvre l'eau qui mouille.

Bien sûr, les associations contribuent au lien social.

Bien sûr, nous reconnaissons nous-mêmes, Elus du Front National, l'action citoyenne et la dynamique générées par les associations que vous évoquez.

Bien sûr, nous nous inquiétons des conséquences des baisses de subventions.

Et bien sûr, nous en appelons, compte tenu du manque d'argent et des pénalités que nous subissons, à ce que l'Etat français aide en particulier notre ville.

Mais, cela dit, quand je vois les motivations politiques qui sous-tendent ce vœu, et quand nous voyons - parce que Monsieur DECOCQ subit la forme aujourd'hui à ce Conseil Municipal mais nous, nous la subissons à chaque Conseil- nous ne sommes pas enclins à vous soutenir.

Madame le Maire.- Au moins, comme cela, les choses sont claires entre ceux qui veulent une autre politique et ceux qui soutiennent celle-ci.

Monsieur RICHIR.

Monsieur RICHIR.- Je soutiendrai ce vœu et je souhaite m'en expliquer au nom de ce que j'appellerai ma liberté et le sens de la vérité.

En fait, les subventions aux associations dont on parle ce soir ont été soutenues par des dizaines et des dizaines d'amendements de Députés UDF et UMP en première lecture du budget.

Pratiquement tous ces amendements ont été refusés par le Gouvernement.

Aujourd'hui, des mesures comme celles que Monsieur de VILLEPIN annoncent vont devoir faire l'objet d'amendements en seconde lecture pour lesquels il faudra bien trouver des ressources.

Donc, je pense que c'est au nom de la cohérence de l'action gouvernementale que je soutiendrai, aux côtés des très nombreuses fédérations, dont d'ailleurs une bonne partie d'entre elles sont apolitiques, que je soutiendrai ce vœu.

Madame le Maire. - Je le mets aux voix.

Qui vote pour : les groupes de la Majorité et Monsieur RICHIR

Qui vote contre : Néant

Qui vote s'abstient : le Front National et l'UPL à l'exception de Monsieur RICHIR

Je donne la parole à Monsieur CACHEUX qui va nous présenter le schéma de quartier actualisé du quartier Vauban-Esquermes et je passerai ensuite la parole à Madame GEORGET.

Chemise n° 9

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

05/810 – Quartier Vauban-Esquermes - Approbation du schéma de quartier actualisé.

Merci, Madame le Maire.

Vous savez que dans les dix quartiers de la ville - au mois de décembre, nous examinerons le schéma d'aménagement de la commune associée d'Hellemmes - nous avons élaboré il y a près d'une décennie un certain nombre de schémas de quartiers.

Ils avaient pour objectif à la fois de définir la situation d'un quartier dans tous ses aspects au niveau de l'habitat, au niveau de l'activité, de la circulation et du stationnement, bien entendu, des équipements publics de tout type et en particulier les équipements municipaux. Donc, diagnostic de la situation du quartier et schéma d'évolution souhaitable du quartier dans un horizon de dix ans.

Ce travail mérite d'être actualisé puisque, dans le cas précis de Vauban-Esquermes, comme nous l'avons fait pour d'autres quartiers, il s'est passé un certain nombre de choses durant ces dix années.

Nous avons pensé utile, à la demande du Conseil de quartier et de sa Présidente, Madame Annick GEORGET, de mener ce travail depuis 18 mois.

Nous avons commencé par faire le rappel des grandes orientations de 1993.

L'objectif était très clair de consolidation de la fonction résidentielle du quartier de Vauban-Esquermes, en particulier par la réalisation d'un certain nombre de logements de tout type mais notamment de logements locatifs sociaux, ainsi que par la création d'équipements nécessaires à ce quartier.

Par le renforcement des deux centralités historiques du quartier que sont la place Catinat, d'une part, à Vauban et la place de l'Arbonnoise, rue d'Isly, d'autre part, pour Esquermes.

D'ailleurs la dénomination du quartier Vauban-Esquermes montre bien la dualité encore résiduelle dans ce quartier.

Mise en avant également de l'atout constitué par les facultés catholiques.

Un certain nombre de propositions avaient été faites pour améliorer la circulation et le stationnement dans le quartier.

Un premier regard avait été porté sur l'aménagement des franges du quartier, étant entendu, en conclusion, qu'il était souhaitable de préserver l'identité architecturale du quartier.

Quand on fait le bilan de l'évolution du quartier depuis dix ans, entre 1994 et 2004, on s'aperçoit – et je ne retiens évidemment que les grandes lignes de ce bilan - que, même si lorsqu'on a le nez sur l'événement, on a parfois le sentiment que nos quartiers ne bougent pas, quand nous prenons le recul d'un an, cinq ans et plus encore dix ans, on se rend compte que l'évolution a été très profonde.

Je n'en reprends ici que quelques aspects.

Sur le plan démographique, Vauban-Esquermes est aujourd'hui un quartier de 17 500 habitants, augmentation de près de 20% entre les deux recensements de 1990 et de 1999 alors que l'augmentation globale lilloise n'était que de 7%.

Création d'équipements liés à la jeunesse et aux sports, je pense en particulier aux transformations des écoles Bichat et Littré, la transformation du hangar Lestiboudois en maison de quartier et en salle de sports.

Développement de l'université catholique que nous souhaitons favoriser, même si nous souhaitons qu'elle soit maîtrisée et s'insère dans le quartier.

C'est par exemple l'extension de l'IESEG ainsi que le nouvel immeuble de l'Institut Supérieur d'Agriculture.

Pour ce qui concerne l'habitat, 880 logements ont été réalisés durant cette décennie, dont 370 logements locatifs sociaux. Vous voyez que dans ce quartier, qui est un quartier recherché de la ville, nous avons voulu poursuivre une politique municipale très ancienne de maintien d'une certaine diversité sociale. L'un des instruments essentiels de cette diversité sociale, c'est bien entendu la construction de logements locatifs sociaux.

Enfin, sur le plan de la circulation, du stationnement et du transport, il y a eu l'approbation du micro PDU pour le quartier en 2003. J'évoquerai, pour seule réalisation concrète, menée d'ailleurs dans le cadre de Lille 2004, la mise en secteur piétonnier du quai Jouhaux qui a correspondu au vœu de la grande majorité, non seulement des habitants de Vauban-Esquermes mais également de l'ensemble des Lillois.

C'est dire que l'actualisation du schéma de quartier de 2005 prévoit un scénario de continuité, notamment dans le développement de la démographie et donc de la construction sur ce quartier, pour l'équilibre socio-démographique, mais également dans le développement universitaire.

Ces principes généraux :

- ◆ améliorer et élargir la fonction résidentielle sur un certain nombre de secteurs plus particuliers dont je dirai un mot dans quelques instants,
- ◆ accompagner le développement de l'université catholique dans le quartier, même si nous convenons avec les responsables de l'université, et en particulier sa Présidente, que désormais ceci doit connaître un certain nombre de limites compte tenu de la place qu'occupent maintenant l'université catholique et les grandes écoles sur l'ensemble du quartier de Vauban,
- ◆ la préservation de la vie de quartier, on la retrouve dans toutes les thématiques, espaces et équipements publics, dans l'environnement, dans les circulations et bien entendu dans l'équilibre socio-démographique,

- ◆ améliorer la circulation et les déplacements, c'est la navette des boulevards, la remise à double sens de la rue d'Isly et un certain nombre de propositions qui sont faites pour améliorer cette circulation dans le quartier Vauban-Esquermes,
- ◆ développer et recenser l'offre en équipements publics, la volonté de développer un nouveau pôle d'équipements publics autour de la future mairie de quartier et du collège, sur l'un des rares espaces fonciers qui va se libérer dans les mois qui viennent, je parle sous le contrôle d'Eric QUIQUET qui suit les choses au niveau de la Communauté Urbaine avec le départ du garage des autobus de la rue Roland,
- ◆ améliorer et diversifier l'offre de logements, c'est poursuivre le travail qui a été mené et dont je rappelle quelques chiffres : près de 900 logements, près de 400 logements locatifs sociaux sur ce quartier qui en manquait singulièrement, à la demande des différents et successifs présidents et présidentes du Conseil de quartier.
- ◆ Les grandes lignes de notre action dans les années qui viennent sont de tirer parti des espaces mutables. J'en évoque rapidement trois :
 - ⇒ Transpole, je viens de le dire, le garage doit partir à Sequedin ; deux espaces très significatifs qui vont se libérer, en particulier pour relocaliser le collège Mme de Staël qui est relativement excentré au bout du quartier Esquermes alors qu'il a vocation à desservir le quartier Vauban mais aussi les Bois Blancs, reconstruire la mairie de quartier. C'est donc un premier point important de développement d'une nouvelle centralité sur le quartier,
 - ⇒ assurer un suivi très précis du Centre Vauban qui est aujourd'hui largement inoccupé et qui fait l'objet d'un certain nombre de mutations, pour lesquelles nous souhaitons avoir des propositions très précises, au bout, près du pont de Soubise par rapport à son évolution future,
 - ⇒ enfin, le garage Béranger.

J'ajoute bien entendu que dans le cadre du programme des collèges du Conseil Général, l'espace qui se libèrera au bout du boulevard de la Moselle du collège Madame de Staël sera également un enjeu très sensible.

Valoriser l'environnement urbain : un certain nombre de propositions publiques sont faites en matière d'espaces publics et notamment sur les entrées de ville, sur les grands axes et les places.

Sur la qualité architecturale, avec la mise en valeur des différentes ambiances du quartier et en particulier du campus urbain.

Enfin, avoir un certain nombre de propositions pour ce qui concerne les espaces stratégiques qui nécessiteront une intervention à plus ou moins long terme, les grands axes, bien entendu, le boulevard Vauban, j'ai évoqué la rue d'Isly, surtout sur la frange Ouest du quartier.

C'est le réaménagement du boulevard de la Moselle et le devenir de cette petite partie du Port de Lille, considérant que l'espace situé entre le boulevard de la Moselle et le canal à grand gabarit n'a pas forcément vocation à rester un port, étant d'ailleurs entendu que quand on regarde les entrées et les sorties, on s'aperçoit que c'est moins l'activité fluviale que l'activité routière qui est l'élément essentiel de cette plateforme multimodale.

Et puis, sur le nouvel espace de centralité que j'évoquais tout à l'heure le long des rues Roland et Lestibodois, avec en particulier la mairie de quartier, la maison de quartier désormais installée mais également le collège.

Voilà rapidement dit tout le travail qui a été mené. Je veux simplement souligner la qualité à la fois du travail qui a été mené par le bureau d'études que nous avons missionné, le Cabinet SQUARE, pour nous aider dans cette actualisation du schéma de quartier et souligner également la complète implication des Conseillers de quartier dans toute la réflexion qui a été menée. Nous nous sommes rencontrés de nombreuses fois pour acter cette actualisation du schéma de quartier et je pense qu'il nous rassemble désormais très largement.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Après cet exposé très clair, je passe la parole à Madame GEORGET.

Madame GEORGET.- Madame le Maire, je vous remercie de me donner la parole sur un sujet que le Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes et moi-même avons à cœur.

Je voudrais devancer des remarques parce que la presse s'est largement fait l'écho de problèmes de stationnement dans ce quartier. A ceux qui sont à l'initiative de ce genre de critiques, je voudrais dire qu'ils posent une vraie question et qu'ils créent un faux problème.

La vraie question, c'est celle du partage de l'espace public.

Le faux problème, c'est à qui faut-il réserver cet espace public ?

Je réponds : en tout cas pas à ceux qui, n'habitant pas Lille, s'arrogent le droit de stationner leurs véhicules devant leurs écoles ou facultés.

J'apporterai quelques éléments de réflexion à ceux qui accompagnent parfois ces questions de façon irritante.

Premièrement, le problème du stationnement ne se pose pas seulement à Vauban. Il se pose dans toute la ville et dans de nombreuses villes françaises et étrangères.

Deuxièmement, dans le quartier Vauban, il y a 15.000 étudiants, peut-être même 16.000, et le système LMD en continu fera qu'il est impossible de penser que tous ceux qui ont la chance d'avoir une voiture - et ce n'est pas le cas de tout le monde - pourront stationner dans le quartier. Cela en fait une revendication catégorielle extrêmement ciblée.

Troisième élément qu'il faut aussi prendre en compte, c'est le phénomène de « vaubanisation ». Dans le quartier de Vauban, le processus d'urbanisme a fait qu'une maison bourgeoise est transformée en huit studios à minima et qu'on passe d'une voiture à six au minimum. Les mathématiques prouvent que le stationnement de tout le monde est impossible.

Je voudrais signaler que nous ne traitons pas ces questions à la légère, que le Conseil de Quartier, la Ville, la Communauté Urbaine, et aussi l'Université Catholique sont particulièrement sensibles à cette nécessaire mutation culturelle qui nous fera passer d'une culture de la voiture à une culture d'autres modes de déplacement.

Je signale que dans le prochain journal de quartier, l'Université Catholique a fait passer un article montrant combien elle était profondément engagée dans une mutation culturelle sur le plan des déplacements et en particulier je tiens à souligner qu'elle a fait l'acquisition de 200 vélos, qu'elle incite les étudiants à abandonner les voitures et qu'elle ne soutient en aucun cas le stationnement des voitures des étudiants.

En outre, pour ceux qui s'intéressent vraiment à la question, il faut savoir que le plus gros flux des étudiants vient par le métro, et notamment par la station Gambetta encore plus que Cormontaigne.

J'ajoute à cela que le travail fait avec Eric QUIQUET et Marc SANTRE permet de penser que la desserte de la navette des boulevards avec de nouvelles stations qui annoncent le temps de passage des bus, avec des arrêts à Porte des Postes et à République, réduira les ruptures de charge et fera en sorte que les étudiants qui viennent de loin et qui, pour l'instant, nous posent problème avec des voitures ventouses qui restent parfois plus de six jours à la même place, ne seront plus stationnés dans le quartier.

Je voudrais terminer en soulignant que lorsque j'ai repris le quartier de Vauban-Esquermes après Pierre de SAINTIGNON, j'ai fait mienne une idée qui a été reprise à l'unanimité par le Conseil de Quartier sur le fait que nous n'avons pas à opposer les étudiants et les habitants.

Toute notre action vise à créer une vraie synergie entre l'apport des étudiants et l'attente des habitants. Je me refuse catégoriquement à jouer une catégorie contre une autre.

Je me réjouis en outre que les facultés catholiques se soient engagées fortement dans le Schéma d'urbanisme d'une part et le micro-PDU d'autre part, sur un vrai travail qui porte sur le réel.

Je vous conseille de lire l'article que nous ferons paraître dans le journal la semaine prochaine.

Madame le Maire.- Merci.

Je donne la parole à Monsieur LESERRE.

Monsieur LESERRE.- Actualiser un schéma de quartier, Madame le Maire, mes chers collègues, est toujours un exercice nécessaire, utile, et, il faut bien le dire, assez risqué.

C'est nécessaire parce que le dernier schéma de quartier date de 1993 et que cela permet, comme cela a été fait tout à l'heure par mon collègue Monsieur CACHEUX, de mettre à jour les différentes données sociales et urbaines et de vérifier le bien-fondé des analyses et des perspectives qui étaient proposées il y a maintenant douze ans, c'est-à-dire l'équivalent de deux mandats.

C'est un exercice utile car, au fond, il permet d'établir d'indispensables corrections de trajectoire quand c'est nécessaire ou de confirmer des axes de développement.

C'est aussi et surtout un exercice risqué parce qu'il permet de mesurer l'écart entre les priorités affichées en 1993 et les réalisations constatées sur le quartier dans ce domaine, et il faut bien dire que là, le constat est plutôt amer.

Je vais poser quelques questions très simples et très concrètes.

Combien faudra-t-il encore d'actualisations avant d'engager vraiment le travail de requalification des entrées de ville qui est prioritaire, ou en tout cas très important dans ce quartier, et par exemple le fameux serpent de mer de l'avenir de la place Antoine Tacq où l'on entend tout et son contraire sur sa transformation ainsi que par rapport aux axes qui y sont rattachés ?... Sur la place Leroux de Fauquemont dont on sait bien que les projets sont restés pour l'instant sans suite ?...

Deuxième question : combien faudra-t-il encore d'actualisations pour prendre enfin à bras-le-corps la redynamisation de la rue Colbert ?

Vous avez évoqué, Monsieur CACHEUX, l'avenir du centre Vauban. C'est vrai qu'une grande partie de la redynamisation dépend de ce centre Vauban.

Combien faudra-t-il encore d'actualisations pour y voir clair sur la stratégie globale de déplacement et de stationnement que vient d'évoquer Madame GEORGET ?

Effectivement, il est temps de sortir des rumeurs et des pétitions qui ajoutent généralement de l'inquiétude à l'incertitude et il faut quand même redire que ce fameux micro-PDU, qui a été adopté en Conseil de Quartier, était à peine adopté qu'il était déjà quasi « flingué » par une décision de la remise en voie piétonne de l'avenue Léon Jouhaux avant même que ce PDU ne soit finalisé ! Il faut quand même admettre que cela pose quelques difficultés...

Question suivante : combien faudra-t-il d'actualisations pour apporter un début de requalification au magasin aux Pavés qui poursuit son lent abandon derrière des palissades grises ?

Ou bien encore sur la requalification de la place du Maréchal Leclerc dont on nous promettait il y a peu le reflorissement ?

Combien d'actualisations – mais là, je crois qu'on va finir par y voir clair- pour le centre de la petite enfance dont, au dernier Conseil de Quartier, on avait constaté que le calendrier avait bougé, passant de 2006 à 2007, ce qui a d'ailleurs créé la stupeur chez les Conseillers de Quartier et qui a donné lieu –je ne sais pas si c'est la présence de Patrick KANNER ce soir-là qui peut expliquer cette fièvre- à la rédaction d'une motion adoptée à l'unanimité...

Ces questions, je le dis très tranquillement car je participe le plus souvent possible aux réunions du Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes, ne remettent pas en cause l'investissement et l'engagement personnel d'Annick GEORGET dans son quartier qu'elle connaît bien, et je le dis en voisin puisque nous sommes quasiment voisins.

Mais, Monsieur CACHEUX, il est regrettable - je le dis très sérieusement - que l'on poursuive un traitement urbain au coup par coup et que celui-ci ressemble à une sorte de bricolage qui interdit en réalité tout développement cohérent.

Il est regrettable qu'il y ait une absence de calendrier. Nous venons de relire l'étude proposée par SQUARE, il n'y a aucune date. D'ailleurs, dans cette étude, ils évoquent « des interventions à plus ou moins long terme »... Chacun peut apprécier le degré de précision...

Ce qui est regrettable, c'est que le 21 février 2002, lors du forum sur le quartier, Monsieur QUIQUET avait fait la promesse que les espaces qui sont au bout de la rue Béranger ou à l'angle de la rue Boissy d'Anglas et de la rue Testelin seraient enfin aménagés en espaces verts. C'était promis en 2002, j'ai le PV de ce forum citoyen...

Pour l'instant, il n'y a rien ! ni sur l'espace qui est en fait un parking sauvage au bout de la rue Béranger, ni sur l'angle des rues Testelin et Boissy d'Anglas.

Enfin, ce qui est insupportable, c'est de constater, d'actualisation en actualisation, que ce quartier n'a pas droit à ce à quoi il a droit. Cette formule n'est pas moi, mais de Patrick KANNER qui, chacun le sait ici, a le sens des formules....

Ce quartier qui n'a pas droit à ce à quoi il a droit... voilà une bien jolie formule qui vient d'un connaisseur puisque Patrick KANNER est lui-même Adjoint d'une majorité qui ne respecte pas ses engagements.

Madame le Maire.- Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, sur ce schéma de quartier réactualisé, Loïc LESERRE a rappelé le serpent de mer et l'accouchement difficile de cette nouvelle version.

Entre les deux scénarii, Salomon a tranché pour une solution médiane.

Nous souscrivons évidemment à un certain nombre de choses qui ont été dites, en particulier les requalifications des entrées de ville qui nous paraissent souhaitables et indispensables.

Cela dit, ce schéma, à notre avis, ne répond pas à deux objections majeures, et les réponses sont tout à fait insuffisantes.

On parle d'ouverture de l'Université Catholique sur un quartier. Voilà qui est incontestable. Cela dit, cette ouverture ne saurait se concevoir sans une véritable irrigation en matière de transport de l'ensemble de ce quartier.

Or, nous constatons une desserte médiocre par rapport au taux de migration journalière.

La piétonisation de l'axe du quai Léon Jouhaux n'a fait qu'empirer la thrombose que connaît ce quartier. Il faut y ajouter les problèmes de stationnement qui sont des problèmes légitimes que peuvent se poser les étudiants, et je pense, Madame GEORGET, que ce n'est pas de cette façon que l'on doit répondre aux étudiants que de dire que s'ils n'habitent pas Lille, il ne faut pas qu'ils viennent en voiture !

Il y a également les enseignants et les salariés de la Faculté Catholique, soit quand même 3.500 personnes. Et les étudiants représentent autant de personnes que l'ensemble des habitants de Vauban-Esquermes. Ce sont des éléments qu'il ne faut pas négliger, d'autant que la Catho a fait des efforts en particulier en matière de plan de déplacement entreprise.

Deuxième problème, le logement.

C'est un quartier qui a une clientèle captive puisque les étudiants essaient de se loger à proximité de leur lieu d'études. C'est un nouveau phénomène de vente à la découpe que nous connaissons dans ce quartier qui vise clairement cette manne étudiante avec une double conséquence, un effet de spéculation immobilière et une fuite des familles dans d'autres quartiers périphériques.

Je reste un peu sur ma faim quant aux mesures proposées dans ce schéma de quartier actualisé pour « inverser le processus de division des maisons ».

Voilà deux questions, deux problématiques que je souhaitais soulever et qui, à la lecture de ce schéma de quartier, nous posent problème.

Madame le Maire.- Je pense que ce qu'a voulu dire Madame GEORGET, c'est que bien évidemment les étudiants qui n'habitent pas notre ville sont les bienvenus, simplement quand on arrive avec une voiture le lundi matin, qu'on la laisse toute la semaine au même endroit pour repartir le week-end, on empêche des Lillois et des Lilloises d'arrêter leur voiture ...

Nous demandons à ces jeunes qui ont la chance d'avoir une voiture en faisant des études de se garer un peu plus loin et de prendre le métro pour aller jusqu'à la Catho. C'est d'ailleurs ce que leur dit aussi la Direction de la Catho.

C'est tout simplement ce qu'a voulu dire Madame GEORGET. Comme je l'ai entendu plusieurs fois le dire, je pense pouvoir m'exprimer en son nom.

Monsieur CACHEUX.

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire, deux, trois mots sur les observations qui ont pu être faites par mes collègues.

Bien entendu, on peut mettre l'accent sur un certain nombre de réalisations souhaitées ou envisagées -sans d'ailleurs que des engagements qui ne pourraient pas être tenus en terme de temps soient fixés- pour en souligner les insuffisances.

Je pense qu'on peut mesurer également un certain nombre d'avancées qui ont été réalisées dans ce quartier en matière d'équipements publics et en particulier relevant de la maîtrise d'ouvrage municipale, même si un certain nombre d'autres dossiers, je pense en particulier à la requalification du boulevard de la Moselle, dépendent d'abord et avant tout de la Communauté Urbaine de Lille, mais je rappelle qu'il y a eu d'autres engagements sur l'ensemble de la ville et que tout ne peut pas être fait du jour au lendemain.

Je ne peux pas partager l'appréciation qui est celle de notre collègue Loïc LESERRE sur un traitement urbain au coup par coup. Je crois qu'au contraire, à travers ces schémas de quartier, nous essayons de donner de la cohérence au développement urbain, même si nous savons bien qu'une partie de la décision, en particulier celle qui relève de l'initiative privée, nous échappe très largement.

Un schéma de quartier pertinent, c'est celui qui est à la fois suffisamment précis pour être un guide pour l'action au quotidien, notamment en matière foncière, mais également suffisamment souple pour s'adapter à un réel qui n'est jamais tout à fait celui que l'on peut prévoir surtout quand on raisonne sur une période de cinq à dix ans.

J'ajoute que, par rapport à d'autres observations qui ont pu être faites, la redynamisation de la rue Colbert relève d'évolutions commerciales qui nous dépassent très largement, même si nous pouvons peser, à travers le plan d'action du commerce, sur un certain nombre d'entre elles.

La stratégie en matière de déplacement et de stationnement, Martine AUBRY vient de le rappeler, me paraît relativement claire sur ce quartier comme sur d'autres quartiers de la ville.

Concernant l'aménagement d'un certain nombre de places, qu'il s'agisse de la place du Maréchal Leclerc, de la place Leroux de Fauquemont, vous êtes suffisamment averti, Monsieur LESERRE, pour savoir qu'il s'agit de dossiers communautaires qui avancent.

Par rapport à ce qui a été souligné sur l'insuffisance de desserte de la Catho, la navette devrait être opérationnelle en septembre 2006, Eric QUIQUET me le soufflait il y a quelques instants. Cela devrait se traduire, puisque cette navette passera très précisément devant l'hôtel académique, par une amélioration très sensible des conditions de desserte de cette Catho, même si l'Hôtel Académique lui-même et un certain nombre de grandes écoles ne sont pas si éloignés de la place Cormontaigne, je pense en particulier - mais pas seulement - à Lille IV.

Un certain nombre de remarques sont faites sur des squares qui devraient être réaménagés. On me signale quand même que le square Fulton a été lui-même réaménagé il y a peu de temps. On peut toujours dire qu'une bouteille est à moitié vide. Moi, j'ai tendance à penser que, dans ce quartier qui connaît des mutations profondes, l'évolution est plutôt celle d'une bouteille à moitié pleine, alors que nous avons essayé d'infléchir, et non pas de stopper et encore moins d'inverser, l'évolution socio-démographique de ce quartier. S'il n'y avait pas eu une volonté municipale forte, tenu compte de l'évolution du prix du foncier, ce n'est pas 380 logements sociaux qui auraient été réalisés, mais à l'évidence beaucoup moins, et je pense qu'ils contribuent à la diversité sociale de ce quartier.

Voilà en quelques mots ce que je souhaitais dire sur un travail qui est effectivement un travail exigeant, mais qui, je pense, permet de mesurer toutes les évolutions qui ont été celles de ce quartier depuis maintenant plus de dix ans, même s'il reste encore à faire.

Madame le Maire. - Merci, Monsieur CACHEUX.

Monsieur KANNER.

Monsieur KANNER.- Merci, Madame le Maire, de me donner la parole pour pouvoir répondre très brièvement à Monsieur LESERRE.

M. LESERRE, pour citer ... citez juste, s'il vous plaît...

J'ai toujours dit que le quartier de Vauban-Esquermes avait le droit aux mêmes équipements que tous les autres quartiers lillois. Je signe et je persiste ! Et permettez-moi de dire que j'y contribue modestement à mon niveau.

Dans le précédent mandat municipal, j'ai porté la création de la résidence de retraite Rachel Méresse ; j'ai aussi porté la création de la maison de quartier de la rue Lestibouois.

Vous savez aussi, Monsieur LESERRE, que le dossier du centre de petite enfance de Madame BOCQUET est soutenu par mes soins, et je terminerai par le grand dossier du collège qui est une initiative soutenue par l'ensemble des élus, y compris par vous-même j'en suis convaincu, mais à un moment donné, il a fallu forcer le destin en faveur du quartier de Vauban-Esquermes, et permettez-moi de penser que je n'y étais pas totalement étranger.

Ce sont 45 M€ d'investissement en équipements publics que je viens de vous citer sur le seul quartier de Vauban-Esquermes.

En tout cas, en vous remerciant, Monsieur LESERRE, de me prêter le sens de la formule, les citoyens de Vauban-Esquermes qui, de manière historique, m'ont porté majoritaire dans cette partie du canton devant vous-même aux dernières élections cantonales, sont pour moi la preuve que l'action menée n'est pas si mal reconnue que cela.

En tout cas, j'ai eu le plaisir de batailler avec vous et de le refaire dans d'autres moments, mais il y a encore un peu de chemin à faire à votre niveau.

Madame le Maire.- Madame GEORGET.

Madame GEORGET.- Je voudrais apporter quelques réponses très précises, notamment à Monsieur BERNARD.

Je ne méprise pas du tout l'importance du personnel enseignant ponctuel de la Catho et je peux vous dire qu'avec LMH en particulier et la Catho, nous réfléchissons à des solutions permettant à ces enseignants qui viennent ponctuellement, et dont je respecte le travail, de pouvoir stationner.

Le travail est donc engagé pour valoriser dans notre quartier le stationnement en ouvrage. Cela demande de démêler des problèmes juridiques qui ont leur importance, et en tout cas, la Catho est tout à fait au courant de la démarche qui est la nôtre pour résoudre au mieux des problèmes de stationnement tout à fait évidents.

Deuxième élément pour Monsieur BERNARD sur la vente à la découpe du quartier. Là encore, nous menons avec la Catho un travail en lien avec le fait qu'elle crée de nouvelles résidences pour ses étudiants. C'est leur logique et elle est respectable. Or, la création de nouvelles résidences pour étudiants contribue à siphonner les petits studios, voire les studettes qui ont fleuri dans le quartier.

Je pense que nous avons un vrai travail à mener ensemble pour constituer une agence de location qui permettrait d'accélérer la désertion de logements parfois délicats dans leur sécurité, et ainsi de pouvoir rétablir une population plus mixte notamment par rapport à nos écoles.

Je terminerai par la redynamisation de la rue Colbert en étant très-claire et en appelant un chat un chat.

Si la rue Colbert a tant de mal à vivre, c'est sans doute lié au centre Vauban, lequel a perdu de nombreux emplois, notamment de grosses plates-formes téléphoniques parties sur Villeneuve d'Ascq, mais aussi en grande partie à l'action particulièrement inadmissible d'un marchand de biens, que chacun connaît dans le quartier, qui loue les baux commerciaux à des prix exorbitants, faisant fuir tous les commerces qui pourraient s'y installer.

Nous sommes là face à une personne qui n'a aucun sens moral, aucun sens collectif.

Madame le Maire. - Merci.

Je mets au vote la délibération n°810.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Adopté.

05/803 – Opération "Centre Commercial Concorde" - Traité de concession à la SORELI
Approbation du compte rendu d'activités au concédant.

05/804 – Opération Exide Europe - Traité de concession à la SORELI – Approbation du
compte rendu d'activités au concédant.

05/805 – Bureau de poste de Lille-Sud - Traité de concession à la SORELI – Approbation du
compte rendu d'activités au concédant.

05/806 – Opération rue de Cannes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte
rendu d'activités au concédant - Approbation d'un avenant n° 5 à la convention de
concession.

05/807 – Opération Arsenal des Postes - Traité de concession à la SORELI – Approbation du
compte rendu d'activités au concédant - Approbation d'un avenant n° 7 au traité de
concession.

05/808 – Immeuble 84, rue de Trévisse - Traité de concession à la SORELI – Approbation du
compte rendu d'activités au concédant.

05/809 – Etude de réaménagement de l'îlot "Fontenoy-Filature" - Procédure d'appel d'offres.

05/811 – Mission d'assistance au pilotage du projet de renouvellement urbain lillois.

05/812 – Missions d'urbaniste en chef - Secteurs Fauvet Girel et Margueritois à Lille-Sud et
Frémy Courbet à Fives.

05/813 – Mission d'urbaniste en chef - secteur Cannes Arbrisseau.

05/814 – Ravalement de façades – Subventions.

05/815 – Evolution du statut de l'Etablissement Public Foncier Nord/Pas-de-Calais – Avis du
Conseil Municipal.

Adoptés.

ACTION FONCIERE

05/816 – Immeuble 51 rue du Faubourg des Postes à Lille - Résiliation à l'amiable d'un bail pour l'extension du projet "Faubourg des Modes" - Aide au relogement de Melle BELLOUFI Aïcha.

Adopté.

Madame le Maire - Je propose que nous passions au vote de notre commission de délégation de service public pour que nous ayons le résultat avant la fin du Conseil.

05/915 – Commission de délégation de service public – Election des membres. (voir vote page 73)

Je vous informe qu'en application de notre délibération 914, j'ai reçu deux listes et qu'il convient de choisir une des deux listes.

Je vous rappelle que les panachages ne sont pas possibles ...

Monsieur SAVOYE a un problème ?

Monsieur SAVOYE.- Oui, Madame le Maire, je souhaiterais, mais peut-être pourrais-je le faire pendant le vote, intervenir sur la délibération précédente, je ne l'ai volontairement pas fait avant, pour ne pas perturber le débat et le voiler d'effets parasites. Je m'explique ...

Madame le Maire.- Attendez, Monsieur SAVOYE, voulez-vous bien que je lance le vote ? ... Je vous donne la parole après, mais cela n'a rien à voir avec la DSP ? ...

Monsieur SAVOYE.- Rien du tout. Cela a trait à la précédente délibération, mais je ne voulais pas intervenir avant le vote, volontairement.

Madame le Maire.- Dans ce cas, je vous donne la parole. C'est bien sur Vauban ?

Monsieur SAVOYE.- Tout à fait.

Madame le Maire.- Alors, allez-y.

Monsieur SAVOYE.- Je n'ai pas voulu intervenir avant le vote pour ne pas en changer le résultat et qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon intervention.

Je vais donc faire une intervention à contre-temps et à contre-emploi ...

Madame le Maire.- Je dis juste avant que le temps de l'Opposition est terminé sur ces délibérations. Je vous laisse la parole néanmoins, mais je vous le dis parce qu'il faut qu'on essaie de s'adapter aux nouvelles règles et d'organiser le débat.

Monsieur SAVOYE.- Je ne suis pas certain de parler au nom de l'Opposition, Madame le Maire ...

Madame le Maire.- Si vous ne parlez ni au nom de la Majorité, ni au nom de l'Opposition, vous n'avez pas de temps de parole du tout ...

(rires)

Allez-y.

Monsieur SAVOYE.- Peut-être un Conseiller Municipal peut-il de temps en temps parler en son nom propre quand il n'en abuse pas ...

Ce que je voulais dire est très simple, je veux simplement parler au nom de la légalité républicaine. Cela me paraît suffisamment important pour pouvoir prendre la parole une fois de temps en temps.

J'avoue être quelque peu irrité de lire dans les rues, dans le magazine Lille Métropole, dans les documents du Conseil Municipal, des expressions qui sont interdites par la loi.

Je me permets de dire que l'Institut catholique existe, que les facultés catholiques existent, que la Catho existe depuis 1895, et ce n'est pas moi qui ferai son procès, bien au contraire.

En revanche, le terme d'« université » est exclusivement réservé dans ce pays aux établissements d'enseignement supérieur publics pour une raison simple, c'est que le législateur républicain a décidé que l'Etat avait le monopole de la collation des titres et des grades et il a concédé ce monopole aux universités publiques.

Alors, quand « l'université catholique » devient, de la ligne 3 de la page 2, douze lignes plus bas, « l'université » tout court, vous comprendrez qu'un ancien Président d'université publique attrape des boutons.

Excusez-moi de vous parler de mes démangeaisons, mais c'est Madame GEORGET qui disait « il faut appeler un chat un chat » et une université, une université.

(applaudissements)

Madame le Maire.- Comme quoi, vous voyez, je suis beaucoup plus tolérante qu'on peut le croire... et je suis très fière que nous ayons « l'université catholique » puisqu'elle s'appelle comme cela. On peut dire « dite Université catholique à Lille ».

Merci de nous avoir rappelé le Droit, Monsieur SAVOYE....

Nous passons à l'élection de la commission de délégation de service public.

Je vous rappelle que j'ai reçu deux listes et qu'il convient de procéder au scrutin secret, sans panachage.

Madame PHEULPIN-COQUEL va faire l'appel pour le vote.

Ensuite, Madame FOLENS et Madame BOCQUET feront le dépouillement. (voir résultats du vote page 73)

(vote à scrutin secret)

Je vous propose de continuer le Conseil pendant le dépouillement.

Je demande à chacun d'être concis dans ses interventions.

Je passe la parole à Madame STANIEC pour faire le bilan de la Semaine Bleue.

Madame STANIEC.- Ce sera très rapide, Madame le Maire, mais il me semblait important de pouvoir évoquer la Semaine Bleue qui a eu lieu du 17 au 23 octobre pour rappeler encore une fois le dynamisme de nos seniors et de nos partenaires associatifs qui travaillent autour de ces questions.

Plus de 140 manifestations sur la ville avec des partenaires aussi divers que les maisons de retraite privées et municipales, les établissements hospitaliers, les associations, les caisses de retraite, les musées, le CODERPA... bref ! l'ensemble des partenaires qui ont une action de près ou de loin pour les seniors.

Avec des thèmes très différents comme d'habitude, qui regroupent culture, visites de musées, conférences, expositions, technologie, découverte de l'informatique et des nouvelles technologies, sport avec des randonnées, Tai chi Chuan, des festivités, des repas, des spectacles, des actions inter-génération où, là encore, des solidarités se sont exercées à la fois des seniors vers les collègues, mais également des enfants vers les maisons de retraite, et de l'inter-génération, y compris entre les adultes de différents âges.

Je pense qu'il est très important de rappeler que les seniors sont sur l'ensemble des thématiques et que cela concerne l'ensemble des quartiers, puisque chaque quartier s'est investi dans cette dynamique et que, par exemple, des personnes du Vieux-Lille ont profité de cette occasion pour aller à des thés dansants à Lille-sud. Il y a donc une mixité dans les quartiers, ce qui est un axe important de notre travail.

Enfin, Madame le Maire, je veux remercier une fois encore la Direction des personnes âgées qui, avec toutes les associations, a réussi à faire de cette semaine, une semaine toute folle, pleine de gaieté, d'animations, de joie, qui montre que les seniors, personnes très dynamiques, sont capables de faire beaucoup de choses dans cette ville, que ce soit sur le plan culturel, sportif ou de la solidarité.

Madame le Maire.- Merci, et je crois qu'on peut effectivement applaudir toutes ces associations et toutes ces personnes âgées de notre ville, ainsi que Marie-Christine STANIEC.

(applaudissements)

Madame POLIAUTRE, sur la délibération n 21, participation de la Ville de Lille à la charte « Pour un quartier durable ».

Chemise n° 10

**QUALITE DE LA VIE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

05/821 – Participation de la Ville de Lille à la Charte « Pour un quartier durable » de l'Association les Eco-Maires.

Madame le Maire, chers collègues, vous avez sur table une plaquette sur le développement durable dans l'habitat sortie à l'occasion du salon Aménago qui a accueilli la Maison du développement durable, exposition itinérante soutenue par la Ville, et qui préfigure le futur pôle Habitat durable qui sera un outil permanent de sensibilisation et de mobilisation autour de l'habitat durable.

L'intérêt qu'ont porté les citoyens à cette exposition prouve la montée en puissance de ces questions chez eux. La délibération 821 qui vous est proposée avec l'adoption de la charte « Pour un quartier durable » est en phase avec cette prise de conscience des enjeux tant écologiques que sociaux de l'habitat.

Je souhaite souligner quelques aspects importants de cet engagement pour l'avenir de notre ville et la qualité de vie de ses habitants, d'aujourd'hui et de demain.

Comme le rappelle la charte, bâtir est un acte politique majeur en terme de développement durable qui se doit d'intégrer outre les aspects écologiques, économie de ressources et réduction des émissions polluantes, la dimension sociale du cadre de vie pour le bien-vivre ensemble.

L'actualité nous l'a rappelé avec force, la ségrégation sociale et spatiale conjugue les inégalités sociales et écologiques et participe d'un développement insoutenable, facteur de violence et de désespérance.

Si la signature de cette charte est sans conséquence financière pour la municipalité, elle a une haute valeur symbolique à l'aube du démarrage de l'ambitieux projet de renouvellement urbain que vous portez, Madame le Maire, et qui va concerner 7.300 logements, principalement dans les quartiers du Sud et de Moulins, mais qui peut aussi avoir un large effet de contagion.

Il aura également des effets bénéfiques sur l'économie locale, source de filières et d'emplois qualifiés et valorisants.

La signature de cette charte s'inscrit également dans un travail considérable au sein de l'équipe municipale et en particulier avec les services de l'Urbanisme et de l'Habitat et de très nombreux partenaires, dont les bailleurs sociaux et privés, en vue de favoriser l'application des principes de la haute qualité environnementale tant dans la construction neuve que dans la rénovation écologique de l'habitat existant, où les marges de progrès sont encore beaucoup plus importantes.

On peut d'ailleurs regretter que l'ANAH, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, n'ait pas prévu de financement spécifique alors qu'au plan national la réhabilitation aurait des effets extrêmement bénéfiques tant en terme d'économie d'énergie que de réduction des gaz à effet de serre, de santé de la population et de qualité de vie.

Cette recherche d'aménagements qualitatifs au cœur du projet de renouvellement urbain avec l'objectif d'impulser un urbanisme économe en ressources et de haute qualité de vie est devenue la question majeure des villes au XXIème siècle dans une société de plus en plus urbanisée.

C'est pourquoi la Ville de Lille participe à de nombreux réseaux de villes français, dont les éco-maires, et à un programme européen afin de bénéficier à la fois des moyens financiers, mais surtout d'expériences et de savoir-faire innovants.

Faire de chaque quartier un espace de qualité, de mixité sociale, de mixité de fonctions, d'échanges, de partage et de créativité, au-delà de l'aspect physique, cette charte se veut traduire la volonté forte de la Ville de s'inscrire dans une recherche de ville accessible à tous, pacifiée, où chacun pourra épanouir toute son humanité.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci bien.

Je mets aux voix la délibération 821.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie.

Adopté.

**05/817 – Approbation du rapport d'activités du concessionnaire de chauffage urbain
RESONOR.**

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

05/818 – Campagne Lille Ville Nature - Subvention à l'Association Les Amis du Développement Durable (A2D).

05/819 – Agenda 21 Lillois - Projet Minidéchets : Réseau transfrontalier de minimisation des déchets à la source - Demande de subvention FEDER.

05/820 – Marché pour l'accueil d'une œuvre intellectuelle exclusive : spectacle et ateliers "Touche pas à ma planète".

Adoptés.

Madame le Maire - Madame VERBRUGGHE, sur délibération 823.

Chemise n° 11

SOLIDARITE INTERNATIONALE

**Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée**

05/823 – Accueil d'étudiants tchéchènes par l'Association "Etudes sans Frontières".

Une délibération, Madame le Maire, pour une association humanitaire à vocation culturelle, à savoir Etudes Sans Frontières.

Son objectif est de venir en aide à travers le monde à des étudiants qui, à cause de conflits de diverses natures, sont privés des moyens nécessaires pour mener à bien leurs études.

L'antenne nordiste qui existe depuis avril 2005 s'est mobilisée pour permettre à deux étudiants tchéchènes de suivre une formation à l'IEP de Lille.

Tout le monde le sait, la Tchétchénie est le théâtre aujourd'hui de combats entre les indépendantistes et l'armée russe, combats qui durent depuis maintenant près de dix ans, et l'université de Groznyï est dans un état déplorable et pratiquement désertée.

Les deux étudiants sont arrivés en septembre. Ils sont parrainés par l'association lilloise et passeront deux ans dans notre ville.

L'un d'eux est informaticien et souhaite, après la fin de ses études, créer dans son pays un centre de consultation juridique.

L'autre est diplômé d'économie et se prépare à devenir journaliste et à créer un journal indépendant en Tchétchénie.

L'association lilloise s'est engagée avec le concours d'associations, de l'IEP et aujourd'hui de la Ville de Lille, en espérant que notre intervention fera levier sur d'autres institutions.

Un suivi académique, un suivi psychologique, une aide matérielle, des activités de loisirs sont prévus pour faciliter l'intégration de ces deux jeunes et assurer le succès de la mission que s'est donné Etudes Sans Frontières.

Ce projet s'accompagnera d'actions de sensibilisation et de conférences dans la région afin de donner une visibilité médiatique aux problèmes de la Tchétchénie.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame VERBRUGGHE.

Monsieur PECHARMAN.

Monsieur PECHARMAN.- Stop ! Assez ! Ras-le-bol ! la coupe est pleine ! cela suffit ! En quatre mots, Madame le Maire, on en a marre !

Tous les ans, le Groupe du Front National s'oppose à ces subventions –celles du dessus- et je vais le faire aujourd'hui, mais sous une nouvelle lumière qui donnera plus de portée à mon propos.

Une nouvelle fois, nous protestons contre le subventionnement d'associations qualifiées de soutien aux droits de l'homme, mais qui sont purement et simplement politiques, comme le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme.

Commençons par le MRAP. C'est une association aux caractéristiques suivantes :

- ◆ **Anti-policière.** Dans les divers communiqués dont elle abreuve la presse depuis deux semaines, pas un mot de soutien, ni même une légère allusion aux policiers caillassés, brûlés, et blessés dans les émeutes. Au contraire, elle stigmatise les soi-disant contrôles au faciès, ce qui a pour effet d'exciter, s'il en était encore besoin, les violences à leur égard.
- ◆ **Anti-française.** En stigmatisant le peuple de France continuellement accusé de racisme, rendu coupable de ne faire aucun effort. C'est vrai qu'en France, il n'y a ni allocations familiales, ni RMI, ni CMU, ni Politique de la Ville...
- ◆ **Anti-ordre républicain.** En justifiant l'injustifiable, en utilisant sciemment des termes inappropriés pour minimiser les réalités de la guérilla urbaine.

Exemple extrait d'un communiqué de samedi : « pour que la révolte légitime des jeunes devienne citoyenne » affirme le titre du texte... Le mot est lâché « légitime ». Autrement dit : votre action est juste. Continuez !...

On voudrait entretenir les émeutes qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Mais la Ligue des Droits de l'Homme n'est pas en reste non plus. Elle mène à l'heure actuelle une campagne active contre le Gouvernement. Non pas que je défende Messieurs de VILLEPIN et consorts, mais la Ligue outrepassa gravement sa fonction, si tant est qu'elle en est une.

Elle se fend d'ailleurs ce matin d'une lettre publique qui stigmatise les violences verbales des policiers, demandant de sévères sanctions contre des hommes excédés par 17 jours de violence et d'insultes.

En toute franchise, quand je vois et j'entends le mépris de ces associations pour les centaines de victimes bien réelles celles-là, non seulement des émeutes mais de la violence quotidienne des banlieues, je me demande ce qu'ils peuvent bien enseigner lors des séances de propagande en milieu scolaire.

Le Front National s'oppose aux financements par la Mairie de toutes ces associations qui contribuent à lutter contre la France.

Ras-le-bol de payer pour ceux qui, depuis des décennies, tendent le bâton qui, aujourd'hui, nous frappe en pleine figure.

Merci.

Madame le Maire.- Je crois que ces propos sont suffisamment honteux pour s'abstenir de tout commentaire ! Si la Ligue des Droits de l'Homme n'existait pas, il y a beaucoup de pays dans lesquels des hommes mourraient parce que des gens comme vous s'expriment comme vous vous exprimez !

(applaudissements)

Je mets au vote la délibération 823 sur l'accueil d'étudiants tchéchènes.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National
Contre : le groupe Front National

Tout ce qui est étranger ne mérite que de l'opposition, c'est bien ce que j'ai compris...

Adopté à la majorité.

DROIT DE L'HOMME

05/822 – Droits de l'Homme - Semaines des Droits de l'Homme 2005 - Subventions de la Ville aux associations.

Madame le Maire - Je mets au vote la délibération 822 sur les Droits de l'Homme.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National
Contre : le groupe Front National

Adopté à la majorité.

Madame le Maire - Monsieur TOSTAIN, sur la délibération 824.

Chemise n° 12

ECONOMIE D'ENERGIE ET
ENERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

05/824 – Attribution d'une aide à l'installation d'un chauffe eau solaire.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je voudrais illustrer par la délibération que je présente le propos de Danielle POLIAUTRE sur l'habitat durable.

Après les débats que nous avons eus sur l'urgence sociale, l'urgence écologique peut apparaître moins concrète, au contraire, le climat bien clément.

Je viens cependant vous rappeler cette urgence ainsi que notre engagement, celui des citoyens et des entreprises pour y répondre.

En vous rappelant aussi que l'urgence écologique concerne d'abord les plus fragiles.

« Faisons vite, ça chauffe, utilisons l'énergie solaire » tel est le titre de nos plaquettes sur les aides solaires à Lille, Lomme et Hellemmes, plaquettes qui vous ont été distribuées et qui sont à la disposition du public dans les présentoirs en mairie centrale et dans les mairies de quartiers.

Utiliser l'énergie solaire, c'est le choix d'un couple des Bois Blancs qui sollicite donc une subvention, pour la première fois, pour laquelle je vous propose de délibérer.

Je les en félicite et je salue à cette occasion ma collègue Jeannine ESCANDE, Présidente du Conseil de Quartier des Bois Blancs, ainsi que la Ville d'Hellemmes qui présentera une délibération à nos prochains Conseils et la Ville de Lomme qui vient d'équiper sa salle de sports Léo Lagrange d'un chauffe-eau solaire.

Je reprends le slogan "ça chauffe de plus en plus, alors utilisons de plus en plus vite l'énergie solaire".

Merci de votre attention.

Madame le Maire.- Je mets aux voix la délibération n° 824.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Elle est adoptée à l'unanimité. Bravo, Monsieur TOSTAIN. Faisons des petits.

Adopté.

05/825 – Participation de la Ville de Lille au club "Planète Gagnante".

Adopté.

Madame le Maire - Maintenant, sur la délibération 886 de Monsieur HANNA, Monsieur PECHARMAN, il s'agit d'une subvention à Papsoun Wazz, un superbe groupe de musique de Wazemmes.

Chemise n° 30

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

05/886 – Ville de Lille - Association PAPSOON WAZZ - Subvention.

Monsieur PECHARMAN.- Je sens que je ne vais pas encore faire l'unanimité ...

Madame le Maire.- Je l'espère ...

Monsieur PECHARMAN.- Madame le Maire, la Politique de la Ville dont nous examinons le dossier aujourd'hui est en ce moment même au cœur d'une polémique dans le pays.

A la lumière des événements récents, d'aucuns s'aperçoivent enfin des limites, pour ne pas dire de l'inutilité, de cette politique.

Non seulement la Politique de la Ville dans sa globalité n'apporte aucune solution dans nos quartiers mais parfois, comme dans le dossier que nous allons examiner ce soir, elle participe du chaos.

Cette délibération propose l'attribution d'une subvention de 11 804 € à l'Association Papsoun Wazz.

Mais en quoi consistent donc les éditions de Voix du Nord organisées par cette association ?

On y trouve en fait des groupes de rap comme 113 ou Sniper.

Je vais vous démontrer que ces groupes ont une part de responsabilité directe dans les événements qui secouent la France en général et Lille en particulier. Je me vois dans l'obligation, et je serai très bref, de vous lire des extraits des œuvres que soutiennent les subventions de la Ville de Lille pour étayer mes propos. Je m'en serais passé, croyez-moi !

Groupe 113, invité par Papsoun Wazz : « L'uniforme bleu depuis tout petit nous haïssons, on ... leurs fesses et leurs fions, faut pas qu'il y ait une bavure ou dans la ville ça va péter, du commissaire au stagiaire, tous détestés, à la moindre occasion, dès que tu peux le faire, faut les baiser. » Et je n'ose même pas prononcer la suite.

Madame le Maire.- Monsieur PECHARMAN, je vous demanderai d'utiliser d'autres termes en Conseil Municipal, s'il vous plaît.

Monsieur PECHARMAN.- Je fais une citation.

Madame le Maire.- Non mais, franchement, je vous demande de rester correct en Conseil Municipal. Ce n'est pas correct, Monsieur PECHARMAN, je vous retire la parole.

Monsieur PECHARMAN.- C'est scandaleux ! C'était une citation ! Vous donnez de l'argent pour ça, Madame le Maire ! Le Conseil Municipal donne de l'argent pour ça !

Madame le Maire.- Non. Vous pouvez citer des chansons de Papsoun Wazz, là, vous citez des chansons d'un autre groupe. Nous, nous subventionnons Papsoun Wazz, nous ne subventionnons pas le Groupe 113. Alors, parlez du sujet. Si vous avez des choses à dire sur Papsoun Wazz, allez-y, mais ne détournez pas la question. Et puis, pas de grossièretés en Conseil Municipal, s'il vous plaît.

Nous ne sommes pas ici dans les quartiers, ne faites pas comme le Ministre de l'Intérieur qui parle comme les jeunes des quartiers. S'il vous plaît.

Monsieur PECHARMAN.- C'est scandaleux cette façon de faire ...

Madame le Maire.- Donc, vous êtes contre. D'accord.

Monsieur PECHARMAN.- Je vais finir.

Il n'empêche que ce que je dis n'est pas stupide puisque Papsoun Wazz organise un festival où il invite ces groupes-là.

Madame le Maire.- Ce n'est pas eux qu'on subventionne, on subventionne Papsoun Wazz qui écrit des textes en musique rap. On sait que vous êtes contre le rap.

Allez-y, dépêchez-vous, une phrase.

Monsieur PECHARMAN.- Quel impact peuvent avoir ces chanteurs sur les banlieues ?

Comprenons bien que pour les publics qui écoutent ces chanteurs, ils représentent une forme de réussite, ce sont ceux qui ont réussi à se sortir d'une misère, ce sont des leaders d'opinion, pour ne pas dire des dealers d'opinion.

Leur influence sur les esprits est indéniable et là-dedans quelle est la responsabilité, en soutenant et en promouvant cette pseudo-culture, en n'allant pas semer car ils y étaient, mais entretenir les germes de la guerre dans notre ville, Madame le Maire ?

Je vous demande, Madame le Maire, d'être cohérente car on ne peut pas, et condamner les violences, et subventionner ceux qui les encouragent.

Madame le Maire.- Absolument. C'est pour ça que vous n'avez pas réussi à trouver une phrase de Papsoun Wazz qui est quand même le sujet.

Je vous propose de voter la délibération et la subvention au groupe Papsoun Wazz.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Je vous remercie.

Adopté à la majorité.

05/882 – Ville de Lille - Association FRANCAS du Nord – Subvention.

05/883 – Ville de Lille - Association Projet - Espaces Jeunes du Faubourg de Béthune -

Subvention.

05/884 – Ville de Lille - Association MISSION CONTACT - Subvention.

05/885 – Ville de Lille - Association Union Sportive du Faubourg de Béthune (USFB)
Subvention.

05/887 – Programme Adultes Relais - Subvention à l'Association PROJET- Le nouveau Centre Social.

05/888 – Ville de Lille - Fonds Social Européen - Objectif 2 - Délibération n° 04/130 du 29 mars 2004 - Modification.

05/889 – Ville de Lille - Fonds de Travaux Urbains (FTU).

05/890 – Contrat de Ville - Programmation 2005 - Fonds d'Initiatives Habitants – subventions.

Adoptés.

Madame le Maire - Juste pour vous signaler que dans le dossier de Monsieur VICOT, sans débat, l'UPL s'abstient sur la délibération 869.

Chemise n° 23

STATIONNEMENT ET TAXIS

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

05/868 – Stationnement payant sur voirie - Approbation du rapport de gestion 2004.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

05/869 – Approbation du compte rendu d'activité 2004 du parc de stationnement du Nouveau Siècle.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, le groupe UPL ne prenant pas part au vote.

Madame le Maire - Je vous donne maintenant les résultats du vote de la délibération n° 05/915 :

Nombre d'inscrits : 61
Nombre de votants : 56
Blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 55
La liste 1 a obtenu 44 suffrages.
La liste 2 a obtenu 11 suffrages.

Sont donc élus à la Commission de délégation du service public :

. Monsieur MARCHAND
. Monsieur CUCHEVAL
. Madame FOLENS
. Monsieur. SANTRE
. Monsieur DECOCQ
comme membres titulaires. Je les en félicite.

. Madame CAPON
. Madame STANIEC
. Madame GLEIZER
. Madame BOUCHART
. Madame DAVAL
comme membres suppléants. Je les en félicite également.

Voilà, mes chers collègues, nous retrouvons donc notre commission.

Avant de vous en aller, je vous demande de bien vouloir confirmer vos votes sur les dossiers 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 31.

Si vous voulez bien lever la main ? (unanimité)

Je vous remercie.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

- 05/893** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Mons Hellemmes Secourisme – Versement d'une subvention.
- 05/894** – Commune Associée d'Hellemmes – Associations sportives partenaires des Foulées Hellemmoises – Versement de subventions.
- 05/895** – Commune Associée d'Hellemmes – Association l'Amicale Laïque de la Barrière – Section Tir – Versement d'une subvention.
- 05/896** – Commune Associée d'Hellemmes – Tennis Club Hellemmois – Versement d'une subvention.
- 05/897** – Commune Associée d'Hellemmes – Versement d'une subvention à l'Association Futsal Club Hellemmois.
- 05/898** – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, impasse des Eglantiers.
- 05/899** – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine.
- 05/900** – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façade - Attribution de prime.
- 05/901** – Commune Associée d'Hellemmes – Association LM Cinéma Vidéo – Versement d'une subvention.
- 05/902** – Commune Associée d'Hellemmes – Admission en recette du Contrat Educatif Local (C.E.L) 2005 - Versements de subventions aux associations.
- 05/903** – Commune Associée d'Hellemmes – Association des parents d'élèves du collège Saint Exupéry - Versement de subvention supplémentaire.
- 05/904** – Commune Associée d'Hellemmes – Association Club Léo Lagrange – Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

- 05/905** – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 7 au lot n° 1 du marché d'exploitation de

chauffage n° 99/25.

05/906 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

05/907 – Commune Associée de Lomme – Modification partielle du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Enquête publique sur 10 points dont Lomme- Emmerin-Haubourdin- Création d'un secteur de carrières.

05/908 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle au Collège Jean Zay.

05/909 – Commune Associée de Lomme – Création d'un accueil périscolaire à l'école Petit Quinquin.

05/910 – Commune Associée de Lomme – Crèche familiale – Demande de subvention à la CAF.

05/911 – Commune Associée de Lomme – Halte-garderie La Farandole – Demande de subvention à la CAF.

05/912 – Commune Associée de Lomme – Subvention à l'Association « Traditions et Loisirs du Jardinage » pour l'installation de composteurs dans les jardins familiaux.

Adoptés.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

05/786 – Exercice 2005 – Dotations nouvelles et complémentaires – Virements de crédits Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision Modificative n° 4.

05/787 – Vol dans les horodateurs - Stationnement payant - Demande de remise gracieuse.

05/788 – Mairie de Quartier de Moulins - Régie de recette scolaire et périscolaire – Déficit constaté le 7 septembre 2004 de 150 tickets vierges - Demande de remise gracieuse.

05/789 – Indemnité des Elus Municipaux.

Adoptés.

DECENTRALISATION

05/790 – Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

05/791 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

INFORMATIQUE

05/792 – Fourniture d'équipements de réseaux informatiques, de matériels de téléphonie et de radios.

Adopté.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

05/793 – Faubourg des Modes - Accompagnement économique - Association INNOTEX - Subvention.

Adopté.

MEDIATION

05/794 – Subvention de la Ville à l'association Léo Lagrange Consommation Nord.

Adopté.

EMPLOI

05/795 – Association Réussir-La Mission Locale de Lille - Avenant à la convention 2005 - Dispositif d'accès à la culture Crédits Loisirs.

Adopté.

Chemise n° 5

PROPRETE

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

05/796 – Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Recours gracieux - Constat 12463 – T.R. n° 14021.

05/797 – Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Recours gracieux - Constat 12085 – T.R. n° 6390.

05/798 – Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Recours gracieux - Constat 12479 – T.R. n° 14033.

05/799 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Demandes d'indulgence – Insuffisance de revenus.

Adoptés.

Chemise n° 6

PROJETS ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

05/800 – Projets Associatifs - Subvention aux associations - Aide au démarrage.

Adopté.

Chemise n° 7

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

05/801 – Club-house Jean Bouin, avenue Louise Michel à Lille Moulins – Avenant au lot n° 4 : cloisons, menuiseries intérieures.

Adopté.

- Etat récapitulatif des aides directes et indirectes versées au titre de l'année 2004-2005 - Information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Chemise n° 8

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

05/802 – Maison de la Nature et de l'Environnement - Avenant à la convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2005 portant sur la Mutuelle des Services.

Adopté.

Chemise n° 14

SANTE

Rapporteur : Monsieur SULMAN
Conseiller Municipal délégué

05/835 – Subvention à l'association ADNSEA - Avenant n° 4 à la convention du 13 décembre 2004 « Dispositif de réduction des risques pour personnes toxicomanes actives ».

**05/836 – Avenant n° 1 à la convention du 27 juin 2005 - Les Petits Frères des Pauvres -
"Bien dans son corps, bien dans sa tête".**

**05/837 – Avenant n° 1 à la convention du 27 juin 2005 - Espace Santé du Faubourg de Béthune -
"Bon Alim" et "Les amis de mon jardin".**

Adoptés.

Chemise n° 15

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

**Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire**

**05/839 – Travaux de mise en sécurité de la Halle aux Sucres - Lancement d'un appel
d'offres ouvert.**

Adopté.

Chemise n° 16

CULTURE

**Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire**

05/840 – Théâtre du Prato - Convention de mise à disposition de locaux et de matériel.

**05/841 – Travaux de rénovation et d'extension du Théâtre du Prato – Marché complémentaire
au marché de l'OPC - Avenants aux marchés travaux des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.**

05/842 – Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et Groupama.

**05/843 – Palais des Beaux-Arts - Opération de restauration d'oeuvres d'art – Demande de
subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

**05/844 – Palais des Beaux-Arts - Expositions "La Volupté Numérique" et "Du dessin au vitrail "
Délibération tarifaire complémentaire.**

**05/845 – Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et le Comité
d'Etablissement des cheminots de la région SNCF Nord/Pas de Calais – Avenant n° 1.**

05/846 – Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'E.R.S.E.P.

**05/847 – Palais des Beaux-Arts - Gratuité pour les étudiants pendant la nocturne du 24
novembre 2005.**

**05/848 – Palais des Beaux Arts - Transfert de propriété des collections appartenant à l'Etat au
Palais des Beaux-Arts.**

**05/849 – Conservatoire National de Région - Subvention de l'Etat pour la mise en place
progressive d'un DEFEDM - Admission en recettes.**

05/850 – Centre d'arts plastiques et visuels - Mission de la journaliste Françoise Objois à l'occasion de la résidence de trois artistes en Chine (Pékin) en 2005 – Défraiement.

05/851 – Centre d'arts plastiques et visuels - Résidence de trois artistes lillois en Chine (Pékin) en 2005 - Défraiement.

05/852 – Centre d'arts plastiques et visuels - Programmation du Mois du Film documentaire - Rencontre publique avec les réalisateurs - Défraiement.

05/853 – Maisons Folie de Wazemmes et de Moulins - Fonds de concours de Lille Métropole Communauté Urbaine - Admission en recettes.

05/854 – Musée de l'Hospice Comtesse - Acquisition de 3 lots de dessins de Arnould de VUEZ.

05/855 – Accueil à Lille d'un spectacle de cirque proposé par la compagnie "O Cirque" du 11 au 27 novembre 2005 - Demande d'aide financière – Passation d'une convention de mise à disposition temporaire de l'espace public.

Adoptés.

Chemise n° 17

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE
PUBLIQUE**

Rapporteur : Madame PHEULPIN - COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

05/856 – Bibliothèque municipale - Publication et vente d'un ouvrage commémoratif de prestige à l'occasion du quarantième anniversaire de la Médiathèque Jean Lévy.

05/857 – Communautés Imaginées" - Financement d'une nouvelle action – Rectificatif d'intitulé d'une association subventionnée.

Adoptés.

Chemise n° 18

RECHERCHE

Rapporteur : Madame le Maire

05/858 – Demande de subvention du REP (Réseau d'Education Prioritaire) Louise Michel - Action Techno@Sciences.Com.

Adopté.

Chemise n° 19

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

05/859 – Contrat Enfance - Subventions 2005 - Projet Educatif Global.

05/860 – Haltes garderies municipales Petite Enfance - Modification du règlement intérieur.

Adoptés.

Chemise n° 20

ECOLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

05/861 – Marché de prestations de transports pour les services municipaux pour les années 2004, 2005 et 2006 - Modification de la délibération n° 05/514.

05/862 – Classes d'environnement - Personnel enseignant - Indemnités - Application des nouveaux taux.

Adoptés.

Chemise n° 21

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

05/863 – Gratuité de la restauration accordée aux élèves de 4 classes déplacées pendant les travaux de réhabilitation de l'école Turgot (Lille-Sud).

Adopté.

Chemise n° 22

ANIMATION - JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

05/864 – Convention entre la Ville de Lille et le Conseil Général - Dispositif "Départs Autonomes" - Admission en recette.

05/865 – Projets Jeunesse - Cultures Urbaines - Annulation d'une subvention accordée à l'association Papsoun Wazz.

Adoptés.

FETES

05/866 – Projets Cultures Urbaines - Avenant n° 4 à la convention d'attribution de subvention à l'Association Métalu A. Chahuter.

05/867 – Association les Raisins de Fives et d'Ailleurs - Foulées Fivoises – Subvention.

Adoptés.

Chemise n° 24

ECONOMIE SOLIDAIRE

**Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire**

05/870 – Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 2 : Accroître et améliorer l'offre existante et notamment de développer et consolider les filières d'activité à travers la formation, la mutualisation des moyens et une offre de locaux adaptée - Subvention à la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) - Mutuelle des Services.

Adopté.

Chemise n° 25

EMPLOI

**Rapporteur : Monsieur CHARLES
Adjoint au Maire**

05/871 – Programme d'Insertion - Expérimentation par le CCAS de Lille d'une nouvelle démarche d'accompagnement à l'Emploi des allocataires du RMI - Subvention.

Adopté.

Chemise n° 26

COMMERCE

**Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué**

05/872 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention au Comité d'Animation des Bois-Blancs.

05/873 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).

05/874 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention à l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Clef.

05/875 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe animation et promotion commerciale – Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Tranche 3) Subvention à diverses unions/associations commerciales pour la valorisation es rues à la période de Noël.

05/876 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'association Wazemmes Nouvelle Aventure.

05/877 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Extension du centre ville - Participation au Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution (MAPIC) - Subvention à l'Agence pour la Promotion Internationale de la Métropole (APIM).

Adoptés.

Chemise n° 27

MARCHES DE PLEIN AIR

**Rapporteur : Madame le Maire
En l'absence de Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée**

05/878 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de Plein Air – Subvention à l'Association "Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord/Pas-de-Calais » et à l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir Région Lille.

**05/879 – Mise aux normes européennes des Marchés de Plein Air - Subvention FISAC
Signature de la convention**

Adoptés.

Chemise n° 28

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

**Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée**

05/880 – Avenant n° 2 à la convention liant la Ville de Lille à l'association Société Saint-Vincent de Paul.

Adopté.

Chemise n° 29

**ACTION SOCIALE LIEE
AU LOGEMENT**

**Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire**

**05/881 – Subventions destinées aux associations à caractère social - Action Sociale –
Logement.**

Adopté.

Chemise n° 31

**MAISONS DE QUARTIER ET
CENTRES SOCIAUX**

**Rapporteur : Monsieur BODIOT
Adjoint au Maire**

**05/891 – Relocalisation du Centre Social Mosaïque à Lille Fives - Lots 1 et 1 bis – Avenants -
Lots 1 bis, 5 et 13 - Marchés complémentaires.**

**05/892 – Relocalisation du centre social Mosaïque, Square des Mères à Lille-Fives – Marché
complémentaire au contrat de maîtrise d'œuvre.**

Adoptés.

Madame le Maire - Je vous souhaite une bonne soirée. Merci beaucoup.

(Séance levée à 21 heures 25)

11